



MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1992

No 35232 - 112e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial



CFF-PTT

## Régies sur la sellette

Les budgets ont passé la rampe, mais tant les PTT que les CFF sont toujours sur la sellette. Les Etats ont accepté le budget des PTT et le National celui des CFF. Les réserves subsistent.

Page 6

Hockey sur glace

## Une certaine déception

L'équipe de Suisse a entamé sur une prévisible défaite son premier tournoi des Izvestia. A Moscou, devant 800 spectateurs seulement, la formation helvétique s'est inclinée face à la Russie A (1-4).

Page 11

Demain:

## SINGULIER



Demain, paraîtra le supplément culturel mensuel de «L'Impartial»: «Singulier». Au sommaire: Félix Vallotton, peintre suisse romand, parisien d'adoption, un nabi peu prophète en son pays.

**VAC**  
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

VAC René Junod SA  
Av. Léopold-Robert 115  
Rue des Crétets 130  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/21 11 21

## EEE: initiative lancée et grande manifestation

# Jeunesse au front

Face à «l'inertie de la classe politique», la jeunesse déboule toutes voiles dehors dans le terrain encore chaud de la votation du 6 décembre. Des représentants de toutes les organisations faitières de jeunesse ont expliqué, hier à Berne, que «la partie n'est pas terminée». Ils le feront savoir samedi, lors d'un Rassemblement national dans la Ville fédérale. Une initiative populaire sera en outre lancée, sous le titre limpide «La Suisse adhère à l'EEE».

La classe politique (du moins celle favorable à l'EEE) est abattue, les organisations économiques revoient leurs stratégies, le Conseil fédéral attend un signe populaire.

Au milieu de cette morosité peu active, la jeunesse ne se ré-

signe pas, et elle prend l'initiative. «Nous n'avons aucune raison de renoncer à poursuivre nos efforts et refusons de croire que la Suisse n'accepte pas de s'ouvrir aux autres», disent-ils.

Berne  
François NUSSBAUM

«Ils», ce sont le Comité suisse des activités de jeunesse (CSAJ, qui groupe 90 organisations), les Jeunesses syndicales, l'Union européenne, Génération Europe, ainsi que des fédérations d'étudiants et d'autres formations nées à l'occasion du scrutin du 6 décembre. Tous affirment qu'on n'a pas le droit de leur «voler leurs illusions, leurs rêves et leurs projets de société».

Première contre-attaque: une manifestation nationale, samedi dès 14 h devant le Palais fédéral à Berne. Une résolution sera votée par les participants puis re-

mise au Conseil fédéral, «pour participer à une Europe ouverte, démocratique, sociale et solidaire, contre l'isolement, le nationalisme et le libéralisme sauvage».

«OUI À L'EEE»

Parallèlement, une initiative populaire est en préparation. Elle demandera, tout simplement, l'adhésion de la Suisse à l'EEE. Le texte définitif devrait être déposé à la Chancellerie fédérale ces prochains jours, et la récolte de signatures débuter en janvier. «Notre objectif est la rapidité», annonce la coordination des jeunes, qui espère plusieurs centaines de milliers de signatures en peu de temps.

Il s'agit, pour les organisations de jeunesse, de donner au Conseil fédéral un maximum de légitimité populaire dans la poursuite de sa politique d'intégration européenne. Elles souhaitent d'ailleurs ardemment la

présence, samedi à Berne, du président de la Confédération, René Felber.

Anti-démocratique de demander un nouveau vote si rapidement? Pas dans la mesure où le peuple est souverain et peut tout demander par voie d'initiative. Même le Parlement peut décider de faire revoter sur un arrêté identique à celui proposé le 6 décembre, renchérit le professeur de droit constitutionnel Jean-François Aubert. L'initiative peut d'ailleurs être retirée en tout temps par ses auteurs, en fonction des développements politiques.

Une autre initiative populaire devrait être lancée aujourd'hui par la Chambre fribourgeoise de commerce et de l'industrie, avec un appui syndical, au nom du «Comité d'action pour une Suisse unie et forte dans l'Europe». La teneur exacte de l'initiative n'a pas été dévoilée à l'avance. F.N.

## Les Chambres fédérales votent un supplément pour les routes

# Cent millions au conditionnel

La navette se poursuit entre les deux Conseils concernant le budget 1993 de la Confédération. Hier soir, le Conseil des Etats a admis la proposition (votée quelques heures plus tôt au National) présentée par le radical neuchâtelois Claude Frey: le crédit affecté à la construction des routes nationales sera augmenté de 100 millions, à condition que le peuple accepte la hausse du prix de l'essence.

Le Conseil fédéral proposait de consacrer à ce poste budgétaire la somme de 1,481 milliard, somme que le National a réduite de 26 millions en début de session. Le Conseil des Etats avait refusé cette réduction. Hier, Claude Frey est revenu à la charge, réclamant non seulement la réinscription de ces 26 millions, mais un supplément de 100 millions, à condition que le peuple accepte, au printemps prochain, la hausse de la taxe

sur l'essence (20 centimes par litre).

Berne  
François NUSSBAUM

La somme de 1,481 milliard, c'est déjà 150 millions en dessous de ce que demandent les cantons, a noté d'emblée le député neuchâtelois. Mais chaque nouvelle réduction met les cantons devant l'alternative sui-

vante: ou bien ils ralentissent les chantiers (ce qui est faux, sur le plan conjoncturel), ou bien ils doivent avancer l'argent et payer ensuite des intérêts.

Mais surtout, a poursuivi Claude Frey, la hausse du prix de l'essence ne sera votée que si on donne aux citoyens l'assurance que le réseau des routes nationales sera achevé dans les meilleurs délais. «Pour 100 millions, vous mettez en péril 1 milliard récupéré sur l'essence», a-t-il lancé au ministre des Finances Otto Stich, qui s'opposait à cette vision des choses.

Au vote, le National a soutenu la proposition Frey par 69 voix contre 66. Le Conseil des Etats s'y est rallié, par 20 voix contre 7, malgré une nouvelle tentative d'Otto Stich d'économiser ce crédit «conditionnel».

### CSEM EN ATTENTE

Le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), à Neuchâtel, a eu moins de chance, mais rien n'est définitif. Le National, sur l'insistance du libéral jurassien Jean-Claude Zwahlen, avait ajouté 4 millions au crédit de cet institut de recherche, portant la contribution fédérale à 25 millions.

Le Conseil des Etats n'a pas voulu se rallier. Le libéral neuchâtelois Jean Cavadini n'a pas insisté, même s'il estime ce supplément entièrement justifié. Mais, a-t-il précisé, un rapport du Conseil fédéral est attendu pour le mois de mars sur toute la question de la participation de la Suisse aux programmes européens de recherche, après le frein imposé par le refus de l'EEE. Il sera temps de rectifier le tir à ce moment-là, en s'appuyant sur une vision globale du problème, a-t-il fait valoir. F.N.



Claude Frey

«La hausse du prix de l'essence ne sera votée que si on donne aux citoyens l'assurance que le réseau des routes nationales sera achevé dans les meilleurs délais.»

(Impar-Galley)

## OPINION

### 100 millions pour quat'sous

Quand on est incapable de faire des choix, on passe tout à la moulinette afin de servir un brouet qui ne ravit ni ne chagrine personne.

Dans le cadre de l'examen du budget de la Confédération pour l'année prochaine, cela s'appelle la «symétrie des sacrifices».

Une pincée par-ci, une ponction par-là, quelques larmes de crocodile pour des projets jadis indispensables et le tour est joué: faute de ressources, on lime les dépenses.

Cette philosophie était bien ancrée à Berne avant le 6 décembre. Maintenant, il semble que le «non» fasse germer de nouvelles attitudes, au moins momentanément.

Avant de lancer des ponts par-dessus la Sarine et des passerelles sur le Röstigraben, finissons simplement d'aménager nos liaisons routières. C'est ce que pensent les Romands en général et que demandent les Neuchâtelois en particulier.

Avant le 6 décembre, on n'en prenait pas le chemin.

Au nom de la symétrie des sacrifices, quelques jours avant le «Dimanche noir», le Conseil national avait suivi la proposition de sa commission de réduire de 26 millions le montant inscrit au budget de 1.481.400.000 francs au chapitre de la construction des routes nationales.

Au lendemain du vote fatidique s'est produite une manière de petit miracle. Appelé à voter sur la réduction de 26 millions du crédit routier, le Conseil des Etats s'est retrouvé partagé, 14 voix pour, 14 voix contre. Il appartenait au président Piller de trancher, un président notablement antibéton routier et il a fait pencher la balance en faveur de l'intégrité du crédit inscrit au budget.

Hier, la navette a fait revenir l'examen de la réduction devant le Conseil national puisqu'il y avait divergence.

Le député neuchâtelois Claude Frey est monté aux barricades. Non seulement il a exhorté le National à ne pas réduire le budget des routes, mais il a proposé une rallonge de 100 millions contre... quatre sous!

Donnant donnant, a lancé Frey: si le peuple vote les 20 centimes d'augmentation de la taxe sur les carburants, on débloque 100 millions de plus.

Stich a eu beau fulminer en commission, la proposition a passé la rampe des deux Chambres, à l'étonnement général.

Ce n'est que justice car ces 100 millions serviront à rembourser les cantons qui ont fait des avances pour financer leurs tronçons de routes nationales faute d'avoir reçu à temps les subventions prévues. Les intérêts de ces avances sont payés par les contribuables cantonaux, romands notamment.

Ce n'est que justice car les routes allemandes ont été financées et payées rubis sur l'ongle durant leur construction en période de prospérité.

Ce «oui»-là, de la majorité allemande des Chambres, c'est une première vraie passerelle, même si ultérieurement le peuple vote non à l'augmentation de 20 centimes du prix de l'essence qui devrait rapporter un milliard...  
Gil BAILLOD

Alors que le premier convoi militaire est parti pour Baidoa en Somalie

# Un rôle toujours discuté

**Le premier convoi militaire vers Baidoa est parti hier de la capitale. Cette ville est située dans la région de Somalie la plus touchée par la famine, à 250 km à l'ouest de Mogadiscio. Les Etats-Unis ont réaffirmé de leur côté qu'ils n'étaient pas question pour eux de mener une opération de «pacification». C'est pourtant ce qu'attendent les Nations Unies.**

Ce convoi, composé de 530 marines américains et de 142 légionnaires français, passera la nuit sur la base de Bali-Dogle, à 100 km à l'ouest de Mogadiscio. Il n'arrivera à destination qu'aujourd'hui dans la matinée. L'arrivée des militaires américains et français à Baidoa a été précédée hier par celle du représentant spécial du président Bush en Somalie, l'ambassadeur Robert Oakley. L'objectif de cette visite, selon M. Oakley, était d'expliquer aux Somaliens que la force mandatée par les Nations Unies «est une force de paix».

Cette première opération à l'intérieur du pays intervient alors que les Etats-Unis insistent sur le caractère humanitaire de leur mission dans ce pays. Les Etats-Unis ont en effet réaffirmé lundi que leur objectif en Somalie était simplement de nourrir la population.

Toutefois, selon d'autres déclarations officielles américaines, la force internationale mandatée par l'ONU désarmerait les factions somaliennes lorsque l'accomplissement de sa mission l'exigerait. Washington semble ainsi vouloir répondre à la crainte du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, de voir les troupes américaines partir en laissant aux forces de maintien de la paix de l'ONU une situation incontrôlable. Le secrétaire général des Nations Unies a en effet réaffirmé que le désarmement des factions en Somalie demeure pour l'ONU une «condition indispensable». M. Boutros-Ghali a fait état d'un «différend» avec le commandement de la force internationale en Somalie, assurant que des discussions étaient en cours pour rapprocher les points de vue.

À MI-CHEMIN

La position de la France semble à mi-chemin entre celles de Was-



Baidoa

Dans la ville somalienne, la famine, les pillages font plus de 150 victimes par jour. A commencer par les enfants! (Keystone-AFP)

hington et de Boutros Boutros-Ghali. «Dans les zones que les Français contrôlent, il est exact que, conformément à la résolution des Nations Unies, si (les soldats français) interceptent un véhicule contenant des armes, ils prennent ces armes», a déclaré hier à Paris Daniel Bernard, porte-parole du Quai d'Orsay.

## RISQUES DE «DÉRAPAGES»

Plusieurs incidents (la mort de deux Somaliens à un barrage routier, l'agression d'une jeune femme qui venait de descendre d'une jeep des légionnaires) ont déjà braqué une partie de la population de Mogadiscio contre les soldats français, et contre les Blancs en général.

La jeune Somalienne battue par la foule l'accusant de se prostituer avec des légionnaires est vivante. Elle est interrogée par la milice de l'USC (Congrès de la Somalie unifiée), a affirmé hier le journal local de Mogadiscio. Celui-ci publie en première page un dessin illustrant la scène. Il affirme que la jeune femme a «avoué avoir passé la nuit de dimanche à lundi avec les légionnaires». «Nous ne voulons pas du sida» hurlait la foule en rouant de coups la jeune femme, rapporte le quotidien. (ats, afp, reuter)

**16.12.1773** - Mécontents des taxes anglaises, des colons américains se déguisent en Indiens, montent sur un bateau anglais et jettent à la mer 342 caisses de thé.

**16.12.1879** - Proclamation de la République du Transvaal, en Afrique du Sud.

**16.12.1884** - Reconnaissance de l'Association internationale du Congo par la Grande-Bretagne.

## BRÈVES

### Etats-Unis

#### IBM supprime

IBM a annoncé hier qu'il allait supprimer près de 25.000 emplois en 1993. La compagnie a également annoncé dans un communiqué qu'elle prendrait une provision pour ce faire de six milliards de dollars au quatrième trimestre. Du coup, Wall Street a baissé de 7,84 points à 3.284,36 (-0,2%)

### Indonésie

#### Nouveau bilan

Le bilan du tremblement de terre de samedi dans l'île de Flores en Indonésie s'élève à près de 2500 morts, selon un dernier bilan publié hier. Les hôpitaux de Maumere sont débordés par le nombre des blessés, dont 300 sont dans un état critique.

### Automobile aux USA

#### Coussins obligatoires

L'administration américaine a indiqué aux constructeurs automobiles américains qu'elle souhaitait rendre obligatoire les coussins d'air sur toutes les voitures au plus tard en 1998. Ces coussins d'air installés dans le volant ou le tableau de bord, qui se déplient et se gonflent immédiatement en cas de choc violent.

### Alger

#### Quatorze morts

Treize hommes armés ont été tués dans la nuit de lundi à mardi par les forces de l'ordre lors d'un ratissage dans la banlieue sud-est d'Alger, annonce hier soir un communiqué du ministre délégué chargé de la sécurité. Un résident aurait été tué «accidentellement» lors des échanges de coups de feu entre les hommes armés et les forces de l'ordre.

### Avion top-secret

#### Le voile se lève

L'avion-espion américain top-secret «Aurora» peut faire le tour de la terre sans escale (ravitaillement en vol) et vole tellement (Mach 5?) vite et tellement haut (30 km d'altitude) qu'aucun missile sol-air ne peut l'atteindre, révèle cette semaine la presse américaine. L'existence de cet avion-espion n'est toujours pas reconnue par le Pentagone, mais le magazine spécialisé britannique «Jane's Weekly» en avait publié un croquis au début du mois. Il confirmait des informations publiées en juillet dernier par le «Sunday Telegraph» de Londres.

Des islamistes palestiniens tuent leur otage

## Appel au calme en Israël

Des islamistes palestiniens ont tué le garde-frontière israélien qu'ils avaient enlevé dimanche près de Tel-Aviv. Son corps a été retrouvé hier en Cisjordanie occupée, suscitant des réactions de fureur en Israël. Le premier ministre Yitzhak Rabin a toutefois appelé la population à «ne pas se livrer à des actes de vengeance aveugle». Il a affirmé sa détermination à poursuivre les négociations de paix israélo-arabes.

Le corps du garde-frontière Nissim Toledano, 29 ans, tué de plusieurs coups de couteau au cou lundi soir, selon une source policière, a été découvert mardi à l'aube dans un oued, à l'est de Jérusalem. Il portait son uniforme et avait les poignets ligotés, selon des sources militaires.

A Beyrouth, Abou Mohamad Moustapha, un responsable du Hamas, mouvement farouchement hostile au processus

de paix et qui refuse l'existence d'Israël, a affirmé que les ravisseurs avaient tué leur otage «par crainte d'être découverts». Les ravisseurs avaient exigé qu'Israël libère dimanche le chef du Hamas, cheikh Ahmad Yassine. La veille, M. Rabin s'était dit prêt à «un dialogue» avec les ravisseurs, à condition qu'ils donnent au préalable «un signe de vie» de leur otage. Après son enlèvement, l'armée et les services de renseignements israéliens du Shin Beth avaient procédé à une vaste opération de ratissage dans les territoires occupés.

Les militants du mouvement intégriste Hamas qui ont commis le meurtre «ne voulaient pas seulement tuer un Juif ou un Israélien, mais assassiner le processus de paix dont la huitième session doit s'achever demain à Washington. En dépit de notre douleur, nous continuerons dans la voie de la paix et combattrons en même temps sans

merci le terrorisme», a déclaré hier M. Rabin à la tribune du parlement.

### COLÈRE ET HAINE

Après l'annonce de la mort du garde-frontière, plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées devant le domicile de la famille à Lod. Elles criaient «mort aux Arabes», «vengeance», ou «la sécurité n'existe plus». Le dirigeant du Conseil des implantations juives de Judée-Samarie et de Gaza, M. Aaron Domb, a appelé le «gouvernement à expulser les activistes palestiniens» des territoires occupés.

A Tunis, l'OLP n'a pas commenté l'affaire du garde-frontière, alors que le chef de la délégation palestinienne aux négociations de paix à Washington, Haïdar Abdel Chafi, a dénoncé les «meurtres d'innocents». (ats, afp)

Naufrage du Titanic

## «Trésor» à rendre

Bijoux, lorgnons, vêtements, cartes de visite: certains objets des passagers du Titanic pourront être récupérés par les descendants des victimes du naufrage. Le secrétaire d'Etat français à la Mer, Charles Josselin, a lancé hier un appel international aux ayants droit des passagers du paquebot, qui a sombré en 1912.

Les objets retrouvés ont été photographiés et figurent dans des catalogues qui seront exposés pendant trois mois dans les ambassades de France à Washington et Londres, au secrétariat d'Etat à la Mer, à Paris, et au quartier des affaires maritimes, à Lorient. «Je suis curieux de savoir où nous en serons dans trois mois, qui se sera manifesté», a déclaré Charles Josselin au cours d'une conférence de presse.

En dépit d'un séjour prolongé

au fond de la mer, ces objets sont aujourd'hui dans un état de conservation remarquable. L'absence d'oxygène, de lumière et de vie animale en eau profonde évite la détérioration. De plus, l'électricité de France a mis au point des techniques de restauration par électrolyse qui ont permis de décoller la gangue qui recouvrait les objets.

Le Titanic, paquebot britannique de prestige de la White Star Line, a sombré dans la nuit du 14 au 15 avril 1912, après avoir heurté un iceberg. Il gît aujourd'hui par 3950 m de fond, à 725 km au sud-est de Terre-Neuve. Le naufrage avait fait 1490 victimes. Il avait d'autant plus frappé l'imagination collective que le Titanic était alors le plus grand navire du monde. Considéré comme insubmersible, il effectuait son voyage inaugural de Southampton à New York. (ats, reuter)

Echecs: un match lourd de conséquences

## Bobby Fisher inculpé

Le champion d'échecs américain Bobby Fisher a été inculpé hier pour violation de l'embargo américain contre la Serbie et le Monténégro. Il avait disputé un match-exhibition contre Boris Spassky dans une île yougoslave cet automne.

Un procureur a précisé qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre l'ancien champion du monde d'échecs, qui se trouvait encore en Yougoslavie. Bobby Fisher a été inculpé pour violation des lois économiques internationales d'urgence concernant toutes les transactions commerciales américaines avec la nouvelle Yougoslavie

(Serbie et Monténégro), a-t-il ajouté.

Avant le début du match, qui a duré deux mois et s'est achevé par la victoire de Fisher en novembre, le champion américain avait été prévenu par une lettre du Département du trésor qu'il enfreignait la loi américaine en se rendant en Yougoslavie.

Ce dernier avait ignoré les avertissements. Sa victoire dans le match-revanche de la finale du championnat du monde de 1972 à Reykjavik lui a rapporté 3,35 millions de dollars. Il risque une peine maximale de dix ans de prison et une amende de 250.000 dollars. Ses biens peuvent être confisqués. (ats, reuter)

Los Angeles

## Une nuit d'émeute

La police de Los Angeles a été placée en état d'alerte lundi soir après une manifestation qui a dégénéré en bataille rangée avec jets de bouteilles et de pierres. Douze personnes ont été légèrement blessées et 55 interpellées. La situation était redevenue calme hier à midi.

Par ailleurs, la police a précisé que le meurtre d'un commerçant qui protégeait son commerce contre des pillards ne devait pas être mis sur le compte de ces émeutes.

Pour le commissaire Willie Williams, les policiers ont la situation bien en main et leur réaction a été rapide et excellente. Il a imputé la responsabilité de ces échauffourées à des «groupes organisés» qui ont tiré avantage d'une précédente manifestation pacifique en faveur de quatre Noirs emprisonnés pour le passage à tabac d'un camionneur blanc pendant les émeutes de Los Angeles le 29 avril.

Après le départ dans l'après-midi des manifestants qui distribuaient des tracts de soutien pour les quatre hommes à l'angle des rues Florence et Nor-

mandie, à South Central - un des principaux quartiers touchés par les émeutes - une cinquantaine de personnes venues manifester sont devenues incontrôlables. Certaines ont bloqué la circulation et d'autres ont lancé des bouteilles et des pierres.

Des policiers anti-émeutes sont intervenus et ont procédé à des interpellations, principalement de manifestants qui refusaient de se disperser. Dans la matinée d'hier, la situation était redevenue normale.

### ALERTE ÉTENDUE

D'abord limitée à South Central, l'alerte avait été étendue à toute la ville afin «de s'assurer que le personnel serait disponible en cas d'escalade» de la violence.

Les émeutes de Los Angeles avaient éclaté le 29 avril dernier après l'acquiescement de quatre policiers blancs qui avaient passé à tabac un automobiliste noir comme le prouvait un enregistrement vidéo tourné par un amateur. Pendant les émeutes, quatre Noirs avaient répliqué en tirant Reginald Denny de son camion et en le frappant devant les caméras de la télévision. (ap)



## Conseil des ministres de la CSCE à Stockholm

## Une percée pour la paix

**16 décembre 1770** - Ludwig van Beethoven voit le jour à Bonn. Chantre alcoolique, son père veut en faire un musicien. Beethoven fera son éducation musicale avec Neefe, organiste de la cour, qui lui fait découvrir Bach et Mozart. Il s'installe à Vienne en 1787 et s'intéresse à tout: l'art français du XVIIIe siècle, l'opéra-comique, la composition. Sa première symphonie le révélera au public en 1800, prélude à une carrière exceptionnelle, mais assombrie par sa surdité. Il meurt en 1827.

## BRÈVES

## CFC dans la CE

## Éliminés dès 1995

Les ministres de l'Environnement des Douze sont tombés d'accord hier pour éliminer, dès le 1er janvier 1995, les gaz CFC et autres, utilisés dans les systèmes de réfrigération. Ceux-ci détruisent la couche d'ozone protégeant la planète des rayons ultraviolets.

## Traité de Maastricht

## La Hollande ratifie

Le Sénat néerlandais a approuvé hier soir à une large majorité et par acclamations le Traité de Maastricht qui fonde l'Union politique, économique et monétaire européenne. Avec ce vote, l'ensemble du Parlement néerlandais a approuvé le Traité de Maastricht en faveur duquel la Chambre des députés s'était déjà prononcée le 12 novembre dernier par 137 voix contre 13.

## TV haute définition

## Londres bloque les Douze

La Grande-Bretagne a bloqué hier un accord européen sur le développement de la télévision haute définition (TVHD). Lors d'une réunion des ministres des Télécommunications de la CE à Bruxelles, les Britanniques ont rejeté ce plan qui prévoyait des crédits de 3,3 milliards de francs sur cinq ans. Tim Sainsbury, ministre britannique de l'Industrie, a avancé qu'il serait inutile de soutenir le programme européen car il pourrait être rendu vite obsolète par ceux développés par les américains ou les japonais.

## Grande-Bretagne

## Toyota s'installe

Après Nissan et Honda, Toyota Motor inaugure aujourd'hui sa première usine de production en terre britannique. En pleine récession mondiale du marché automobile et alors que ses propres résultats financiers accusent un sérieux ralentissement, Toyota prévoit de produire jusqu'à 200.000 modèles Carina E par an vers la fin de la décennie dans son usine géante de Burnaston (centre de l'Angleterre).

A l'issue de leur réunion à Stockholm, les ministres participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ont signé hier la Convention sur le règlement pacifique des différends. Le conseiller fédéral René Felber a signé la «Convention de Stockholm» au nom de la Suisse. Celle-ci prévoit notamment la mise en place à Genève d'une «Cour de conciliation et d'arbitrage».

Les ministres ont par ailleurs nommé un haut-commissaire pour les minorités, en la personne de l'ancien ministre néerlandais des Affaires étrangères, Max van der Stoep. Ils ont également annoncé la poursuite des missions d'observation de la CSCE dans les territoires en crise des Balkans, du Caucase et de la Baltique.

Les ministres ont adopté une position de compromis sur la Yougoslavie qui évite de demander à l'ONU de lever l'embargo sur les livraisons d'armes. La résolution est en revanche favorable à des mesures de rétorsion contre les avions violant l'interdiction de survol de la Bosnie-Herzégovine. Elle stipule que le Conseil de sécurité «devrait d'urgence envisager de prendre les décisions adéquates». Dans leur communiqué final, les ministres condamnent la Serbie, qu'elle rend responsable de «la pratique odieuse de la purification ethnique». La CSCE souhaite aussi que les personnes coupables de crimes contre l'humanité soient considérées com-

me individuellement responsables de leurs actes. La nouvelle Yougoslavie, réduite à la Serbie et au Monténégro, fait toujours partie de la CSCE mais a été exclue des discussions. Elle était absente de la réunion de Stockholm. Deux nouveaux membres seront admis à partir du 1er janvier: la république tchèque et la république slovaque, pays successeurs de la Tchécoslovaquie. Les ministres n'ont en revanche pas accepté la demande d'adhésion de la Macédoine.

## EFFICACITÉ RENFORCÉE

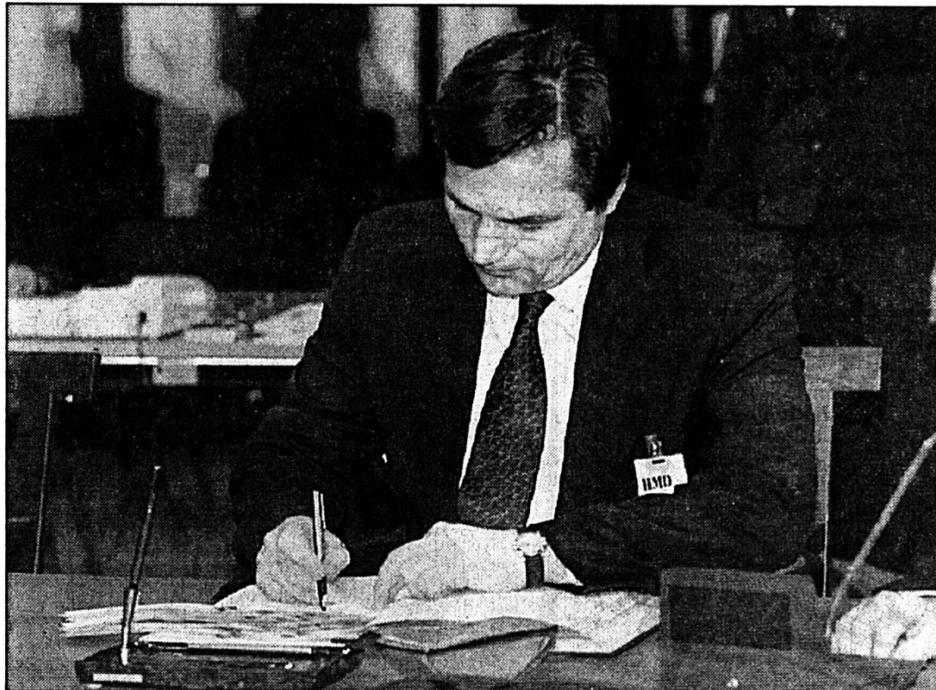
La présidente de la CSCE, le ministre suédois des Affaires étrangères Margaretha af Ugglas, s'est félicitée des travaux menés à Stockholm. «La CSCE est désormais une organisation disposant d'instruments, d'institutions et de moyens de juridiction plus contraignants», a-t-elle souligné.

Trente ministres de la CSCE sur 52 ont signé la Convention de Stockholm portant sur un mécanisme contraignant de règlement pacifique des différends. Parmi les Etats non-signataires figurent notamment les Etats-Unis, qui ont toujours refusé d'adopter des règlements impliquant une limitation de leur souveraineté nationale. La Russie a en revanche signé la Convention, ce qui constitue une surprise aux yeux des observateurs.

Le choix de Genève comme siège de la Cour de conciliation et d'arbitrage constitue le «salaire de l'engagement de la diplomatie suisse en faveur d'une procédure de règlement des différends juridiquement contraignante», a pour sa part souligné M. Felber devant la presse.

## QUINZE ANS D'EFFORTS

Après plus de quinze années d'efforts, la diplomatie suisse a



Le ministre bosnien des Affaires étrangères signe la convention de la CSCE. Les différends entre membres de la Conférence devront être apaisés pacifiquement. (AP/Keystone)

en effet convaincu les participants à la CSCE que la sécurité collective devait reposer sur un mode contraignant de règlement des différends, associé à des mesures en faveur des minorités.

L'accord sur le règlement pacifique des différends prévoit une procédure en deux étapes: une phase de conciliation avec l'audition des parties au conflit; ensuite, une procédure d'arbitrage augmentée de décisions contraignantes pour les parties.

La Cour de conciliation et d'arbitrage de Genève n'est pas conçue comme une institution permanente. Il s'agit plutôt d'un système juridique à disposition

des membres de la CSCE. La Cour de Genève est la première institution de la CSCE à établir son siège en Suisse. (ats)

## Felber explique

La Communauté européenne (CE) n'est pas disposée à accorder à la Suisse un statut spécial à la suite de son rejet de l'EEE, a indiqué hier à Stockholm le conseiller fédéral René Felber, qui s'est entretenu en marge de la CSCE avec son homologue britannique Douglas Hurd. En outre, la CE ne viendra pas frapper à la porte de la Suisse en vue d'une éventuelle adhésion. «Ceux qui croient à la possibilité de régler nos problèmes grâce à des accords ponctuels bilatéraux se trompent eux-mêmes», a poursuivi le chef du DFAE. Il a précisé que ses entretiens avec ses collègues de la CE ne lui avaient laissé aucune illusion quant à la possibilité pour la Suisse de participer partiellement à l'Espace économique européen (EEE). (ats)

## Combats en Bosnie avant la réunion de Genève

## Sarajevo isolée

Les combats se sont poursuivis hier en Bosnie, tandis que la capitale Sarajevo connaissait une journée de calme relatif, à la veille d'une réunion ministérielle de la Conférence permanente sur l'ex-Yougoslavie à Genève. Les présidents de la Conférence, Cyrus Vance et Lord Owen, ont adressé hier un message aux électeurs yougoslaves pour qu'ils choisissent «la voie de la paix» lors des élections de dimanche.

Sur le terrain, les conditions de vie empiraient à Sarajevo malgré l'accalmie. Les vols humanitaires ne devaient pas reprendre avant samedi au plus tôt, selon un porte-parole de la FOR-PRONU. En outre, les pourparlers sur la démilitarisation de Sarajevo étaient au point mort.

## Retrait de l'armée russe

## Accord germano-russe

Au deuxième jour de sa première visite en Russie post-communiste, le chancelier allemand Helmut Kohl a conclu hier un accord avec le président russe Boris Eltsine visant à accélérer le retrait des troupes de l'ex-Armée rouge du territoire allemand.

Le porte-parole allemand Dieter Vogel a déclaré que selon le nouveau calendrier, le dernier soldat russe aura quitté le territoire de l'ex-RDA le 30 juin 1994, soit

Aucun progrès n'était perceptible non plus dans les négociations en vue de l'ouverture de corridors d'accès et de sortie de la capitale assiégée, en dépit de l'accord de principe conclu dimanche. Les forces du gouvernement bosnien ont lié ces discussions à un retrait hors de portée de la capitale de l'artillerie.

A la veille de la tenue à Genève d'une réunion sur la Bosnie de 24 ministres des Affaires étrangères, le président yougoslave Dobrica Cosic et le président serbe Slobodan Milosevic ont reçu à Belgrade le leader des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic. Ils ont souligné à son intention «l'intérêt vital» que représenterait «de retour à une paix durable et juste dans l'ex-Bosnie-Herzégovine». (ats)

## France: procès de Céline

## Acquittement requis

A l'issue d'un réquisitoire de deux heures, l'avocat général Michel Legrand a demandé hier aux jurés de la cour d'assises de l'Isère d'acquitter Richard Roman. Celui-ci est accusé du meurtre de Céline Jourdan. Le représentant du ministère public a en revanche requis la prison à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté maximale, à l'encontre de Didier Gentil. Michel Legrand a tenté d'expliquer aux jurés que les charges sur lesquelles reposaient l'accusation de Roman étaient insuffisantes. Le représentant du ministère public n'a voulu s'attacher qu'aux indices matériels, qui, a-t-il dit, accusent Gentil et lui seul. (ats)

## Pots-de-vin en Italie

## Craxi inculpé

Le Parquet de Milan a informé le dirigeant socialiste Bettino Craxi qu'il était l'objet d'une enquête préliminaire liée à une affaire de corruption, recel et financement illicite de parti politique, a rapporté hier l'agence ANSA. M. Craxi a pour sa part rejeté les accusations portées contre lui. Dans l'enquête concernant l'ancien premier ministre italien, le tribunal a agi sur la foi du témoignage donné par Giacomo Mancini, l'un des vieux adversaires de Bettino Craxi au sein du parti socialiste, qui a perdu son siège lors des législatives d'avril. (ats)

## CE: interlocuteur privilégié de la Suisse

## Andriessen jette le gant

Le Néerlandais Frans Andriessen, vice-président de la Commission européenne, a annoncé hier qu'il quitterait à la fin de cette année l'exécutif des Douze, où il siège depuis douze ans. En tant que commissaire aux relations extérieures de la CE, M. Andriessen a assuré la reponsabilité des négociations sur l'Espace économique européen (EEE) avec les pays de l'AELE.

M. Andriessen quitte la Commission sur un succès, la naissance du «plus grand marché du monde». Au soir du 6 décembre, le commissaire avait dit sa déception de voir la Suisse choisir l'isolement, à la suite de ces longues et difficiles négociations. Le siège néerlandais à la Commission européenne sera occupé

dès janvier par l'actuel ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, M. Hans van den Broek. M. Andriessen n'a pas donné de raison expliquant son départ. Un porte-parole de la Commission a démenti que celui-ci soit dû aux divergences avec le président Delors sur l'accord agricole avec les Américains.

La constitution aujourd'hui de la nouvelle commission sera l'occasion d'une redistribution des attributions au sein du collège. C'est justement le poste de M. Andriessen qui fait l'objet des principales convoitises. Son portefeuille, qui couvre des domaines aussi vastes que la politique commerciale (dont le GATT) et les relations étrangères (dont l'élargissement), pourrait être partagé. (ats)

## 007 aux enchères

Sept ans de secrets du plus célèbre agent secret de Sa Majesté, James Bond 007, se sont vendus 14.300 livres (plus de 30.000 francs) aux enchères hier chez Sotheby's. C'est la moitié de ce qu'escomptait le marchand d'art londonien.



Les notes de travail du père de Bond, Ian Fleming, faisaient partie d'une vente de manuscrits. Dans ce dossier de 128

pages, dactylographiées sur papier pelure puis amplement annotées à la main, Ian Fleming avait consigné des réflexions sur les sujets les plus divers.

On ne sait pas vraiment qui de l'auteur ou du personnage estime que, dans une aventure amoureuse, «les femmes plus âgées sont les meilleures, car elles pensent toujours qu'elles le font peut-être pour la dernière fois». Ou: «La plupart des gens sont inconscients jusqu'à 17 ans, rêvent jusqu'à 25, sont éveillés jusqu'à 39, fous après 40, morts après 60». Ian Fleming est mort à 57 ans. (ats)

# Prix bas permanents!

Choix parmi 900 prix bas permanents:

**Fendant Ravigny 1991**  
7dl



**Côte de Provence Rosé a.c. 1991**

7dl **5.25**

**Veltliner DOC 1988**

7,5dl **5.25**

**Bourgogne Chardonnay a.c. 1991**

7dl **6.95**

**Dôle les Romains 1991**

7dl **7.25**

**Fendant 13 Etoiles 1991**

7dl **7.45**

**Riesling Alsace a.c. 1991**

7,5dl **7.45**

**Dôle Crettenaz 1991**

7dl **7.65**

**Vino Nobile di Montepulciano Carpineto Riserva DOCG 1988**

7,5dl **9.95**

**Rioja F. Paternina Gran Reserva 1981**

7,5dl **11.45**

**PASTA DORO HERO Spaghetti 500g**



**Penne rigate Corelli**

500g **-.95**

**Gnocchi Corelli**

500g **-.95**

**Spaghetti Corelli**

500g **-.95**

**Cornettes Bonita**

500g **1.30**

**Nouilles Bonita**

500g **1.50**

**Spätzli Bonita**

500g **1.50**

**Spaghetti LA CHINOISE**

500g **2.15**

**Nouillettes LA CHINOISE**

500g **2.35**

**Tortellini LA CHINOISE**

250g **2.75**

**Moutarde THOMY mi-forte 200g**



**Maïs en grains**

340g **1.10**

**Ananas Golden Fruit 10 tranches**

283g **1.45**

**Pointes d'asperges**

185g **2.25**

**Poires Golden Fruit**

475g **2.25**

**Gourmet Hero Choix de légumes**

260g **3.25**

**Chanterelles**

100g **3.70**

**Miel Langnese première sélection**

500g **4.60**

**Nutella**

500g **4.95**

**Hero Farce à voi-au-vent avec ris**

2 x 415g **9.50**

## Imbattable en multipack!

**Médoc a.c. 1989/90**

Vin rouge français



**6 bouteilles de 7dl**

**29.90**

au lieu de 41.70

(4.99 la bouteille)

**Combipack LA CHINOISE**

- Spaghetti • Nouillettes larges
- Cornettes Royales
- Nouillettes



**7.95**

**5 x 500g**

au lieu de 11.15

(1.59 l'emballage)

**Hero**

- sauce tomate bolognaise
- sugo sauce tomate



**2 x 420g**

**4.90**

au lieu de 5.90

Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des **BONS DE TABAC** d'une valeur de Fr. **1.25**

Echantillon sans valeur

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER satellites! Valable dès le: 16.12.92 Mi-51/161292

**Nous sommes toujours avantageux!**

**DENNER SUPERDISCOUNT**

Budget des PTT et des CFF discutés par les Chambres fédérales

# Régies sur la sellette

**15 décembre 1942** - La police de Berne et la police fédérale découvrent une imprimerie clandestine installée dans la Ville fédérale. Elle imprimait, brochait et expédiait des imprimés illégaux dont la composition lui parvenait de Genève. Une seconde cachette, contenant trois autres presses pas encore utilisées, est aussi découverte. Le communiste bâlois Emil Arnold est arrêté, étant considéré comme responsable de l'imprimerie.

## BRÈVES

### Chimie bâloise

#### La CCT acceptée

Le nouveau contrat collectif de travail pour la chimie bâloise a été accepté mardi soir par près de 1000 syndicalistes. Il concerne 13.000 emplois. Pour la première fois, il n'oblige pas à une adaptation automatique au renchérissement. Il prévoit néanmoins une augmentation des salaires de 4,5%, un jour de vacances supplémentaire.

### Affaire Calvi

#### L'enquête débute en Suisse

Le procureur italien Francesco de Leo est en Suisse. Il enquête sur la mort de l'ancien président du Banco Ambrosiano de Milan, Roberto Calvi, retrouvé pendu en 1982 sous un pont londonien. Quant à Jürg Heer, l'ancien directeur de la Banque Rothschild de Zurich qui a fait parler de lui ces derniers jours avec des déclarations sur l'affaire Calvi, il se trouve probablement à l'étranger. Même le Ministre public zurichois ne sait pas où il se trouve.

### EPFZ et EEE

#### La mobilité malgré tout

Malgré le non suisse à l'EEE, l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) mettra tout en œuvre pour que la mobilité des étudiants et du corps enseignant ne soit pas entravé. Cela même si les conditions deviennent plus difficiles. La bonne collaboration avec les hautes écoles de Suisse romande sera intensifiée.

### Cirque Knie

#### Sixième génération

Franco et Fredy jr. Knie sont les nouveaux directeurs du cirque national. Ils représentent la sixième génération à la tête de l'entreprise. Les deux anciens - Fredy et Rolf - ont décidé de passer la main au terme de la tournée 1992.

### Commerce extérieur

#### Balance positive

Le commerce extérieur suisse s'est caractérisé en novembre dernier par un nouveau recul des importations et une diminution de la croissance des exportations. Avec l'amélioration des termes de l'échange - prix plus élevés à la sortie et légèrement inférieurs à l'entrée - la balance commerciale a dégagé un solde positif pour la 3e fois consécutive.

L'heure de vérité approche pour les CFF, très endettés. Le Parlement décidera l'an prochain sur la base de propositions du Conseil fédéral quelles sont les offres à conserver et à quel prix. La Chambre du peuple n'en a pas moins approuvé hier par 73 voix contre 12 le budget 1993 des CFF. Dans le même temps, le Conseil des Etats a approuvé par 29 voix sans opposition le budget 1993 des PTT, qui prévoit un excédent de 107 millions de francs pour des recettes de 14 milliards.

Avant de donner sa bénédiction au budget des CFF, le Conseil national a repoussé à l'appel nominal par 124 voix contre 50 et neuf abstentions une motion du groupe radical. Le budget des CFF n'a toutefois satisfait personne car il témoigne d'une situation financière précaire. Malgré des subventions fédérales record - 2,174 milliards de francs - les CFF prévoient un déficit de 234 millions. Une fois de plus, la régie ne pourra pas contribuer aux frais d'infrastructure comme l'y oblige son mandat de prestation. Si aucun coup de barre n'est donné, la Confédération pourrait bien devoir aller à partir du milieu des années 90 de quelque trois milliards par an pour renflouer les CFF.

Une situation financière aussi

mauvaise a conduit les radicaux soutenus par les libéraux, les Automobilistes, les Démocrates suisses et la Ligue des Tessinois à s'attaquer de front à la régie. Il faut tirer dès maintenant le signal d'alarme et ne pas attendre les propositions d'assainissement, s'est exclamé Manfred Aregger (PRD/LU). Le Conseil fédéral est trop aimable avec les CFF dont le management s'abandonne à la résignation. Selon le conseiller national lucernois, renvoyer le budget au Conseil fédéral, c'est donner un signe politique. En ne prévoyant pas de participation aux coûts d'infrastructure, le budget des CFF ne satisfait pas au mandat de prestation de 1987 et doit donc être revu.

### PRIVATISATION?

Adolf Ogi et les autres groupes étaient d'avis qu'il ne fallait pas assainir les CFF à travers le budget mais travailler à un nouveau mandat de prestation sur la base des réflexions d'un groupe du travail.

Socialistes, Verts mais aussi démocrates-chrétiens ont accueilli avec réserves les propositions visant à privatiser les CFF. Le danger existe que l'on ne privatise que les prestations rentables tout en laissant à l'Etat le trafic régional et le trafic marchandises, non rentables. Le débat de fond sur le trafic devra tenir compte des coûts du trafic privé.

L'heure de vérité viendra au début de l'année prochaine pour les CFF, quand le groupe de réflexion présentera ses propositions, a expliqué Adolf Ogi, patron du Département des transports, des communications et de l'énergie. C'est à ce moment-là



Adolf Ogi

Le conseiller fédéral a dû se battre pied à pied hier devant le Conseil national à propos du budget des CFF.

que le Parlement devra dire ce que les CFF peuvent encore coûter. Un renvoi du budget CFF entraînerait de nouvelles réductions de personnel, voire des hausses de tarifs difficiles à imposer sur le marché.

### LES PTT AUX ÉTATS

De son côté, le Conseil des Etats a approuvé hier soir par 29 voix sans opposition le budget 1993 des PTT, qui prévoit un excédent de 107 millions de francs

pour des recettes de 14 milliards. Des réserves ont cependant été émises, notamment au sujet des fermetures de bureaux de poste prévues. Le Conseil national avait déjà donné son aval au budget la semaine dernière. Bien que les PTT se trouvent toujours dans une situation financièrement périlleuse, ils sont sur le bon chemin, a déclaré le rapporteur Kurt Schüle (PRD/SH). Pour sa part, Hans Bisig (PRD/SZ) a regretté que les

compressions de personnel se fassent avant tout dans les classes inférieures de traitement.

Les mesures de rationalisation exigées des PTT laissent forcément des traces au niveau du personnel et des bureaux de poste, a répliqué le conseiller fédéral Adolf Ogi. Mais il a affirmé que l'entreprise ménagerait les régions de montagne et ne ferait rien sans coopération avec les intéressés. (ats, ap)

Quatre compagnies aériennes suisses: Swissair, Balair, Crossair et CTA

## Regroupement à l'étude

Une utilisation rationnelle des capacités aériennes nécessite le regroupement des quatre compagnies suisses, soit de CTA, Balair, Crossair et Swissair, en deux entreprises, estime le président d'Aerosuisse, Willy Frick. Cette mesure a fait l'objet de discussions lundi, à Genève, entre les conseils d'administration de Balair et de CTA. Le chemin que prendront les compagnies aériennes sera connu ces prochains jours.

CTA et Balair ont regroupé cet été diverses activités au sol et nommé un directeur unique, Peter Haslebach. La coopération devrait s'étendre au trafic aérien, souhaite Willy Frick, le président de la Fédération faitière de l'aéronautique suisse.

Balair se concentrerait sur les lignes charters longues distances, alors que CTA s'occuperait des courtes distances.

Même constat pour Crossair. La compagnie ne devrait plus mener une politique indépendante, précise à l'ATS, M. Frick. Les lignes à l'intérieur de l'Europe ne permettent actuellement plus de dégager des gains, ajoute-t-il. Crossair devrait desservir l'Europe à la place de Swissair. Le regroupement des ces quatre compagnies aboutirait à deux entreprises: Swissair et Swissair-Charter.

Les synergies se trouveront avant tout dans le secteur administratif, poursuit M. Frick. Un tel regroupement ne laisserait que peu de marge de manœuvre au personnel navigant. Des dé-

cision pourraient être prises en ce qui concerne la formation des pilotes.

Selon M. Frick, la Confédération devrait ainsi reprendre à Swissair l'école de pilotage SLS. Les jeunes pilotes auraient ainsi la possibilité d'acquérir suffisamment d'expérience sur de courtes distances par le truchement de cette formation commune et ne plus devoir occuper le siège du copilote pendant leurs meilleures années.

Une étude de la société de conseil aux entreprises McKinsey a montré que le potentiel de synergie des deux compagnies (Balair et CTA) atteignait de 20 à 30 millions de francs, selon un article paru dans le journal allemand «Finanz und Wirtschaft». (ats)

Puissance de la centrale de Leibstadt

## Encore des critiques

Après Mühleberg (BE), c'est l'augmentation de 15% de la puissance de la centrale nucléaire de Leibstadt (AG) qui échauffe les esprits. La Fondation suisse de l'énergie (FSE) estime que cette hausse se heurte au moratoire nucléaire adopté par le peuple suisse en septembre 1990. L'Union suisse des centrales suisses d'électricité (USC) et l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) protestent contre la FSE.

La FSE s'oppose à la Division principale de la sécurité des installations nucléaires chargée d'examiner les quelque 5500 re-

cours contre l'augmentation de la capacité de production de la centrale. Cette division est partielle et incompétente, a estimé le président de la FSE Conrad Brunner hier devant la presse.

La FSE est fondamentalement contre la possibilité - ouverte par le programme «Energie 2000» - d'augmenter la puissance des centrales nucléaires suisses de 10%. Elle va à l'encontre de l'esprit du moratoire, car, ainsi, on arrivera à une augmentation de la puissance de 300 mégawatts. Cela équivaut à la construction d'une nouvelle petite centrale. (ats)

Immunité parlementaire

## A revoir

Se référant notamment au cas de Jean Ziegler, le Conseil des Etats a décidé hier que le temps était venu de réexaminer à fond la notion d'immunité parlementaire. Il a accepté une proposition dans ce sens de sa commission des affaires juridiques, qui donne suite à une initiative d'Ernst Ruesch (PRD/SG). La réglementation actuelle est trop compliquée, estime la commission. Elle ne permet pas de faire la différence entre les activités privées, les activités professionnelles et les activités parlementaires des députés. M. Ruesch a trouvé choquant que toute affirmation prononcée au parlement par l'auteur d'un livre en sa qualité de député avant la parution de l'ouvrage soit protégée par l'immunité. L'immunité parlementaire de Jean Ziegler avait été levée en été 1991 par 16 voix contre 15, à la suite de son conflit avec Nessim Gaon. C'était le premier cas depuis 50 ans. (ats)

Fonctionnaires fédéraux

## Renchérissement compensé

Les fonctionnaires fédéraux bénéficieront d'une compensation du renchérissement de 3% l'an prochain. C'est ce qu'a annoncé hier Adolf Ogi devant le Conseil national. L'Office fédéral du personnel n'a ni confirmé, ni infirmé cette information, se contentant d'annoncer un communiqué pour aujourd'hui.

En prenant une telle décision, le gouvernement a fait usage de sa compétence de réduire d'un demi-pour-cent les 3,5% inscrits au budget pour la compensation du renchérissement. Le Conseil fédéral avait déjà évoqué une telle possibilité avant les débats sur le budget au cas où le renchérissement continuerait de baisser jusqu'à la fin de l'année. La compensation du renchérissement coûtera ainsi 115 millions à la Confédération, soit 19 millions de moins que prévu. (ap)

Après s'être mis en porte-à-faux dans leur position face à l'Europe

## Les Verts tentent de se justifier

Commentant le refus de l'EEE, le groupe écologiste du Conseil national a souligné hier au cours d'une conférence de presse que son opposition n'était pas motivée par l'isolationnisme, au contraire. Le groupe est favorable à l'adhésion de la Suisse à l'ONU et à une négociation pour l'adhésion à la CE. Les Romands Laurent Rebeaud et Irène Gardiol, qui étaient pour l'EEE, ont adhéré à cette analyse, mais avec des nuances.

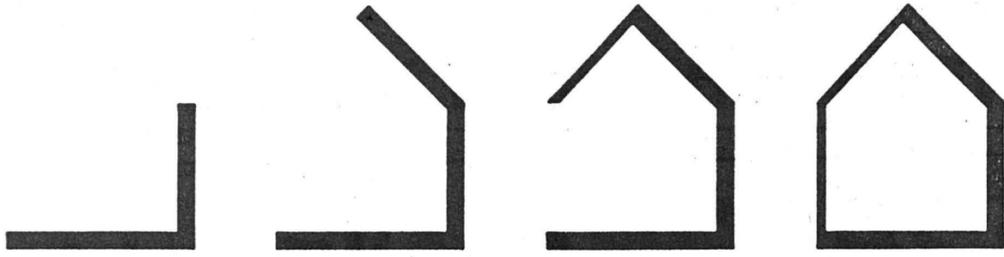
Le groupe écologiste a rejeté l'EEE à cause de ses lacunes. C'était aussi un non à une concurrence illimitée. Mais la fracture le long de la frontière

linguistique est douloureuse. Les groupes linguistiques peinent et doivent beaucoup apprendre les uns des autres, a dit Mme Diener. Il serait dangereux de nier l'existence et la montée en force d'une forme de nationalisme défensif en Suisse italienne et en Suisse allemande, ont estimé Laurent Rebeaud et Irène Gardiol. «Nous sommes à 180 degrés opposés à Blocher», a dit cette dernière. Cela dit, les écologistes romands ne sont pris d'aucune fièvre séparatiste, ils sont «Suisse à part entière». Seul un oui à l'intégration européenne, quels que soient les défauts des institutions, permettra à la Suisse de se réconcilier avec elle-même. Les écologistes sont

en outre prêts à reprendre globalement, en procédure ordinaire, les modifications législatives du paquet Eurolex.

Sur le plan intérieur, le groupe préconise une économie écologique, mais il souligne que cet argument n'a pas été pour lui au premier plan de sa campagne contre l'EEE. Campagne qui, faute de moyens financiers, ne lui a pas permis de se démarquer assez des opposants de droite.

Le programme des «Verts», qui fera encore l'objet d'une conférence de presse en janvier, prévoit un impôt sur l'énergie, une révision du droit cartellaire, moins de bureaucratie, d'interdictions et d'obligations. (ats)

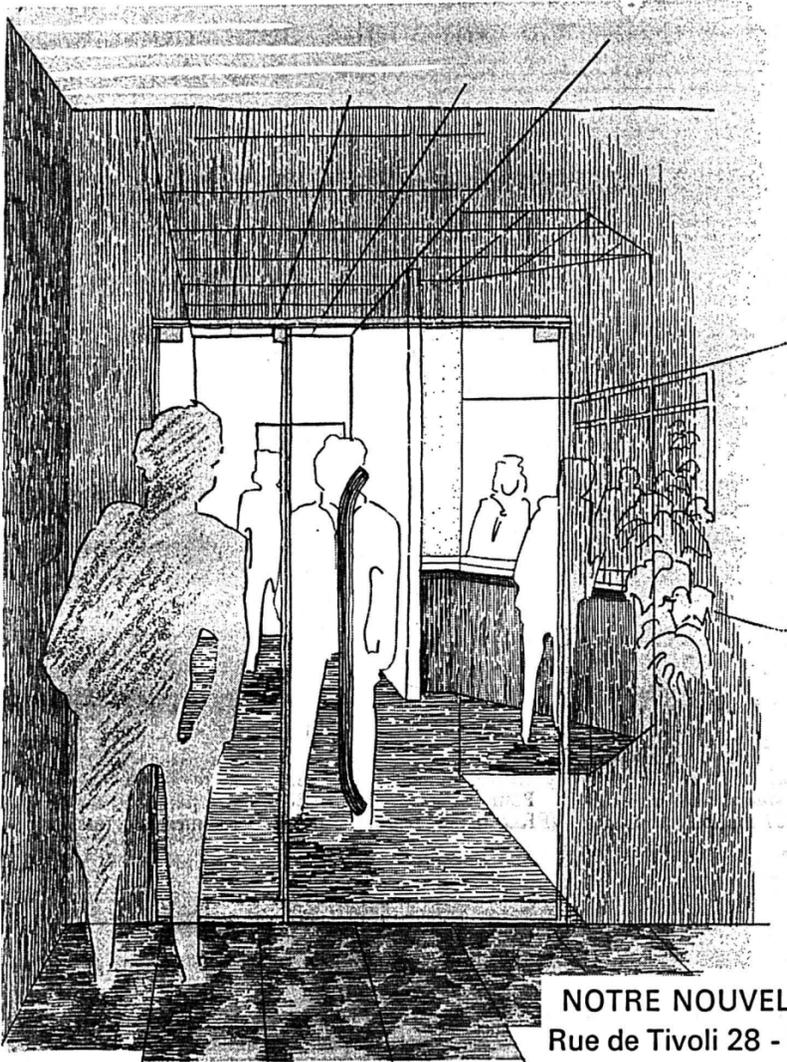


**• B • N • M • B •**

## Bureau Neuchâtelois des Métiers du Bâtiment

les membres de nos

associations vous souhaitent de bonnes et heureuses Fêtes de fin d'année



**NOTRE NOUVELLE ADRESSE:**  
Rue de Tivoli 28 - 2003 Neuchâtel  
Tél.(038) 30 28 80/82  
Fax (038) 30 28 77



ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE  
DES INSTALLATEURS ÉLECTRICIENS



FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS  
SECTION DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES ENTREPRENEURS



Association neuchâteloise  
des Maîtres Menuisiers Charpentiers Ebénistes  
et Parqueteurs



ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE  
DES MAÎTRES PLÂTRIERS-PEINTRES



ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE  
DES TECHNIVIERRIERS

### Nos membres :

AIASSA J. & FILS - VALANGIN / G. CIULLO S.A. - PESEUX / PIERRE BALLI - NEUCHÂTEL / AP CUNIER S.A. - LE LANDERON / JOST - LA CHAUX-DE-FONDS / BELLENOT JACQUES - CHÉZARD / AUBRY RENÉ - LA CHAUX-DE-FONDS / FRANCIS BANDI - LE LOCLE / BERGER PIERRE S.A. - LE LANDERON / BERTSCHINGER MAX - LES BRENETS / R. BARBIER S.A. - BÔLE / ALLANFRANCHINI & CIE S.A. - NEUCHÂTEL / BESANCET JACQUES - CORCELLES / JEAN REZZONICO - NEUCHÂTEL / SCHLEPPY S.A. - NEUCHÂTEL / MONNIER-NIEDERHAUSER S.A. - CORMONDRECHE / WALZER FRÈRES S.A. - LA CHAUX-DE-FONDS / STUAG S.A. - NEUCHÂTEL / CLAUDE JEANNERET - LE LOCLE / QUIRICI FRÈRES S.A. - BOUDRY / ATTILIO PROSERPI - MONTMOLLIN / GENELEC S.A. - NEUCHÂTEL / MARC DROZ - SAINT-MARTIN / GINDRAUX & FILS - SAINT-AUBIN / TECHNOGLASS S.A. - LE LOCLE / RENAUD BIERI - LA CHAUX-DE-FONDS / COULET L.-A. - SAINT-BLAISE / EDOUARD KOENIG - NEUCHÂTEL / KRIEG JACQUES-ALAIN - LIGNIÈRES / SCHNEEBERGER & CIE - MÔTIERS / DUBOIS G. & FILS - FLEURIER / ELEXA S.A. - NEUCHÂTEL / PIERRE COSSA - LA CHAUX-DE-FONDS / HG COMMERCIALE SSE - CORCELLES / J. KAUFMANN - NEUCHÂTEL / PELLATON S.A. - CRESSIER / G. DI GIUSTO - NEUCHÂTEL / WALO BERTSCHINGER S.A. - NEUCHÂTEL / MONTANDON & CIE - LA CHAUX-DE-FONDS / CALAME RALPH - NEUCHÂTEL / LIVIO BASSANI - LA CHAUX-DE-FONDS / SYDLER S.A. - NEUCHÂTEL / CODONI & CIE S.A. - COUVET / VERMOT JEAN-PHILIPPE - CORTAILLOD / ROMANO JEAN-CLAUDE - LA CHAUX-DE-FONDS / GOTZ & PORRA - NEUCHÂTEL / F. PIEMONTESE S.A. - FONTAINEMELON / SCHIESS FÉLIX - LE LOCLE / J.-J. ROOSLI - CORMONDRECHE / NOSEDA S.A. - SAINT-BLAISE / ANDRÉ GATTONI - LA CHAUX-DE-FONDS / SETIMAC ETANCHÉITÉ S.A. - NEUCHÂTEL / JAGGI + SCHERLER S.A. - NEUCHÂTEL / DUCOMMUN BERNARD - LA CHAUX-DE-FONDS / ARRIGO & CIE S.A. - PESEUX / SAHLI ET SURIANO S.A. - AUVERNIER / PATRICK FÉVRIER - BOUDRY / REVÊTEMENTS ET TRAVAUX SPÉCIAUX - AREUSE / BOVAY PHILIPPE - LA CHAUX-DE-FONDS / JACQUES-ANDRÉ PIFFARETTI & FILS - LE LOCLE / FRED JOST - NEUCHÂTEL / MERONI S.A. - LE LOCLE / MATTHEY JEAN-CLAUDE - SAVAGNIER / FINGER FRÉDÉRIC - LES PONTS-DE-MARTEL / DOMENICO CORSINI - LA CHAUX-DE-FONDS / ERIC CHALLANDES & FILS - CERNIER / ELECTRICITÉ NEUCHÂTELOISE - CORCELLES / VUILLEUMIER J.-P. - LE LOCLE / ANDRÉ LAGGER - LA CHAUX-DE-FONDS / J. BERTSCHY - HAUTERIVE / CONTI & CIE - LE LOCLE / MEIER MAX - BOUDRY / BRUNO RIZZOLO - HAUTERIVE / PIERSA S.A. - MARIN-EPAGNIER / BERRA RENÉ S.A. - LA CHAUX-DE-FONDS / PIANA SERGE - NEUCHÂTEL / G. DENTAN S.A. - LA CHAUX-DE-FONDS / F. CHEVALLEY - SAINT-AUBIN / GRAF ROBERT - FLEURIER / STUDER ARMAND - LA CHAUX-DE-FONDS / PIERRE-ALAIN BERNASCONI - CERNIER / V. MAULINI & FILS - TRAVERS / CASIRAGHI MICHEL - LA CHAUX-DE-FONDS / SIEGENTHALER-CHOFFET S.A. - LE LOCLE / BURA & LINDER S.A. - NEUCHÂTEL / MATÉRIAL S.A. - CRESSIER / HEINIGER J. - LA CHAUX-DE-FONDS / C.-A. GIRARD - LE LOCLE / CORBOZ-VEUVE WILLY - FONTAINEMELON / BIERI & GRISONI S.A. - LA CHAUX-DE-FONDS / WALTER PIERRE ELECTRICITÉ S.A. - NEUCHÂTEL / FRANCIS DROZ - LA CHAUX-DE-FONDS / BONJOUR & SCHNURRENBERGER - LIGNIÈRES / JEANNIN CHARLES - LA BRÉVINE / CHRISTIAN GRAF - LA CHAUX-DE-FONDS / HEUS S.A. - LA CHAUX-DE-FONDS / INFRA 2000 S.A. - MARIN-EPAGNIER / JEAN-PIERRE MARTINELLI - LA CHAUX-DE-FONDS / BOEHM - BOUDRY / ROLAND PONCIONI - NEUCHÂTEL / PACI S.A. - LA CHAUX-DE-FONDS / ETIENNE MAX & CIE S.A. - MÔTIERS / JAQUET C. & CIE - LA CHAUX-DE-FONDS / F. MARZO - PESEUX / COLETTE C. - NEUCHÂTEL / RIGOLI-ROGNON S.A. - SAINT-AUBIN / USINE DE LA CHARRIÈRE S.A. - LA CHAUX-DE-FONDS / MICHEL RAPPO - CORMONDRECHE / INSTEL S.A. - LA CHAUX-DE-FONDS / CUPILLARD LOUIS - LE LOCLE / SABLISOL S.A. - CRESSIER / OLIVIER WILLEMIN - LA CHAUX-DE-FONDS / SERVICES INDUSTRIELS DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS / WYSS FILS & CIE - TRAVERS / MARIO MARTINELLI - LA CHAUX-DE-FONDS / BUCHS FRÈRES - LA CÔTE-AUX-FÉES / PIZZERA S.A. - NEUCHÂTEL / SCHNEIDER S.A. - LA CHAUX-DE-FONDS / PATRICK WYMAN - CORNAUX / JEAN-JACQUES ZURBUCHEN & CIE - LA SAGNE / CASATI - LE PRÉVOUX / PACI & FREIBURGHAN S.A. - NEUCHÂTEL / THOMI WALTHER - NOIRAIGUE / J.-F. PIZZERA - CORTAILLOD / STUAG - LA CHAUX-DE-FONDS / MAURER MAURICE - LE LANDERON / WILLY MATHYS - LA CHAUX-DE-FONDS / PIERRE DUCKERT S.A. - AREUSE / ALDO BUSSI - NEUCHÂTEL / MARTI MICHEL - LE LANDERON / FLUCKIGER S.A. - LES PONTS-DE-MARTEL / GIULIANO UCCELLI - LE LOCLE / JONER ERIC - LE LANDERON / RITSCHARD ELECTRICITÉ S.A. - CHAUMONT / ZUTTON S.A. - CORMONDRECHE / ORLANDO & FILS - LES HAUTS-GENEVEYS / DONZÉ CLAUDE - NEUCHÂTEL / J.-LOUIS CATTANEO - LA CHAUX-DE-FONDS / PELLATON J.-M. - SAINT-AUBIN / PIERRE BARBIER S.A. - NEUCHÂTEL / DANIEL MATTHEY - FLEURIER / VANOLI S.A. - AUVERNIER / GIANNI MORETTI - COUVET / GUTH PIERRE - CORCELLES / GEORGES PIEMONTESE - SAVAGNIER / MICHAUD G.-A. - LA CHAUX-DE-FONDS / JORDAN S.A. - NEUCHÂTEL / S. & F. DEAGOSTINI - COLOMBIER / CALAME CLAUDE - LE LOCLE / J.-P. ZMOOS DRAINAGES S.A. - BROT-PLAMBOZ / HERMANN FUHRER - LA CHAUX-DE-FONDS / VUILLIOMENET S.A. - NEUCHÂTEL / EUGÈNE BUHLER ET FILS S.A. - MARIN-EPAGNIER / JEAN-MARC COLLAUD - COLOMBIER / MUHLETHALER MARC - LA CHAUX-DE-FONDS / SERVICE DE L'ELECTRICITÉ DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL / V. MAULINI & FILS - TRAVERS / BERNARD ROTHLIN - LE LOCLE / ZEHNDER ANDRÉ - CORCELLES / DURINI S.A. - LES PONTS-DE-MARTEL / FULIGNO NICOLAS - BEVAIX / BETTINELLI M. - GORGIER / JOSEPH QUADRONI & FILS - NEUCHÂTEL / BULA FREDY - LE LOCLE / H. MARTI S.A. - NEUCHÂTEL / ALBERT COMBY - LA CHAUX-DE-FONDS / SCHLAEPI KURT - FLEURIER / JEAN-PIERRE MASPOLI S.A. - LE LOCLE / ZUCCOLOTTO GABRIEL - LA CHAUX-DE-FONDS / YVES BIANCHI - NEUCHÂTEL / TSCHÄPPAT JEAN-PIERRE - CORNAUX / FLUCKIGER S.A. - SAINT-BLAISE / F. BERNASCONI & CIE - LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE / BOTTARI REMY - LA CHAUX-DE-FONDS / MARC GUILLAUME-GENTIL - NEUCHÂTEL / MEILLARD CRESSIER & GLAUS S.A. - CORTAILLOD / SETIMAC GILBERT BERNASCONI S.A. - LA CHAUX-DE-FONDS / PIZZERA FÉLIX S.A. - COLOMBIER / STALDER WERNER & CIE - LA CHAUX-DE-FONDS / FRÉDÉRIC NOBILE - SAINT-AUBIN / RIBAUZ CONSTRUCTIONS S.A. - BEVAIX / GAILLE S.A. - FRESENS / THIERRY VASSALLI - LES BRENETS / SIGRIST ANDRÉ & CIE - LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE / PIERO TONON - LA CHAUX-DE-FONDS / WILLY ZÜRCHER - BEVAIX / FALLET THIERRY - SAVAGNIER / EDOUARD BOSQUET - LA CHAUX-DE-FONDS / JEAN-DENIS VIEILLE - LES PONTS-DE-MARTEL / ELIO ZUCCHET - PESEUX / DIVERNOIS PAUL M. - GORGIER / RUSCONI MARIO - NEUCHÂTEL / TRABAT - COLOMBIER / DANIEL TULLER - TRAVERS / NOTARI PIERRE & CIE - LE LOCLE / VUILLE P.-A. - BUTTES / WEISS ET APPETITO S.A. - MARIN-EPAGNIER / STOPPA FILS & CIE - PESEUX / JORNOD & CIE - LES VERRIÈRES / P. WEBER S.A. - CRESSIER / RITZ MARTIAL S.A. - NEUCHÂTEL / FRANCHINI S.A. - LE LOCLE / GRAU EMILE - LE LANDERON / LOSINGER CONSTRUCTIONS S.A. - HAUTERIVE / ROSSELET MICHEL - CORCELLES / TSCHANZ MARCEL - DOMBRESSON / HG COMMERCIALE SSE - LA CHAUX-DE-FONDS / FERRIER FRÈRES - LES VERRIÈRES / BIERI & GRISONI S.A. - NEUCHÂTEL / MARTI STEFANO - AREUSE / CONSTRUCTEURS COMINA S.A. - SAINT-AUBIN / HUMAIR LES FILS D'ANDRÉ - LA CHAUX-DE-FONDS / TURUANI S.A. - NEUCHÂTEL / PICCI & CIE - VILARS / S. FACCHINETTI S.A. - NEUCHÂTEL / LIENHER S.A. - SAVAGNIER / PIERRE FREIBURGHAN S.A. - LA CHAUX-DE-FONDS / ROMAGNOLI A. & FILS S.A. - COLOMBIER / ROQUIER FRÈRES - PESEUX / JENZER ROLF - LES HAUTS-GENEVEYS / TARDITI & CIE - LA CHAUX-DE-FONDS / LAMBELET CONSTRUCTIONS S.A. - FLEURIER / MATTHEY ERIC ET JACQUES - CORTAILLOD / SCACCHI MICHEL - NEUCHÂTEL / STOPPA CARAVAGGI & FILS S.A. - NEUCHÂTEL / JUIILLERAT ANDRÉ - BEVAIX / LONGOBARDI S. - LA CHAUX-DE-FONDS / STUAG - LE COL-DES-ROCHES / MOREL-POGGIA & CIE - NEUCHÂTEL / GYGI - BEVAIX / GABERELL JEAN-MICHEL - LA CHAUX-DU-MILIEU / LAVOYER-BETTINELLI-GIROD S.A. - COUVET / SOCIÉTÉ TECHNIQUE S.A. - NEUCHÂTEL / RENÉ SPINEDI - CORTAILLOD / CORSINI-REY S.A. - FLEURIER / SCHMALZ S.A. - NEUCHÂTEL / RAVAL PHILIPPE - LE LOCLE / MICHEL INDUNI - CORTAILLOD / JEANNIN CHARLES - LA BRÉVINE / RITSCHARD S.A. - CHAUMONT / WALTER PIERRE S.A. - NEUCHÂTEL / GIULIANO UCCELLI - LE LOCLE / BONJOUR-SCHURRENBERGER - LIGNIÈRES / ZUTTON S.A. - CORMONDRECHE / COMINA PEINTURE - SAINT-AUBIN / FRANCIS DROZ - LA CHAUX-DE-FONDS / CHRISTIAN GRAF - LA CHAUX-DE-FONDS.



Votre spécialiste  
Apple Macintosh  
depuis 10 ans



Conseil • Installation • Formation • Maintenance

### BMI informatique

Membre du groupe Data Fox

Champs-Montants 20 2074 Marin/Neuchâtel Tél. 038 / 33 62 02

DATA FOX est une société indépendante important directement les produits APPLE.  
APPLE et MACINTOSH sont des marques déposées de APPLE COMPUTERS INC. 440-6148



La petite annonce.  
Idéale pour trouver  
une roue de se-  
cours. Petites an-  
nonces. Grands ef-  
fets. Publicitas.

# Le Corbusier

## Le Corbusier vu par 12 artistes

Dans le cadre du centenaire de la naissance du génial architecte chaux-de-fonnier, douze artistes avaient prêté leur talent à l'évocation de cette éminente personnalité.

Un certain nombre de reproductions des oeuvres réalisées à cette occasion peuvent être acquises au bureau de L'Impartial.

Un cadeau original!

### Oeuvres de:



- |            |           |
|------------|-----------|
| Kohler     | Stasys    |
| Schweizer  | Cattin    |
| Myrha      | Oswald    |
| Wiggli     | Müller    |
| Bouille    | Marquis   |
| Claudévard | Oldenburg |

La pièce 10.-

**SECTOR  
NO LIMITS**

En exclusivité  
chez:

Parce qu'il  
existe des  
hommes qui  
ont la volonté  
de se surpasser,  
de n'accepter  
aucune entrave  
à leur liberté.



**SECTOR  
SPORT WATCHES**

von  
**gunten**

Avenue Léopold-Robert 23 - ☎ 039/23 50 44  
470-433

## L'Impartial

### Les délais de remise des annonces, matériel compris

sont fixés comme suit:

- |                             |                    |
|-----------------------------|--------------------|
| pour l'édition du lundi:    | Judi 12 heures     |
| pour l'édition du mardi:    | Vendredi 12 heures |
| pour l'édition du mercredi: | Lundi 12 heures    |
| pour l'édition du jeudi:    | Mardi 12 heures    |
| pour l'édition du vendredi: | Mercredi 12 heures |
| pour l'édition du samedi:   | Judi 12 heures     |



La Chaux-de-Fonds  
Place du Marché  
Case postale 2054  
Tél. 039/210 410  
Téléfax 039/284 863

Le Locle  
Rue du Pont 8  
Tél. 039/311 442  
Téléfax 039/315 042

### Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

## BOURSE

### MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	333.-	337.-
Lingot	15.100.-	15.300.-
Vreneli 20.-	87.-	97.-
Napoléon	84.-	94.-
Souver new	108.-	118.-
Souver old	107.-	117.-

Argent	Achat	Vente
\$ Once	3,55	3,65
Lingot/kg	162.-	176.-

Platine	Achat	Vente
Kilo	16.400.-	16.650.-

### CONVENTION OR

Plage or	15.500.-
Achat	15.080.-
Base argent	210.-

### INDICES

	14/12/92	15/12/92
Swiss Index	1191,46	1187,61
SMI	2015,30	2008,20
Dow Jones	3292,20	-
DAX	1469,75	1481,24
CAC 40	1738,26	1745,94
Nikkei	17289,90	17480,70

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

### HORS BOURSE

	14/12/92	15/12/92
Calida	810.-	810.-
Ciment Portland	1151.-	1370.-
Kuoni	23000.-	18000.-

### ACTIONS SUISSES

	14/12/92	15/12/92
Adia p	192.-	188.-
Alusuisse p	393.-	388.-
Ascom hold. p	1070.-	1040.-
Baer hold. p	700.-	705.-
Baloise hold. n	1630.-	1590.-
BBC IA	3260.-	3290.-
B. C. C.	760.-	770.-
Bobst p	2480.-	2420.-
BPS	670.-	650.-
Bührle p	345.-	335.-
C. F. N.	840.-	840.-
Ciba p	649.-	645.-
Ciba n	613.-	610.-
Ciba bp	610.-	609.-
Cortaidod n	4150.-	4200.-
CS hold p	2010.-	2000.-
CS hold n	378.-	377.-
Elektrowatt	2150.-	2150.-
EMS-Chemie p	1685.-	1690.-
Georg Fischer p	630.-	650.-
Forbo p	1665.-	850.-
Galenica bp	270.-	270.-
Holderbank p	495.-	495.-
Jelmoli	1165.-	1160.-
Landis n	418.-	440.-
Logitech	110.-	102.-
Merkur hold. p	220.-	227.-
Möven p	3010.-	3080.-
Nestlé p	1100.-	1105.-
Nestlé n	1120.-	1120.-
Nestlé bp	2190.-	2190.-
Neuchâ. n	600.-	600.-
Reassur p	2550.-	2550.-
Reassur n	2500.-	2480.-
Roche p	5560.-	5550.-
Roche bj	4010.-	4000.-
Sandoz p	3180.-	3110.-
Sandoz n	3200.-	3160.-
Sandoz bp	3110.-	3060.-
SBS p	-	284,50
SBS n	-	276.-
SBS bp	-	273,50
Schindler p	580.-	3000.-
SGS bj	1230.-	1250.-

	14/12/92	15/12/92
Sibra n	200.-	200.-
SMH 100	1455.-	1460.-
Sulzer n	550.-	565.-
Swissair p	445.-	415.-
Swissair n	395.-	390.-
UBS p	-	829.-
UBS n	-	168.-
W'thur p	2750.-	2770.-
W'thur n	2580.-	2570.-
Zurich p	1985.-	1975.-
Zurich n	1890.-	1885.-

### ACTIONS ÉTRANGÈRES

	14/12/92	15/12/92
Abbott Labor	44.50	44.25
Aetna LF	67.50	66.75
Alcan alu	24.50	24.25
Amx	23.50	23.25
Am Cyanamid	82.50	82.25
Amoco	69.25	70.50
ATL Richf	156.50	159.-
ATT	68.25	68.25
Baker Hu	26.50	26.50
Baxter	47.50	48.50
Boeing	48.75	48.-
Caterpillar	75.50	75.25
Citicorp	26.50	26.50
Coca Cola	56.75	56.-
Du Pont	69.25	68.50
Eastm Kodak	58.-	58.-
Exxon	86.-	85.-
Gen Elec.	118.50	117.50
Gen Motors	47.50	46.25
Halliburton	41.-	39.75
Homestake	15.50	15.25
Honeywell	96.-	97.-
Inco Ltd	32.25	32.-
IBM	87.25	89.-
Liton	62.50	62.50
MMM	146.50	146.-
Mobil corp	87.-	87.-
Pacific Gas & El	45.50	45.25
Pepsico	60.-	60.-
Pfizer	111.-	112.50
Phil Morris	111.50	111.-
Philips pet	34.75	34.25
Proct Gamb.	73.50	74.25
Rockwell	39.25	38.50
Sara Lee	86.75	86.25
Schlumberger	83.-	82.-
Sears Roeb	61.-	61.25

	14/12/92	15/12/92
Texaco	85.50	84.50
Unisys	13.75	14.50
Warner Lamb.	100.-	101.-
Waste Manag.	56.50	56.-
Woolworth	46.25	46.25
Anglo AM	25.75	25.75
Amgold	43.25	43.-
De Beers p	17.25	17.75
ABN Amro Hold.	40.-	40.-
Aegon NV	58.-	58.25
Akzo	109.50	108.-
Philips	15.25	15.50
Royal Dutch	118.50	119.-
Unilever NV	149.-	149.50
Allianz Hold n	1655.-	1670.-
Basf AG	181.-	182.-
Bayer AG	225.-	227.50
BMW	418.-	425.-
Commerzbank	210.50	213.-
Daimler Benz	454.-	461.-
Degussa	289.-	294.-
Deutsche Bank	562.-	566.-
Dresdner Bank	303.-	306.-
Hoechst	206.-	210.-
Mannesmann	197.-	199.50
Mercedes	350.-	357.-
RWE	342.-	344.-
Schering	656.-	660.-
Siemens	520.-	527.-
Thyssen AG	137.-	139.50
VEBA	311.-	314.-
VW	216.50	219.50
Fujitsu Ltd	6.50	6.40
Honda Motor	15.-	15.-
Nec corp	7.65	7.50
Sanyo electr.	4.30	4.15
Sharp corp	11.50	11.50
Sony	46.50	46.25
Aquitaine	85.25	86.-
Norsk Hyd n	31.50	30.75

### PARIS

	14/12/92	15/12/92
Alcatel Alstom	652.-	658.-
BSN	936.-	940.-
Euro Disneyland	61.60	61.45
Eurotunnel	29.-	28.45
Générale Eaux	1978.-	1990.-
L'Oréal	945.-	971.-
Lyonnaise Eaux	444.90	453.40
Sanofi	1016.-	1038.-
Paribas	320.40	329.30

### LONDRES

	14/12/92	15/12/92
B.A.T.	9.53	9.63
British Petrol.	2.2150	2.2250
British Telecom	-	3.82
Cadbury	4.52	4.38
Glaxo	8.14	7.86
Imperial Chem	10.20	10.23

### TOKYO

	14/12/92	15/12/92
Ajinomoto	1270.-	1270.-
Canon	1360.-	1370.-
Daiwa House	1430.-	1420.-
Fuji Bank	1800.-	1820.-
Fujitsu	562.-	574.-
Hitachi	741.-	745.-
Honda Motor	1310.-	1330.-
Komatsu	678.-	680.-
Matsush el I	935.-	934.-
Mitsub. el	469.-	480.-
Mitsub. Heavy	547.-	553.-
Mitsui co	601.-	603.-
Nippon Oil	612.-	610.-
Nissan Motor	564.-	569.-
Nomura sec	1500.-	1500.-
Olympus opt	1050.-	813.-
Ricoh	594.-	602.-
Sanyo	2470.-	2470.-
Sanyo elect.	368.-	375.-
Shiseido	1370.-	1380.-
Sony	4120.-	4110.-
Takeda chem.	1250.-	1250.-
Tokyo Marine	1170.-	1180.-
Toshiba	635.-	634.-
Toyota Motor	1440.-	1430.-
Yamanouchi	2540.-	2590.-

### NEW YORK

	14/12/92	15/12/92
Aetna LF & CAS	47%	47%
Alcan	17%	17%
Alumino de Am	71.-	71.-
Amx Inc	16%	16%
Asarco Inc	22%	22%
ATT	48%	48%
Amoco Corp	50%	50%
Atl Richld	110%	110%
Boeing Co	34%	34%

	10%
Unisys Corp	10%
Can Pacif	11%
Caterpillar	52%
Citicorp	19.-
Coca Cola	39%
Dow chem.	55%
Du Pont	48%
Eastm. Kodak	40%
Exxon corp	60%
Fluor corp	42%
Gen dynamics	104%
Gen elec.	83%
Halliburton	32%
Homestake	28%
Honeywell	11%
Inco Ltd	68%
IBM	22%
ITT	69%
Litton Ind	44.-
MMM	103%
Mobil corp	61%
Pacific gas/elec	32%
Pepsico	42%
Pfizer inc	79%
Phil. Morris	78%
Phillips petrol	24%
Procter & Gamble	52%
Rockwell int'l	27%
Sears, Roebuck	43%
Texaco inc	59%
Union Carbide	16%
USX Corp	30%
UTD Technology	47%
Warner Lambert	71%
Woolworth Co	32%
Xerox	77%
Zenith elec	6%
Amerada Hess	45%
Avon Products	55%
Chevron corp	69.-
UAL	115%
Motorola inc	101%
Polaroid	33%
Raytheon	49%
Ralston Purina	47%
Hewlett-Packard	65%
Texas Instrum	47%
Unocal corp	23%
Westingh elec	12%
Schlumberger	58%

NON REÇU

### BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.37	1.45
1 \$ canadien	1.07	1.15
1 £ sterling	2.13	2.27
100 FF	25.60	27.10
100 liras	-0,975	-1,065
100 DM	88.25	91.25
100 fl. holland.	78.50	81.50
100 fr. belges	4.23	4.47

CD: après le son et les données, voilà l'image, la photo et l'interactivité

# Le disque à tout faire

Les mélomanes le connaissent surtout comme support de son haute-fidélité et fossoyeur du bon vieux 33 tours en vinyle. Mais c'est bien peu faire cas des potentialités réelles du disque compact (CD). Entre CD-Rom pour ordinateurs, CD Interactif et Photo-CD, le disque compact est devenu le support privilégié de l'information numérisée. Pour les sons, les images et leur utilisation interactive, comme le propose désormais Philips, ainsi que pour les photos de Monsieur Tout-le-monde que l'on peut regarder tout à loisir sur son poste de télévision.

Par  
Claudio PERSONENI

En informatique, le CD-Rom s'impose de plus en plus comme support de stockage privilégié des applications multimédia, si gourmandes en espace disque. Seul défaut, sa lenteur: avec un taux de transfert moyen de 150 kilo-octets par seconde, il n'autorise que des animations à faible définition.

Philips n'a cependant pas at-

tendu les espérées améliorations de vitesse pour lancer son nouveau concept: le CD-Interactif.

Si on peut lui faire le reproche fondamental de ne pouvoir se brancher sur un ordinateur, le CD-I risque bien cependant de révolutionner la vie domestique. En transformant chaque téléviseur en un outil interactif offrant des applications dans les domaines aussi variés que la culture, les loisirs, la musique et l'éducation.

Ainsi, il est possible à tout un chacun de découvrir l'Amérique, la vie et l'œuvre de Van Gogh ou

encore d'apprendre la guitare ou la photographie depuis son fauteuil. Véritable système multimédia, le CD-I permet de modifier le déroulement des programmes qui s'affichent sur le téléviseur en sélectionnant simplement une des options présentées à l'écran. Le catalogue de Philips, appelé à s'étoffer dès le début 1993, comporte 50 titres, dont 30 en version française.

Le CD-I est aussi compatible avec le Photo-CD de Kodak et avec les classiques CD audio. Dans un futur proche, grâce à un adaptateur, il sera même possible de lire des films ou des concerts enregistrés sur des CD vidéo. L'aspect ludique n'a pas été négligé: Philips a passé un accord avec Nintendo pour porter une quinzaine de jeux sur CD-I.

## SOUVENIRS A L'ECRAN

Autre évolution du CD: la possibilité de regarder ses propres photos sur un poste de télévision, de les traiter sur ordinateur ou d'en effectuer un tirage papier à l'aide d'une imprimante haute



## Le CD-I

Appelé à révolutionner la vie domestique.

(sp)

définition. Ceci grâce au principe du photo-CD mis au point par Kodak.

Première étape: faire transférer ses photos sur un disque compact. Grâce à un appareil adéquat permettant de numériser jusqu'à 120 photos par CD au prix moyen de 1 fr. par image que l'on trouve déjà chez certains photographes. A l'utilisateur ne reste plus ensuite qu'à introduire le CD dans le lecteur Photo CD de Kodak, branché sur son poste de télévi-

sion. Avantages du système? Outre de mettre au rencard les vieux projecteurs à diapositives et les albums trop volumineux, il est totalement compatible avec les CD audio et surtout avec les CD-Rom XA. On peut donc récupérer et traiter ses images sur ordinateur pour les exploiter en PAO, par exemple.

Un futur développement prévoit aussi la possibilité de combiner sons et images sur un photo-CD.

## Des logiciels clic-clac

Pour permettre de récupérer les photos papier ou film sur un disque compact lisible par l'appareil de Kodak ou par un lecteur de CD-I ou encore par certains lecteurs de CD-Rom d'ordinateur, des dispositifs d'enregistrement CD-Photo sont déjà présents dans nombre de magasins de photographie.

A l'intention des utilisateurs d'ordinateurs, Kodak met en outre à disposition toute une panoplie de nouveaux logiciels. Photo CD Access, pour Windows et Macintosh, permet d'ouvrir les images d'un CD-Photo, de les recadrer, de les faire pivoter et de les enregistrer sur le disque dur dans des formats reconnus par les logiciels de retouche. Photoedge, pour Windows, permet la modification des couleurs, des niveaux de gris, du contraste et de la luminosité des photos CD tandis que Shoebox (Windows et Macintosh) sert de gestionnaire de base de données d'images. A signaler encore Renaissance Graphics Designer, un logiciel destiné aux Mac uniquement, qui permet tout à la fois la mise en page, le dessin vectoriel ainsi que la retouche et l'incrustation d'images.



## Photo CD

Un modèle portable, de Philips, pour admirer ses photos sur son propre téléviseur. (sp)

## Les cadeaux intelligents

### Au cœur de l'Univers et du corps

Après les manches et autres volants d'engins plus ou moins élaborés se détruisant à grands coups de lasers, voilà que l'écran de nos ordinateurs nous permet aussi d'explorer et d'apprendre. Après PC Globe, qui nous invitait à la découverte de notre planète Terre, l'éditeur de logiciels Nathan nous propose désormais l'exploration de notre système solaire et du corps humain. Un cadeau intelligent.

Les globe-trotters de salon connaissent bien PC Globe. Un logiciel pour PC compatible permettant de se promener sur toute la surface du globe en découvrant non seulement les pays, leurs caractéristiques géographiques, économiques ou leurs populations, mais aussi, grâce à une impressionnante base de données, de faire d'instructives comparaisons entre eux.

Désormais, c'est à un voyage intérieur et extérieur que l'éditeur de logiciel français convie ses adeptes.

## PLONGÉE ANATOMIQUE

Avec PC Corps Humain, Nathan propose une plongée dans l'anatomie sans pour autant avoir besoin d'endosser une blouse blanche ou d'apprendre à manier le

bistouri. La souris suffit à déambuler dans les organes du corps humain pour observer, avec force planches anatomiques à l'appui, l'intérieur de l'œil, le système nerveux, la circulation sanguine, lymphatique ou encore telle ou telle partie du squelette.

A chaque fois, un texte explicatif complète l'information imagée. Le logiciel est aussi muni de trois animations graphiques qui montrent la circulation sanguine dans le cœur, la flexion du bras et la respiration pulmonaire.

A relever aussi des rubriques plus spécifiques et plus documentées concernant le sida, la drogue et les premiers secours.

Malgré sa profusion d'images, PC Corps humain n'est pas trop gourmand en mémoire: 2,5 Mo d'espace libre sur le disque dur sont nécessaires pour l'installer.

## OBJECTIF LUNE

PC Univers, le deuxième logiciel éducatif de Nathan diffusé en cette veille de fêtes de fin d'année, s'adresse, lui, à tout les spatonautes en herbe. Pour leur donner de quoi rêver au Soleil et à ses planètes.

Des anneaux de Saturne aux montagnes de la Lune, du noyau terrestre aux confins de notre système solaire, PC Univers met en effet à la portée de tous les con-

naissances actuelles sur notre soleil et ses planètes.

Destiné à tous les publics, il associe la richesse des documents visuels et textuels à l'efficacité des simulations.

L'une d'elles reproduit le mouvement des planètes autour du Soleil. Il suffit de cliquer dessus pour découvrir leurs différentes caractéristiques: structure, fonctionnement, masse, vitesse de rotation, caractéristiques de leurs satellites, notre poids sur chacune d'entre elles ainsi que les différentes vitesses de chute d'un corps à leur surface.

## MISE EN ORBITE

Outre l'exploration des planètes, PC Univers permet un voyage animé au centre de la terre, de l'écorce au noyau central. On y apprend aussi comment est né le Soleil, quel est son âge, sa masse et l'énergie qu'il dépense à chaque seconde.

Des puzzles ainsi qu'un simulateur de mise en orbite d'un satellite complètent ce logiciel qui se pose plus en complément qu'en concurrent d'un autre célèbre logiciel d'exploration spatiale: PC Cosmos, avec qui il est possible de franchir les frontières de notre système solaire pour explorer galaxies, novae et autres trous noirs.

## PC BRÈVES

### Mémoires

#### Pénurie programmée

Le prix de la mémoire vive prend l'ascenseur. En cause, la pénurie provoquée par la gourmandise des ordinateurs d'aujourd'hui ainsi que les récentes mesures protectionnistes de la CEE et des Etats-Unis qui imposent respectivement de 10 et de 84,7 % (!) les mémoires en provenance de Corée...

### Berne

#### Un réseau MAN

L'Office fédéral de l'informatique et les PTT testent depuis novembre dernier un réseau MAN (Metropolitan Area Network) en ville de Berne. Ceci dans le cadre du projet de réorganisation des communications électroniques de l'administration fédérale. Dans la pratique, trois sites situés dans la ville fédérale sont reliés par fibres optiques pour tester des transmissions à 140 Mo par seconde!

### Microsoft

#### On l'appellera Pentium

Le successeur du micro-processeur 486 d'Intel s'appellera Pentium. Le géant américain mettra ainsi fin à la tradition d'appellation chiffrée de ses composants (286, 386, 486...). La raison? Très simple: la législation internationale ne permet pas de protéger un nom de marque composé de chiffres. Intel ne tient pas à voir ses concurrents direct (AMD, Cyrix, etc.) cloner impunément son nouveau «bébé»...

### Apple-IBM

#### 1 à 0?

Apple a vendu 1.318.000 ordinateurs de par le monde durant le premier semestre 1992 contre 1.230.000 pour IBM. Si le géant à la pomme conserve cette position durant le deuxième semestre, il devancera Big Blue pour la première fois de son histoire.

### Compaq

#### Retour dans le noir

La politique «agressive» en matière de prix du géant texan de l'informatique porte ses fruits. Avec un chiffre d'affaires de 1,067 milliard de dollars au cours du troisième trimestre 1992, Compaq voit ses résultats mondiaux progresser de 50 % pour un bénéfice net de 51 millions alors qu'une année auparavant, c'était une perte de 73 millions qui avait été comptabilisée.

## Matériel

### Minis, mais musclés

Tout rikiki, mais mahousse costaud! Côté stockage des données, sur disquette comme sur disque dur, les capacités grandissent de manière inversement proportionnelle à la taille. A preuve les dernières nouveautés de Seagate et de PL Infinity. Décrochant!

Qu'est-ce qui mesure 5,4 cm de largeur pour 8,5 de longueur et 10,5 mm d'épaisseur et qui est susceptible d'enflammer l'esprit de tout adepte de puces? Une grosse boîte d'allumettes? Perdu! Il s'agit en fait du dernier-né de Seagate, un minuscule disque dur d'une capacité de 42 Mo répondant au nom barbare de ST7050P. Cette petite merveille qui est en plus extrêmement peu gourmande en énergie - 1,3 W en mode lecture ou écriture et 0,3 W en mode attente - fera certainement le bonheur des constructeurs de portatifs ou d'ordinateurs sans clavier.

Côté disquettes, on n'est pas en reste. Comme le montre la belle performance de PL Infinity: sur une disquette au format 3,5 pouces, ce ne sont pas moins de 21 Mo de données qui peuvent être désormais stockées grâce au Floptical 21 Mo. Un lecteur qui se connecte sur une sortie SCSI d'un Macintosh comme d'un PC compatible et qui sait lire aussi bien ses propres disquettes de 21 Mo que les classiques 1,44 Mo, qu'elles soient formatées Mac ou Dos. Une alternative intéressante

à l'achat d'un lecteur haute densité supplémentaire. Ce d'autant plus que les accès en lecture/écriture du Floptical, même si plus lents que ceux d'un disque dur, sont tout de même nettement plus rapides que ceux d'une disquette standard: en moyenne, une minute par Mégaoctets transféré.



## Disque dur

Petit, certes, mais pas moins costaud... (sp)

Les **BANQUES DE LA PLACE DE LA CHAUX-DE-FONDS** informent leur clientèle des horaires suivants durant les fêtes de fin d'année:

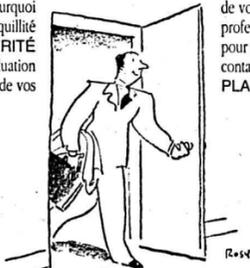
**Jeudi 24 décembre**  
**Vendredi 25 décembre**  
**Jeudi 31 décembre**  
**Vendredi 1er janvier 1993**

fermeture des guichets à **12 heures**  
 fermé  
 fermeture des guichets à **12 heures**  
 fermé

28-543

# Et si nous faisons votre check-up assurances?

Avouez-le: vous êtes réputé pour vos qualités de cadre ou d'indépendant, mais bien perplexé quant à vos assurances personnelles. C'est pourquoi nous avons créé, pour votre tranquillité d'esprit, le **PLAN DE SÉCURITÉ ÉVOLUTIF**. Une méthode d'évaluation de vos assurances personnelles, de vos risques et de votre prévoyance, adaptée à vos besoins. Un véritable plan général de votre épargne et de vos placements financiers. Votre vie professionnelle vous laisse peu de temps pour vos affaires personnelles. Prenez contact avec nous pour établir votre **PLAN DE SÉCURITÉ ÉVOLUTIF**.



**Jaquet-Droz 60**  
**2300 La Chaux-de-Fonds**  
**Tél. 039 / 23 22 18**

**Genevoise**  
 ASSURANCES

132-12245

## IMMOBILIER

A louer au Locle, dans quartier résidentiel

### APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

Cuisine agencée, balcon, cave.  
 Loyer: Fr. 980.-  
 Entrée à convenir.  
 ☎ 038/53 50 82

450-1107

A louer, quartier Primevères Le Locle

### nombreuses places de parc dans garage collectif.

Libres: de suite ou à convenir.  
 ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau)

132-12083

Du monde de l'électronique

## C. JÉRÔME

# DÉDICACERA SES DISQUES LE JEUDI 17 DÉCEMBRE



De 13h30 à 14h45

Il sera également présent aux **Armourins** à Neuchâtel de 16h30 à 17h30.

**printemps**  
 LA CHAUX-DE-FONDS

22-4060

## MINI-ANNONCES

### à acheter

Jeune musicien cherche **MÉTRONOME** en état de marche. ☎ 039/28 81 47

132-507832

**CARTES POSTALES ANCIENNES** sont achetées au meilleur prix du marché. ☎ 039/31 68 67

157-901599

**DUO** anime mariages, sociétés, bals, anniversaires, banquets, etc. ☎ 038/33 35 78

470-106

Cherche **ÉDITIONS ROBERT LAFONT**, vécu: Sveltana Alliluyeva; Raconte; Brigitte Friang; Regarde-toi qui meurs; Charlie Chaplin. ☎ 039/23 94 63

132-507811

### à vendre

**COUSSIN DE DENTELLIÈRE**, neuchâtois, très bon état. 12 fuseaux hêtre, 48 fuseaux poirier, 50 fuseaux buis. Le tout: Fr. 320.-. ☎ 038/53 38 67

132-507834

### immobilier

Le Locle. **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, rénové. Près de la gare. ☎ 038/25 89 64

450-101885

Cherche à louer pour y vivre: **PETITE MAISON** dans région neuchâtoise. ☎ 039/23 33 39

132-507850

Le Locle. **APPARTEMENT DE 150 M²**. Prix: Fr. 270 000.-. Possibilité aide fédérale. ☎ 038/25 89 64

450-101885

La Chaux-de-Fonds. A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine agencée et cave. Loyer: Fr. 800.-, plus charges. ☎ 039/28 02 74, le soir.

132-507680

Urgent! Remet La Chaux-de-Fonds, rue du Crêt 1, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Fr. 640.-, charges comprises. ☎ 039/28 07 80

132-507833

Saint-Imier. A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, rénové, cuisine agencée, cachet, poutres apparentes. Fr. 1050.-, plus charges. ☎ 039/41 19 44

132-507831

A louer, à La Chaux-de-Fonds, **NOMBREUSES PLACES DE PARC** dans garages collectifs. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau).

132-12083

A louer au Locle, Jeanneret 49, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**. Loyer Fr. 650.-, plus charges. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau).

132-12083

A louer, La Chaux-de-Fonds, **GRAND APPARTEMENT**, 3 pièces. Libre: 1er février 1993. Cuisine agencée. Loyer: Fr. 1043.-, charges comprises. ☎ 039/28 60 27, heures repas.

132-507836

Couple, avec enfant, cherche pour le 1er février, au Locle, **APPARTEMENT 4 OU 5 PIÈCES** avec balcon ou jardin, dans quartier tranquille. ☎ 039/28 11 45, le soir.

132-507496

A louer au Locle, Combe-Girard, **GARAGE**. ☎ 039/31 71 70

157-902020

A louer, La Chaux-de-Fonds, **LOCAL**, 95 m². Fr. 650.-, charges comprises. Libre tout de suite. ☎ 039/23 75 55

132-507348

A louer Sorbier 19, La Chaux-de-Fonds, 3e est, **APPARTEMENT 3 CHAMBRES**, grande cuisine, douche, toilettes séparées, remis en état. Prix: Fr. 600.-, plus chauffage. ☎ 039/28 10 85, privé. ☎ 039/28 68 54, bureau.

132-507768

A louer, au Locle, **JOLI 4 PIÈCES**, confort, cuisine agencée, jardin. Fr. 870.-, plus charges. ☎ 039/28 69 54, repas.

132-507287

A louer, La Chaux-de-Fonds, quartier ouest, **APPARTEMENTS** de 2 à 4 pièces. Garage à disposition. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau)

132-12083

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue du Pont, **ATELIER ET GARAGE**, 100 m². Libre à convenir. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau)

132-12083

A louer au Locle, tout de suite, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine semi-agencée, Crêt-Vaillant 7. ☎ 039/31 32 73, gérance 039/23 33 77

157-902009

Cherchons à acheter ou à louer, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT OU MAISON**, 5 pièces, pour tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 67 30, heures repas.

132-506558

### offres d'emploi

**MÉNAGE**. Dame de toute confiance est recherchée pour quelques heures de ménage dans intérieur soigné. Suisse ou étrangère âge mûr. Offres écrites, s.v.p., sous chiffres D 132-732716 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

### demandes d'emploi

**JEUNE VENDEUSE** cherche emploi à temps partiel (30 h/semaine). Libre tout de suite. ☎ 039/31 50 75, soir.

157-902018

**COIFFEUSE**, diplômée hommes/dames, avec expérience, cherche emploi pour le 1er janvier. ☎ 039/26 56 50, après 20 heures.

132-507841

Cherche emploi, éventuellement mi-temps ou partiel, **MAGASINIER, BUREAU, COMMISSIONNAIRE**, dactylographie, auto. Libre. ☎ 039/28 10 55, 11 h 30 - 12 h

132-507835

Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)

Annonces commerciales exclues

## En faveur de la population de montagne



L'Aide suisse aux montagnards

Demandez notre bulletin de versement  
 Téléphone 01/710 88 33



**DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES**

## IMMOBILIER



Un financement exceptionnel pour être chez soi: **4% de versement initial suffisent**

Résidence

«Les Sagittaires»

La Chaux-de-Fonds **Promotion**

3 et 4 pièces, avec balcon-terrace, cheminée de salon.

**Financement et conditions très spéciales sur quelques lots...**

...profitez de cette campagne

345 28-440

**HABITATIONS POUR TOUS**

13, av. Léopold-Robert  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/23 83 68

**Feu: 118**

## AVIS OFFICIEL



**OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS**

### Enchères publiques d'un appartement en propriété par étages (PPE) à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 22 janvier 1993 à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire au bénéfice du premier rang, les deux parts de copropriété par étages ci-dessous désignées, copropriétaires de l'article 12907 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, appartenant à M. Georges Balet, rue Stavay-Mollondin 11 à La Chaux-de-Fonds, savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Désignation des parts de copropriété à vendre:

**Parcelle 12378/P**, rue Stavay-Mollondin: PPE copropriétaire du 12907 195/1000 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: Etages: 3 et 4e: appartement nord-est de huit pièces et demie, une cuisine, une salle de bains, un W.-C.-douche, un W.-C. séparé, trois réduits, un hall, deux balcons, surface indicative 220 m²; plus le local annexe suivant: Entre-sol: Annexe P1, cave: surface indicative 7 m².

**Parcelle 12371/H**: rue Stavay-Mollondin: PPE copropriétaire du 12907 pour 7/1000 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: Etage: entresol: garage, surface indicative 27 m².

Estimation cadastrale: (1982)

Parcelle 12378/P: Fr. 322 000.-

Parcelle 12371/H: Fr. 28 000.-

Estimation officielle: (1992)

Parcelle 12378/P: Fr. 445 000.-

Parcelle 12371/H: Fr. 38 000.-

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étage, comprenant les unités d'étages mises en vente:

**Parcelle 12907** - rue Stavay-Mollondin, bâtiment, place-jardin de 1959 m². Assurance incendie (1991) Fr. 1 800 000.- + 50%. L'immeuble sis à la rue Stavay-Mollondin 11, construit en 1979, est composé de six appartements et de neuf garages: cette PPE possède un style résidentiel dans environnement de qualité; situé dans un parc de verdure de 1597 m², il est bordé au sud, au nord et à l'ouest de magnifiques arbres et jardins et jouit d'un horizon merveilleux sur la ville et la chaîne jurassienne.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre Foncier de La Chaux-de-Fonds, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente, l'état des charges, le règlement de la propriété par étages, seront déposés à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 6 janvier 1993.

Les parts de copropriété, formant les articles 12378/P et 12371/H seront vendues en bloc d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est annoté au Registre Foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les parts de copropriétés mises en vente et leurs dépendances, pourront être visitées le lundi 11 janvier 1993, de 10 à 11 heures.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 16 décembre 1992.

OFFICE DES POURSUITES:

Le Préposé: J.-P. Gailloud

470-543

## Hockey sur glace - Tournoi des Izvestia: la Suisse impuissante face à la Russie A

## Une certaine déception

● RUSSIE A - SUISSE  
4-1 (2-0 0-0 2-1)

L'équipe de Suisse a entamé sur une prévisible défaite son premier tournoi des Izvestia. A à la patinoire du CSKA de Moscou, devant 800 spectateurs seulement, la formation helvétique s'est inclinée face à la Russie A (1-4). Le seul but suisse a été inscrit par Thöny à la 52e minute. Dans la première rencontre de la journée, la Tchécoslovaquie et le Canada n'avaient pas pu se départager (4-4).

L'entrée en lice des Suisses s'est soldée par une certaine déception. Le team du coach Bill Gilligan n'a jamais retrouvé le niveau qui lui avait permis de se mettre en évidence au printemps à Bratislava et Prague.

Face à une formation russe qui s'alignait sans les joueurs du Spartak Moscou et avec deux éléments seulement de l'équipe des derniers mondiaux - Biakine (ex-Rapperswil) et Petrenko - la sélection helvétique n'a jamais fait illusion.

**MAIGRES SATISFACTIONS**  
La partie fut en effet jouée pratiquement avant d'avoir commencé. Après moins de trois minutes, les Russes menaient déjà 2-0... Efimov - on jouait depuis 41 secondes - et Petrenko avaient mis à nu les carences helvétiques. «Nous n'avons vraiment pas été bons en la circonstance. De nombreux joueurs ont encore le rythme du championnat dans les jambes. Les transitions de la phase défensive à la phase offensive et inversement ont été insuffisantes et la plupart des duels ont été perdus» analysait Bill Gilligan.

L'équipe de Russie, au sein de laquelle le «Fribourgeois» Slava Bykov s'est souvent mis en évi-



Kaminski poursuivi par Ton

Après trois minutes de jeu, l'affaire était classée!

(EPA)

dence, a ainsi remporté une victoire sans problème, bien qu'elle n'ait jamais été irrésistible. A l'exception des premières minutes et de celles qui ont suivi le but suisse, les Russes n'ont présenté que rarement les combinaisons qui ont fait leur réputation. Ce qui ne les a pas empêchés d'exercer une pression constante, face à des Suisses bien empruntés dans leur jeu de position.

Un jugement individuel, dans ces conditions, n'est guère à sa place. On relèvera néanmoins la prestation de Renato Tosio, une fois de plus le meilleur de son équipe. Après quelques hésitations initiales, le portier de CB

Berne a livré un grand match et évité une plus lourde défaite à ses coéquipiers, notamment au cours de la première période.

Satisfaction également du

côté de Roberto Triulzi, mais la paire de défense Beutler/Rauch et le Fribourgeois Mario Brodmann sont apparus dépassés par les événements. (si)

**Patinoire du CSKA (Moscou):** 800 spectateurs.  
**Arbitre:** M. Darko (Tch).  
**Buts:** 1re Efimov (Bykov) 1-0. 3e Petrenko 2-0. 46e Maltsev 3-0. 52e Thöny (à 5 contre 4) 3-1. 54e Fedulov 4-1.  
**Pénalités:** 3 x 2' contre la Russie A, 5 x 2' contre la Suisse.  
**Russie A:** Sherviakov; Sorokine, Karpovtsev; Shendelev, Frolov; Filimonov, Biakine;

Shaposhnikov, Davidov; Kaminski, Yachine, Petrenko; Efimov, Bykov, Volkov; Popov, Eremine, Nikolishine; Astrahantsev, Fedulov, Maltsev.  
**Suisse:** Tosio; Leuenberger, Künzi; Beutler, Rauch; Sutter, Balmer; Tschudi, Riva; Fair, Lüthi, Howald; Triulzi, Montandon, Brodmann; Ton, Weber, Erni; Celio, Thöny, Wäger.

## AUTRE MATCH

## GROUPE A

● CANADA - TCHÉCOSLOVAQUIE 4-4 (0-1 3-2 1-1)

Patinoire du CSKA (Moscou): 300 spectateurs.

Arbitre: M. Bokarev.

Buts: 15e Zemlicka (à 5 contre 4) 0-1. 27e Varholik (Horak) 0-2. 29e Kapusta (Horak, à 4 contre 5) 0-3. 37e Bellerose (Lindros) 1-3. 37e Roy (Hlushko) 2-3. 38e Roy (Lindros, à 5 contre 4) 3-3. 41e Brewer (à 5 contre 4) 4-3. 53e Kapusta 4-4.

Pénalités: 3 x 3' contre le Canada, 5 x 2' contre la Tchécoslovaquie.

## CLASSEMENT

1. Russie A	1	1	0	0	4	1	2
2. Canada	1	0	1	0	4	4	1
Tchécoslov.	1	0	1	0	4	4	1
3. Suisse	1	0	0	1	1	4	0

## Demain

13.00 Suisse - Canada

16.30 Russie A - Tchécoslov.

## GROUPE B

Aujourd'hui

13.00 Russie B - Allemagne

16.30 Suède - Finlande

## Rush payant

● TCHÉCOSLOVAQUIE B - TEAM SUISSE 1-3 (0-0 1-0 0-3)

L'équipe de Suisse B (Team Suisse) s'est imposée à Nymburk (Tch) face à une sélection tchécoslovaque formée en grande partie de juniors (moins de 20 ans).

Nymburk: 500 spectateurs.  
**Buts:** 30e 1-0. 45e Rottaris (Princi) 1-1. 52e Micheli (Fuchs) 1-2. 55e Keller (Meier) 1-3.  
**Team Suisse:** Wieser; Bayer, Guyaz; Steinegger, D. Sigg; P. Schaffhauser, Princi; Capaul, Gull; Heim, N. Celio, Wittmann; D. Meier, Rötheli, Kobel; Schaller, Rottaris, Keller; Micheli, Schneckel, Fuchs. (si)

Il y a un an - A l'issue d'une longue séance nocturne, le comité de TGV-87 communique le nom du successeur de Jan Such. Il s'agit de Serge Lovis, membre de la première équipe et qui en connaît un bout sur le volleyball, détenteur des diplômes nécessaires pour occuper une telle fonction. (Imp)

Hockey sur glace

## Une trop grande différence

Une nouvelle fois, Fleurier s'est incliné face à GE Servette. Hier soir aux Vernets, la différence entre les Genevois et les Vallonniers était trop grande pour que ces derniers puissent prétendre tirer leur épingle du jeu.

Page 13

Hockey sur glace

## Le Locle: une victoire méritée

Le Locle avait besoin d'une victoire et il l'a obtenue hier soir aux dépens de Court. Le tout de façon méritée face à une formation plutôt limitée, mais coriace.

Page 13

Ski alpin

## Le brio de Bianchi



Au grand désespoir d'Alberto Tomba et de ses supporters, le Français Patrice Bianchi (photo Keystone) a remporté hier le slalom spécial de Madonna di Campiglio. En plus, le Tricolore a ajouté le brio à sa performance. Côté helvétique, Patrice Staub a démontré être le meilleur actuellement dans cet exercice.

Page 15

Football - Coupe de l'UEFA: chocs en perspective

## Des quarts de finale palpitants

La Coupe UEFA volera la vedette à la «Champion League» en mars prochain. Ses quarts de finale s'annoncent palpitants. Ils capteront davantage l'intérêt du grand public que le cavalier seul de l'Olympique de Marseille et de l'AC Milan dans leur groupe respectif de la Coupe des champions.

Vainqueur de l'édition 92, Ajax Amsterdam, possède une bonne chance d'accéder aux demi-finales. L'affrontement victorieux contre Kaiserslautern a préparé les Hollandais à la lutte qui les attend dans une autre ambiance provinciale surchauffée, celle du stade Abbé-Deschamps d'Auxerre. Parmi les Auxerrois, un joueur sera particulièrement motivé. Frank Verlaat n'oublie pas qu'il disputa deux finales européennes avec le prestigieux club d'Amsterdam, en 1987 et en 1988, avant son transfert au Lausanne-Sports en 1989.

## SOIRÉE DE GALA AU PARC DES PRINCES

Le Paris Saint-Germain ne craint plus personne. Après avoir écarté de sa route Napoli et Anderlecht, le club de la Ville Lumière prépare une soirée de

gala pour la venue du Real Madrid en match retour d'un quart de finale qui aura un grand impact médiatique. La formation madrilène couve une crise. Le nouvel entraîneur, Benito Floro, n'a pas répondu entièrement à l'attente du président Ramon Mendoza. Les buts de l'ex-Saint-Gallois Zamorano ne suffisent pas à dissiper le malaise.

La Coupe UEFA devient un objectif prioritaire pour la Juventus qui tient fort malaisément son rôle de challenger en championnat d'Italie. L'entraîneur Trapattoni est contesté, Roberto Baggio est blessé et Viali est trop souvent décevant. La venue de Benfica à Turin le 3 mars offre donc une possibilité de rachat. Seulement, les Portugais ont eu aussi besoin d'un

succès de prestige. Ils s'accommodent assez mal du rôle de second du FC Porto. Toni, qui a remplacé récemment Ivic au poste d'entraîneur, s'efforce de remettre en confiance ses mercenaires de l'ex-URSS, Mostovoi, Kulkov et Youran qu'Ivic avait évincés.

Entre l'AS Roma et Borussia Dortmund, le spectacle est garanti. Les deux formations possèdent plus de ressources offensives que de stabilité défensive. Les Allemands auront l'avantage de disputer le match retour chez eux. Chapuisat a montré à Cagliari qu'il ne craignait pas les défenseurs italiens. Dans ce choc, il disputera la vedette à Thomas Hässler, lequel est capable de réserver les pires tourments à ses compatriotes. (si)

## Le tirage

Coupe de l'UEFA. Quarts de finale (match aller le 3 mars 1993, match retour le 17 mars 1993).

Real Madrid - Paris Saint-Germain  
AS Roma - Borussia Dortmund  
Benfica - Juventus  
Auxerre - Ajax Amsterdam

Equipe de Suisse: stage de Hong Kong

## Sans les «mercenaires»

Bien que le championnat de la Bundesliga connaisse lui aussi une longue pause hivernale - reprise le 20 février - Roy Hodgson se privera de Stéphane Chapuisat (Borussia Dortmund) et d'Adrian Knup (VfB Stuttgart) pour le déplacement à Hong Kong (20-30 janvier 1993).

Kubilay Türkyilmaz, engagé dans le championnat d'Italie de série B (Venezia - Bologna le 24 janvier), est lui aussi dispensé de ce stage.

## LA SÉLECTION SUISSE

Gardiens: Lehmann (Sion), Pascolo (Servette).  
Défenseurs: Egli (Servette), Geiger (Sion), Herr (Sion), Hottiger (Sion), Henchoz (NE Xamax), Quentin (Sion), Rothenbühler (NE Xamax).  
Demis: Ohrel (Servette), Bickel (Grasshopper), Bregy (Young-Boys), Sforza (Grasshopper), A. Sutter (Grasshopper).  
Attaquants: B. Sutter (NE Xamax), Sylvestre (Lugano), Bonvin (NE Xamax), Grassi (Zurich). (si)

World Cup 94: Espagne et Hollande en appel

## Dos au mur

## Groupe 2

Ce soir  
Espagne - Lettonie

## CLASSEMENT

1. Norvège	4	3	1	0	15	2	7
2. Angleterre	2	1	1	0	5	1	3
3. Pologne	2	1	1	0	3	2	3
4. Turquie	3	1	0	2	4	6	2
5. Hollande	2	0	1	1	3	4	1
6. Saint-Marin	3	0	0	3	1	6	0

## Groupe 3

Ce soir  
Turquie - Hollande

## CLASSEMENT

1. Eire	4	2	2	0	6	0	6
2. Espagne	4	1	3	0	3	0	5
3. Danemark	4	1	3	0	1	0	5
4. Lituanie	5	1	3	1	5	5	5
5. Irlande du Nord	4	1	2	1	5	3	4
6. Lettonie	6	0	4	2	3	8	4
7. Albanie	5	1	1	3	2	9	3

**OFFRES D'EMPLOI**

**EVACO HOLDING SA**

  
Le groupe EVACO HOLDING SA, fabricant de montres avec sociétés à Mumpf (AG) et Neuchâtel, engage un(e)

**RESPONSABLE DES ACHATS**

avec expérience dans l'horlogerie.  
Langues: français, allemand, anglais.  
Pour tous renseignements complémentaires ainsi que la soumission de vos documents, veuillez vous adresser à M. M. Altermatt, EVACO SA, Poudrières 135, 2006 Neuchâtel, tél. 038 30 56 56.

28-502734/4x4

**CAMY**  
— GENEVE —

**INTERNATIONAL SALES**

IMMEDIATE EXCITING TEAM OPPORTUNITY FOR A DYNAMIC MULTILINGUAL PERSON, WITH EXPERIENCE AND INITIATIVE, FOR THE MARKETING AND SALES OF WATCHES AND MOVEMENTS.

3, Allée du Quartz, CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Mme J. Heller  
Tél. 039/260 585 Fax 039/260 191

Publicité intensive, Publicité par annonces

L'annonce, reflet vivant du marché

Heureusement qu'elle existe!

L'Aide suisse aux montagnards



Demandez notre bulletin de versement  
Téléphone 01/710 88 33

**PICCADILLY**

**salon de jeux**

CHERCHE

**BARMAIDS**

EXPÉRIMENTÉES  
sans permis s'abstenir

Se présenter dès 14 heures, demander M. Valente

Avenue Léopold-Robert 84  
LA CHAUX-DE-FONDS

132-12586



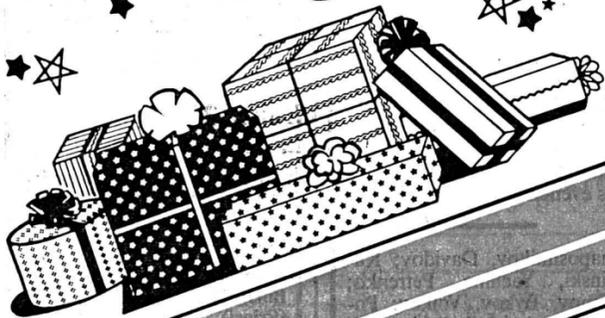
A vendre  
**BEAUX CANARIS**  
femelles Fr. 30.-  
mâles Fr. 35.-  
☎ 039/23 84 94  
heures repas + soir.  
132-507840

Le Super Centre Coop Ville vous souhaite la bienvenue aux

**OUVERTURES NOCTURNES**

Judi 17 et mardi 22 décembre 1992  
jusqu'à 22.00 heures

**Super Centre Ville**



Jura français, 120 km frontière, sortie village  
**ancienne ferme**

4 pièces, salle de bains, chauffage convecteurs, W.-C., grange, terrain 2300 m<sup>2</sup>, pêche à proximité. Sfr. 65 000.-  
Tél. 9 à 23 h. Pour visiter: 0033/84 81 49 02  
18-2204

**Feu: 118**

A louer centre ville  
**3 et 4 pièces tout confort**  
Cuisines agencées.  
Dès Fr. 1250.- + charges.  
☎ 061/302 22 25  
3-511367

**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**  
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.  
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Solution du mot mystère  
**TARLATANE**

**Brugger**

AUDIO VIDEO S.A. **expert**  
Av. Léopold-Robert 23-25 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 12 12

**continue**

à être **expert** en audio-vidéo pour vos achats de Noël

Bang & Olufsen



**Nouveau à La Chaux-de-Fonds**

**Petits mecs et petites nanas**  
T'es branché?  
T'as envie de changer?

**Ton Look Jo-Jo Kindershop**

C'est une nouvelle boutique

**Pour toi**

Des supers fringues à des prix dingues.  
Les petits fûtés sont avisés.

Avenue Léopold-Robert 81  
☎ 039/23 32 40



La Chaux-de-Fonds

132-507845

**IMMOBILIER**

**K.BRUN**

Immobilien und Verwaltungen  
Agence immobilière  
Th.-Kocher-Strasse 11, rue Th. Kocher  
2501 Biel-Bienne ☎ 032/28 84 74

LES BREULEUX, rue du Midi 8

Nous louons pour date à convenir, bel

**APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES**

Situation ensoleillée.  
Loyer: Fr. 760.- + Fr. 90.- charges acc. + 23.- TV  
Conciergerie: ☎ 039/54 14 34

6-2938

**A vendre à Chambrelieu**  
**magnifique résidence secondaire**

avec vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Située en pleine verdure, aux limites de la forêt.

Pour tous renseignements, s'adresser à:  
**Géranica & Bolliger SA**, av. Léopold-Robert 12  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI

132-12057

**DIVERS**

**EMILIEN Voyant**

de père en fils.  
Cartes indiennes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.  
Tél. 039 23 03 22.

22-885/4x4

**FRANÇOISE Médium**

23 ans d'expérience, vue à la télévision, cartes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.  
Tél. 039 23 03 21.

22-885/4x4



PATRICIA

Daniel-JeanRichard 15  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 26 49

470-175

Afin d'encore mieux vous servir

**notre salon sera ouvert jusqu'à 22 heures jeudi 17 et mardi 22 décembre 1992**

Hockey sur glace - Première ligue, groupe 3: GE Servette ne réussit toujours pas à Fleurier

Une trop grande différence

● GE SERVETTE - FLEURIER 6-2 (2-0 2-1 2-1)

GE Servette est une formation qui ne convient guère aux Fleurisans. Aussi, c'est avec une petite appréhension que les Vallonniers ont entamé la partie hier aux Vernets. Une appréhension qui s'est malheureusement justifiée.

devenir entreprenants, mais leur volonté n'a pas été suffisante pour faire face au métier des Genevois et malgré un but fleurisane venu au bon moment pour le moral, GE Servette est resté maître chez lui.

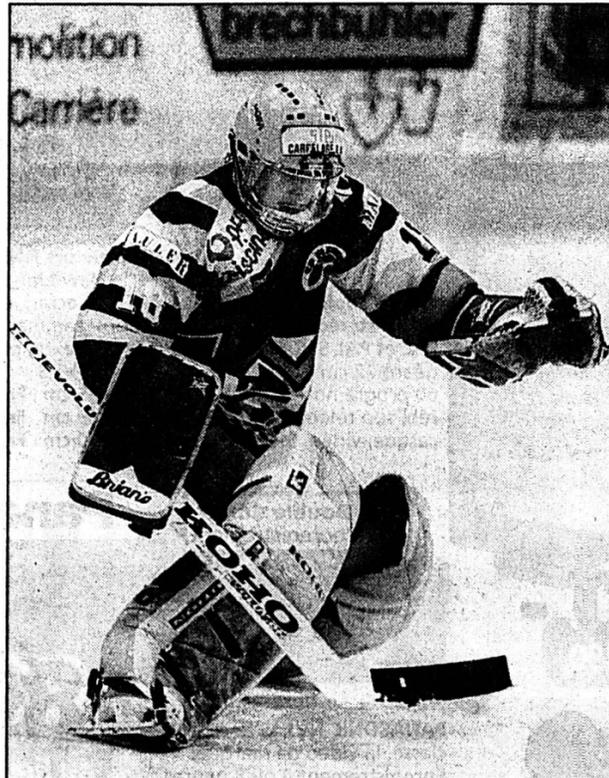
Même si on a vu parfois Fleurier renverser la vapeur, la trop grande différence de volume de jeu entre les deux équipes laissait entrevoir l'issue de la rencontre dès la fin de la période intermédiaire. Une rencontre qui n'a pas été d'un très grand niveau et qui aura laissé sur leur faim les supporters qui avaient assisté au derby neuchâtelois entre le HCC et Fleurier vendredi dernier.

Les Vernets: 580 spectateurs. Arbitres: MM Vouardoux, Calame et Muller.

Buts: 9e Honsberger (Fonjalaz, à 5 contre 4) 1-0. 11e Regali 2-0. 26e Honsberger (Kaltenbacher, Regali) 3-0. 28e C. Lapointe 3-1. 37e Honsberger (Heugebaert) 4-1. 49e Odermatt (Engeler) 5-1. 58e Uffer (Monard) 5-2. 58e Regali (Kaltenbacher et Honsberger) 6-2.

Pénalités: 5 x 2' contre GE Servette, 4 x 2' plus 1 x 10' (Jeannin) contre Fleurier.

GE Servette: Hagmann; Fonjalaz, Mercier; Heugebaert, Engeler, Saurugger, Brader; Kaltenbacher, Regali, Honsberger; Hermann, Giroud, Hinni; Strugasci, Odermatt, Schneberger.



Stéphane Aebly Son talent n'a pas suffi à éviter la défaite de son équipe. (Schneider)

Fleurier: S. Aebly; P. Aebly, Jeannin; Hummel, D. Rota, M. Marquis; C. Lapointe, Colo; Liechti, Cavin; Uffer, Morel, Monard; Courvoisier, Pluquet, Notes: Fleurier sans Niederhauser (blessé). (jyp)

C'est en supériorité numérique que les locaux ouvrirent la marque à la 9e minute. Les Genevois trouvaient la faille alors qu'ils n'évoluaient que depuis neuf secondes seulement à 5 contre 4. Profitant d'un couac de la défense à la ligne bleue, Regali s'échappait et allait tromper le portier fleurisane pour la seconde fois.

Dans cette rencontre, le portier fleurisane a été mis à rude épreuve et a dû faire étalage de tous ses talents pour éviter que le score prenne des proportions plus élevées. Hagmann, le portier local, n'eut quant à lui pas grand-chose à faire jusqu'à la treizième minute.

**VOLONTÉ INSUFFISANTE** Il fallut attendre la deuxième période pour voir les Fleurisans

**Stepanitschev à Langnau** - L'Ukrainien Anatoli Stepanitschev (31 ans) a été transféré du HC Bienne au CP Langnau. En huit matches, Stepanitschev a marqué six buts et signé cinq assists pour le compte des Seelandaïs. Stepanitschev avait porté auparavant les couleurs de Coire et Davos. (si)

Deuxième ligue

Victoire locloise

● LE LOCLE - COURT 6-3 (3-1 1-1 2-1)

Ils devaient le gagner ce match, les Loclois! Surtout au vu de leur position plutôt précaire au classement... C'est sans doute la raison pour laquelle ils ont immédiatement voulu montrer ce dont ils étaient capables.

Cette pression, pour le moins efficace, leur a permis d'inscrire trois buts assez rapidement. Au lieu de continuer sur leur lancée, ils ont joué la prudence.

Il n'en n'a pas fallu plus pour que les Prévôtois ramènent la marque à une unité. Ils ont pourtant été victimes de leur nervosité et de leur pratique du hockey sur glace, un peu «à l'emporte pièce». Après une deuxième période équilibrée, les maîtres de céans ont renoué avec le succès et remporté une victoire méritée.

Patinoire du Communal: 50 spectateurs. Arbitres: MM. Derada et Jean-Mairet.

Buts: 2e Vuillemez 1-0. 9e Meier 2-0. 16e Theurillat (Vuillemez) 3-0. 20e S. Lauper (Eberli) 3-1. 22e Guex (Daneluzzi, Schneeberger) 3-2. 33e Meier 4-2. 41e Freudiger 4-3. 50e Gaillard (Becerra) 5-3. 58e Niederhauser (Kolly) 6-3.

Pénalités: 7 x 2' contre Le Locle et 9 x 2' contre Court.

Le Locle: Lüthi; Kolly, Becerra; Pilorget, Dumas; Niederhauser, Meier, Guerry; Theurillat, Gaillard, Vuillemez; Anderegg, Pochon, Dubois.

Court: Ruch; Frei, Widmer; Hostettmann, Houmard; Eberli, Schori, S. Lauper; Daneluzzi, Guex, Schneeberger; Garesuss, P. Lauper, Liechti; Freudiger. (paf)

Table with 2 columns: Rank and Score. 1. Uni. NE 9 7 1 1 64-26 15. 2. Fran.-Mont. 9 7 1 1 56-25 15. 3. Saint-Imier 9 7 0 2 44-36 14. 4. Tramelan 9 5 1 3 67-40 11. 5. Unterstadt 9 3 4 2 44-40 10. 6. Le Locle 8 4 0 4 36-22 8. 7. Pts-Martel 8 3 2 3 34-31 8. 8. Court 9 2 0 7 33-53 4. 9. Allaine 9 1 1 7 23-50 3. 10. Crémines 9 0 0 9 8-82 0.

**PROCHAINE JOURNÉE** Samedi 19 décembre. 18 h 30: Saint-Imier - Les Ponts-de-Martel. 19 h: Unterstadt/Etat FR - Allaine. 20 h: Le Locle - Franches-Montagnes. Université NE - Court. Dimanche 20 décembre. 17 h 15: Tramelan - Crémines.

Groupe 2: Neuchâtel YS renoue avec la victoire en s'imposant face à Grindelwald

La fin d'une longue série

● NEUCHÂTEL YS - GRINDELWALD 5-4 (1-1 2-1 2-2)

Sans victoire depuis le 14 novembre dernier, Neuchâtel YS a enfin interrompu cette pénible série. En s'imposant, somme toute très logiquement contre Grindelwald, les Neuchâtelois pourront ainsi passer la pause de fin d'année de façon plus sereine et surtout se refaire un moral de gagnants s'ils entendent participer aux play-off.

Contre un adversaire qui afficha quelques sérieuses lacunes notamment sur le plan défensif, Neuchâtel YS aurait dû et sur-

tout pu s'imposer sur un score plus large. Car les occasions n'ont pas manqué. Et notamment en début de rencontre (tir de Morard contre le poteau) ou encore lors du deuxième tiers après la réussite de Dessarzin. Mais ce n'est que dans l'ultime tiers qu'Eugène Lapointe put pousser un ouf de soulagement. Et encore!

Ce diable de Loosli (3 buts) constituait un danger permanent pour ses anciens coéquipiers, et Grindelwald revint à une longueur à 60 secondes du terme de la rencontre en sortant son gardien sur une pénalité adverse.

Pour les «orange et noir», privés de quatre titulaires (Wist, Leuenberger, Formaz et Kurylowski), l'important était de se persuader que l'on pouvait gagner. C'est chose faite. Reste maintenant à retrouver un niveau de jeu permettant de concrétiser les occasions créées et alors l'avenir redeviendra serein.

Littoral: 285 spectateurs. Arbitres: MM. Henninger, Beutler et Betticher.

Buts: 9e Loosli (Burgherr et Luggen). 10e Barth (Moser) 1-1. 25e Dessarzin (Morard) 2-1. 32e Studer (Stehlin, Zigerli) 3-1. 37e

Loosli (Riesen) 3-2. 49e Flury (Lutz) 4-2. 53e Barth (Moser, Dessarzin) 5-2. 54e Loosli (Allenpach) 5-3. 60e Allenpach 5-4.

Pénalités: 3 x 2' contre Neuchâtel YS, 2 x 2' contre Grindelwald.

Neuchâtel YS: Neuhaus; Zigerli, Lutz; Hêche, L. Moser; Morard, Gross, D. Moser; Stehlin, Rufenacht, Studer; Flury, Dessarzin, Barth.

Grindelwald: Wüthrich; Crisafulli, Friedli; Allenpach, Riesen; Egger; S. Grogg, Vondal, R. Grogg; Mrukvia, Burgherr, Loosli; Buri, Kaufmann, Gasser. (jcc)

Moutier s'impose difficilement

Important

● MOUTIER - WORB 8-5 (2-1 1-3 5-1)

Bien que privée de quatre titulaires, la formation prévôtoise a remporté hier soir une victoire très importante face à des banlieusards bernois qui leur ont opposé une farouche résistance deux tiers durant.

Il est vrai que jusqu'à l'appel de l'ultime période, Worb a bénéficié d'un taux de réussite impressionnant qui lui a permis d'atteindre le deuxième repos avec une longueur d'avance.

Les vingt dernières minutes virent toutefois les Jurassiens sortir enfin de leur léthargie pour inscrire la bagatelle de cinq buts en l'espace de dix minutes à peine. Totalement débordés, les visiteurs ne savaient plus où donner de la tête et c'est donc fort logiquement que les Prévôtois quitteront la glace en vainqueurs.

Patinoire prévôtoise: 450 spectateurs. Arbitres: MM Simic, Romero et Schmid.

Buts: 8e R. Rufibach 0-1. 17e Berdat (Jolidon) 1-1. 20e Jolidon 2-1. 21e Gazzaroli 2-2. 25e Widmer (Gruenig) 2-3. 29e Ortis (Buser, Tschan) 3-3. 29e Zwahlen (Gribi) 3-4. 43e Seuret (Blanchard) 4-4. 47e Jolidon (Blanchard, Berdat) 5-4. 48e Blanchard (Berdar) 6-4. 50e Hostettmann (Buser, Tschan) 7-4. 53e Jolidon (Berdar) 8-4. 58e Schweingruber 8-5.

Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

Moutier: Steiner; Jeanrenaud, Seuret; Schneider, Hostettmann; Jolidon, Berdat, Ortis; Blanchard, Buser, Tschan; Rieder, Borer, Vogt; Lehmann.

Worb: Hirt; Hepp, Schweingruber; Gruenig, Herrmann; Bigler, Reber; Berger, Fankhauser, Gazzaroli; Gribi, Wuergler, Zwahlen; B. Rufibach, R. Rufibach, Widmer; Bösch; Wuetrich.

Notes: Moutier joue sans Charmillot, Gillet, Horger ni Terrier (blessés). (ys)

Du côté des juniors

A2: le HCC stagne

Juniors A1: Meyrin - Martigny 3-2. Yverdon - St-Imier 5-2. Fleurier - Star Lausanne 10-1. Neuchâtel YS - Meyrin 6-3. Martigny - GE Servette 4-1. Viège - St-Imier 1-3. Yverdon - FR Gottéron 2-2. Star Lausanne - Yverdon 1-5. GE Servette - Neuchâtel YS 1-2.

Classification: 1. Viège 15-26. 2. Martigny 15-24. 3. Neuchâtel YS 13-20. 4. Fleurier 14-17. 5. Yverdon 14-14. 6. GE Servette 16-14. 7. FR Gottéron 14-10. 8. Meyrin 13-9. 9. Star Lausanne 12-5. 10. Saint-Imier 14-1.

Novices A1: Villars-Leysin - GE Servette 1-11. Lausanne - Martigny 4-1.

Sierre - Ajoie 5-4. FR Gottéron - La Chaux-de-Fonds 7-3. Classification: 1. Sierre 10-16. 2. Lausanne 10-16. 3. Martigny 10-15. 4. FR Gottéron 9-14. 5. Servette 10-10. 6. Ajoie 10-4. 7. La Chaux-de-Fonds 10-3. 8. Villars-Leysin 9-0.

Classification: 1. Sierre 9-14. 2. FR Gottéron 8-11. 3. Servette 9-11. 4. Martigny 9-11. 5. Franches-Montagnes 9-10. 6. Lausanne 9-9. 7. La Chaux-de-Fonds 9-7. 8. Léman 8-6. 9. Meyrin 8-4. 10. Ajoie 8-3.

Novices A2: groupe 1. - Moutier - Neuchâtel YS II 21-1. La Chaux-de-Fonds II - Franches-Montagnes 8-10. Neuchâtel YS - St-Imier 2-2. Fleurier - Tramelan 8-12. Le Locle - Yverdon 13-3. Fleurier - Le Locle 5-4.

Classification: 1. Saint-Imier 8-14. 2. Neuchâtel YS 8-13. 3. Moutier 9-13. 4. Tramelan 9-11. 5. Yverdon 8-10. 6. Fleurier 9-9. 7. Le Locle 8-7. 8. Franches-Montagnes 8-4. 9. La Chaux-de-Fonds II 8-3. 10. Neuchâtel II 9-0.

Classification: 1. Ajoie 8-16. 2. Sierre 9-15. 3. GE Servette 9-11. 4. Martigny 9-11. 5. Lausanne 9-10. 6. FR Gottéron 9-7. 7. Villars-Leysin 9-6.

LE POINT

Groupe 1

Hier soir Grasshopper - Illnau-Eff. ... 12-2. Küssnacht ZH - Uzwil ... 3-4. St-Moritz - Wetzikon ... 3-4.

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank and Score. 1. Grasshopper 13 10 3 0 70-26 23. 2. Uzwil 14 8 5 1 60-36 21. 3. Winterthur 12 9 1 2 64-27 19. 4. St-Moritz 13 7 2 4 59-45 16. 5. Wil 12 6 2 4 36-29 14. 6. Urdorf 12 6 1 5 42-40 13. 7. Wetzikon 14 5 2 7 51-49 12. 8. Küssnacht ZH 12 4 3 5 40-43 11. 9. Dübendorf 13 4 2 7 36-51 10. 10. Lucerne 13 4 1 8 45-63 9. 11. Illnau/Eff. 13 2 2 9 34-76 6. 12. Seewen 13 0 0 13 22-74 0.

Groupe 2

Hier soir Soleure-Zuchwil - Berthoud ... 6-3. Neuchâtel - Grindelwald ... 5-4. Thunerstern - Langenthal ... 4-4. Moutier - Worb ... 8-5. Unterseen - Adelsboden ... 4-1.

Samedi soir

20.15 Unterseen - Soleure

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank and Score. 1. Wiki/Mün. 12 8 2 2 73-45 18. 2. Berthoud 12 8 2 2 51-37 18. 3. Soleure 11 7 2 2 54-34 16. 4. Unterseen 12 5 3 4 56-53 13. 5. Langenthal 13 5 2 6 57-53 12. 6. Moutier 13 5 2 6 64-74 12. 7. Neuchâtel 12 4 3 5 38-41 11. 8. Worb 12 4 2 6 57-68 10. 9. Grindelwald 13 4 1 8 60-75 9. 10. Thunerstern 12 1 6 5 46-60 8. 11. Adelsboden 12 2 3 7 41-57 7.

Groupe 3

Hier soir GE Servette - Fleurier ... 6-2. Sierre - Star Lausanne ... 5-1. Viège - Villars ... 5-2.

Vendredi soir

20.00 Chx-de-Fds - Star CdF Yverdon - Nendaz

Samedi soir

20.00 Saas-Grund - Champéry Viège - Star Lausanne

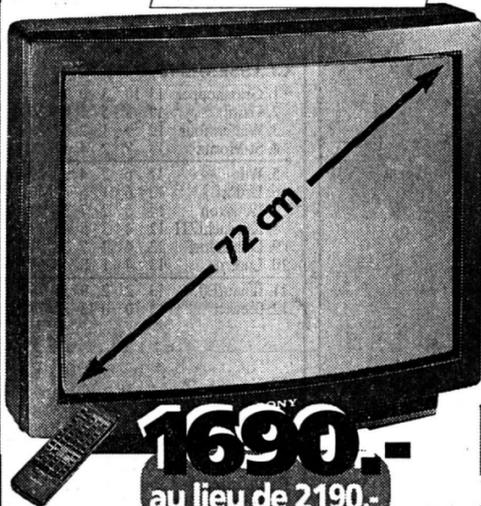
CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank and Score. 1. Chx-de-Fds 12 11 1 0 66-24 23. 2. GE Servette 13 11 0 2 82-20 22. 3. Sierre 13 9 1 3 71-27 19. 4. Viège 12 8 1 3 59-31 17. 5. Fleurier 13 7 1 5 66-63 15. 6. Saas Grund 11 5 2 4 37-41 12. 7. Star Chx-Fds 12 6 0 6 47-58 12. 8. Villars 13 5 2 6 52-51 12. 9. Star Laus. 13 3 1 9 29-59 7. 10. Yverdon 12 3 0 9 34-68 6. 11. Champéry 12 1 1 10 34-78 3. 12. Nendaz 12 0 0 12 29-86 0.

# VAC

Av. Léopold-Robert 115  
2300 La Chaux-de-Fonds  
tél. 039/21 11 21

## SONY



**1690.-**  
au lieu de 2190.-

CAMERA  
MOVIE VHS-C

ZOOM 8X

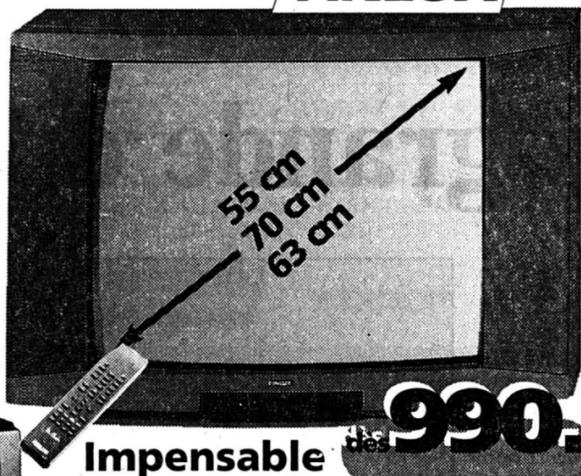


## JVC

JVC GRAX 5 caméra movie VHS C, mini encombrement, poids plume. Grande facilité d'emploi, zoom 8x, macro, diaphragme automatique, très grande sensibilité (3 lux), obturation rapide, dateur. Livrée complète avec accessoires.

132-12072

## FINLUX



Impensable

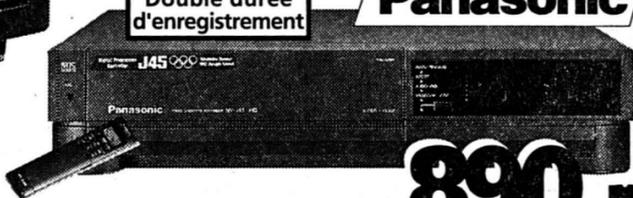
**990.-**

TV couleurs  
SONY stéréo K VX-2931B  
PAL et PAL SECAM, écran géant 72 cm coins carrés. 60 programmes, son stéréo, top télétexte, prises casque, vidéo, S-VHS

TV couleurs FINLUX stéréo série New-Line PAL et PAL/SECAM, écran coins carrés. 48 programmes, son stéréo, top télétexte, prises casque, vidéo, S-VHS  
Ecran 55 cm Fr. 990.-  
Ecran 63 cm Fr. 1290.-  
Ecran 70 cm Fr. 1390.-

Double durée  
d'enregistrement

## Panasonic



**890.-**  
au lieu de 1190.-

PANASONIC NVJ 45 la vidéo de classe, la vidéo de marque. Enregistrement 4 ou 8 heures, 99 programmes, super-ralenti, arrêt sur image, VPS. Programmation très simple grâce à la télécommande (système barre-code).

## MINOLTA



MINOLTA SPxi SET. Boîtier issu du concept Dynax Xi avec autofocus expert équipé du système "eye start". Livré avec objectif 35/80 mm, objectif 80/200 mm et sac fourre-tout.

(Durée illimitée)

### DIVERS

Avant d'acheter  
Venez comparer

**ORGUES  
CLAVIERS  
PIANOS**

Technics  
WAGNER MUSIQUE  
Bd des Eplatures 21  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 95 12

450-1063

DEMAIN

# 10%

dans les  
**DROGUERIES**  
(articles réglementés et nets  
exceptés)

132-12394

## Chabet Heimelig

Restaurant, crèmerie 2300 La Chaux-de-Fonds  
Mont-Cornu 67 ☎ 039/28 33 50

Mme et M. Chiecchi vous proposent:

Nos spécialités:

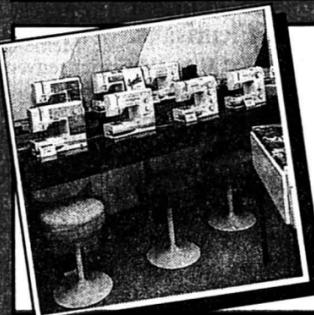
*Poulet aux morilles, pommes frites  
maison et salade* Fr. 25.-

*Fondue au fromage* Fr. 16.-

Salle pour sociétés, banquets, et apéritifs de mariage

Fermé le lundi 132-12958

## LE POD



## BERNINA

Votre centre de couture

### M. THIÉBAUT

Avenue Léopold-Robert 31  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 21 54

132-12386



Intercoiffure

## Jacky Mayor

Avenue Léopold-Robert 40  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 19 90

Une équipe  
sympa!

132-12021



PierBé  
PARIS

En exclusivité  
chez

## Classymode

Mme Lucienne Regazzoni

BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE  
Avenue Léopold-Robert 11  
Vis-à-vis Fontaine Monumentale

132-12247



Achetez vos appareils  
TV couleur, vidéos, hi-fi  
chez votre spécialiste de confiance  
depuis 60 ans

PRIX  
ATTRACTIFS  
Grand choix, crédit, service après-vente

Léopold-Robert 41  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 23 27 83

Video TV Hifi

## Frésard

BIENVENUE DANS L'AVENUE

### Bourse de Noël - Minéraux et fossiles

La Chaux-de-Fonds - Les 19 et 20 décembre 1992

Salle de l'Ancien-Stand  
Rue A.-M. Piaget 82

Samedi 19, de 10 h à 18 h

Dimanche 20, de 9 h à 17 h

30 exposants

120 m de découvertes fantastiques...

LE CADEAU IDÉAL: UN MINÉRAL!

132-502498/4x4

## Dick

### Optique

Lunetterie  
Verres de contact  
Av. Léopold-Robert 64  
☎ 039/23 68 33

132-12367

# Le cadeau de Noël de l'EPA:



# 10%

Jeudi 17.12.1992, dans toutes  
les succursales 10% de rabais  
sur tous les produits alimentai-  
res (sauf spiritueux et tabacs),  
de nettoyage et de toilette.

## Et bien d'autres surprises encore!

# EPA

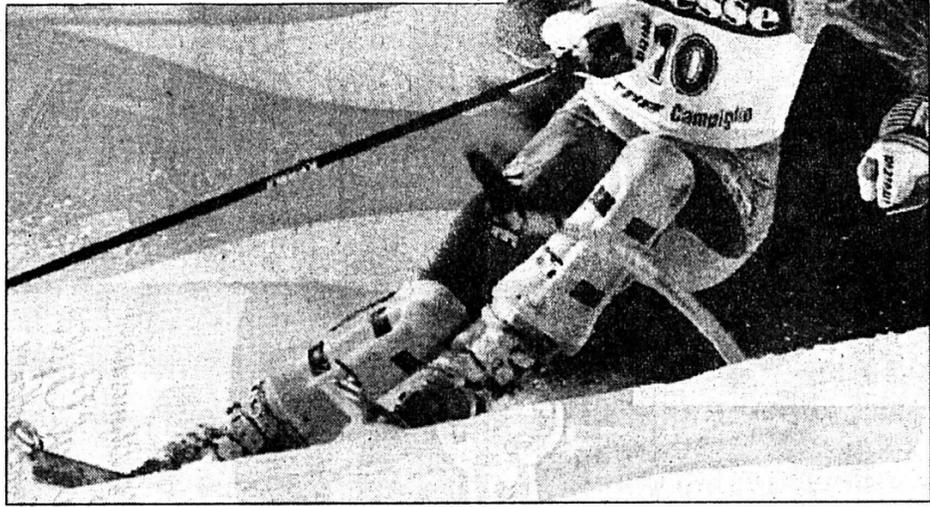
Passez d'abord à l'UNIP

Bois & Burz

44-13329

Ski alpin - Slalom spécial masculin de Madonna di Campiglio - Tomba en échec

# Le brio de Bianchi



**Patrice Bianchi**  
Le Français a fait le désespoir de Tomba.

(Keystone)

Encore raté pour Alberto Tomba! Le slalom spécial de Madonna di Campiglio, le troisième de la saison, a été enlevé avec un brio tout particulier par le Français Fabrice Bianchi et «La Bomba» a dû se contenter de la deuxième place, à onze centièmes du vainqueur.

La victoire après laquelle le Transalpin court depuis le début de la saison lui a donc une fois encore échappé, au grand désappointement de ses supporters qui, une fois encore, s'étaient déplacés en masse le long de la piste du Canale Miramonti. Mais il semble bien que le succès ne saurait tarder pour Tomba qui, éliminé à Sestrières puis septième à Val d'Isère, va indiscutablement en s'améliorant.

**DES RISQUES PAYANTS**  
Patrice Bianchi (23 ans depuis le 10 avril dernier), en obtenant la

deuxième victoire en Coupe du monde de sa carrière (après le slalom de Garmisch au début de l'année), a ainsi oublié sa déconvenue de Val d'Isère où, le 6 décembre dernier, chez lui, il avait réussi le meilleur temps de la

première manche mais n'était pas arrivé au bout de la seconde.

Cette fois, Bianchi n'était que cinquième au terme du premier parcours. Il a une nouvelle fois pris tous les risques sur un second tracé piqué par son entraîneur. Des risques payants puisqu'il est ainsi remonté de la cinquième à la première place et qu'il a pu résister au retour attendu d'Alberto Tomba, lequel a lui aussi joué le tout pour le tout mais sans se montrer aussi impressionnant qu'à son habitude.

**STAUB CONFIRME**

Ce ne sont cependant ni Bianchi ni Tomba qui ont été les plus rapides sur le second parcours, mais bien l'Oberlandais Patrick Staub, qui s'est confirmé comme le numéro 1 helvétique en sla-

lom en se hissant à la quatrième place. Sa remarquable seconde manche lui a permis de gagner sept places (il n'était que onzième sur le premier parcours) pour terminer à 37 centièmes seulement du vainqueur du jour.

Autre bonne surprise pour le ski suisse, juste derrière Staub, on a retrouvé un autre Oberlandais, Oliver Künzi qui, sixième au terme de la première manche, a lui aussi été excellent sur le second tracé (il n'a concédé que 9 centièmes à Tomba) pour gagner un rang et terminer sur les talons de Staub.

**DISQUALIFICATIONS**

La première manche avait été dominée par l'Autrichien Hubert Strolz, parti en premier et qui avait relégué à 66 centièmes

son compatriote Bernhard Gstrein. Mais Strolz devait être disqualifié par la suite pour avoir manqué une porte, de même, notamment, que le Norvégien André-Kjetil Aamodt (4e) et l'Italien Fabrizio Tesconi, le vainqueur de Sestrières (10e). (si)

**CLASSEMENTS**

**Madonna di Campiglio (It). Slalom masculin:** 1. Bianchi (Fr) 1'35"12. 2. Tomba (It) à 0,11. 3. Sykora (Aut) à 0,28. 4. Staub (S) à 0,37. 5. Künzi (S) à 0,49. 6. Fogdö (Su) à 0,62. 7. Kjus (No) à 0,64. 8. Gstrein (Aut) à 0,81. 9. Kosir (Slo) à 1"03. 10. Furuseth (No) à 1"06. 11. Stangassinger (Aut) à 1"17. 12. Ericson (Su) à 1"27. 13. Von Grünigen (S) à 1"44. 14. Jagge (No) à 1"73. 15. Roth (All) à 1"78. **Puis les Suisses:** 17. Accola (S) à 2"05.

**COUPE DU MONDE**

**Général:** 1. Tomba (It) 256. 2. Girardelli (Lux) 247. 3. Thorsen (No) 197. 4. Besse (S) 180. 5. Sykora (Aut) 169. **Puis les Suisses:** 7. Heinzer 144. 13. Accola 128. 17. Künzi 105. 19. Von Grünigen et Locher 102. 23. Lehmann 86. 28. Staub 74. 37. Mahrer et Pieren 56. 66. Kälin 24. 75. Gigandet 16. 106. Cavegn 4. 109. Kernen 3.

**Slalom (après 3 des 9 courses):** 1. Sykora (Aut) 169. 2. Bianchi (Fr) et Fogdö (Su) 140. **Puis les Suisses:** 8. Künzi 105. 11. Staub 74. 18. Von Grünigen 46. 21. Accola 34. 28. Locher 24. **Par nations:** 1. Autriche 2471 (Messieurs 1304 + Dames 1167). 2. Suisse 1431 (1080 + 351). 3. Italie 1227 (929 + 298).

**Hans Möhr n'est plus -** Hans Möhr, l'un des grands dirigeants du sport suisse de ces dernières décennies, est décédé hier à Coire, à l'âge de 72 ans, des suites d'une longue et pénible maladie. Il s'était retiré il y a trois semaines de la présidence centrale de l'Association suisse du sport (ASS), poste qu'il occupait depuis dix ans. (si)

**BRÈVES**

**Football**  
**ASF: Zen Ruffinen se retire**

Le Valaisan Michel Zen Ruffinen, nouvel arbitre FIFA, a décidé de retirer sa candidature au poste de secrétaire général de l'ASF. Sélectionné parmi la centaine d'offres, Zen Ruffinen, 34 ans, avait le profil d'un des plus sérieux candidats à la succession d'Edgar Obertüfer.

**Lausanne se sépare de VdB**

Dans un communiqué officiel, Lausanne Sports annonce qu'il se sépare de son avant-centre Eric Van den Boogaard. Un arrangement à l'amiable a été trouvé entre le club et le joueur.

**PMUR**

**Hier à Enghien. Prix de Vincennes.**  
Tiercé: 3 - 7 - 8.  
Quarté+: 3 - 7 - 8 - 9.  
Quinté+: 3 - 7 - 8 - 9 - 1.

**Rapports pour 1 franc**  
Tiercé dans l'ordre: 1026,20 fr.  
Dans un ordre différent: 190,30 fr.  
Quarté+ dans l'ordre: 2966,40 fr.  
Dans un ordre différent: 253,60 fr.  
Trio/Bonus (sans ordre): 41,20 fr.

**Rapports pour 2 francs**  
Quinté+ dans l'ordre: 151.310,00 fr.  
Dans un ordre différent: 3026,20 fr.  
Bonus 4: 82,20 fr.  
Bonus 3: 27,40 fr.

**TV-SPORTS**

**TSI**  
13.10 Sport.

**A2**  
20.35 Journal des courses.

**RAI**  
17.55 Football. Moins de 21 ans: Malte - Italie.

**TVE**  
21.30 ou 23.00 Football. World Cup 94: Espagne - Lettonie.

**EUROSPORT**  
09.30 Gymnastique rythmique.  
12.00 Football.  
13.00 Athlétisme.  
18.00 Ski acrobatique.  
19.00 Rugby à 7.  
20.00 Karaté.  
21.30 Nouvelles 1.  
22.00 Football.

Basketball - LNA masculine: Union NE à Lugano

## Première de Mrkonjc

Le calme est retombé sur Union NE. Et après les péripéties de lundi (remplacement de Hugo Harrewijn par Milan Mrkonjc), l'équipe neuchâteloise se déplace aujourd'hui à Lugano.

Milan Mrkonjc n'hésite pas quand on lui demande son objectif. «Je suis un battant: je me déplace donc dans l'intention de gagner, lance-t-il. Cela dit, et même si j'ai suivi le basket suisse

depuis mon éviction de Vevey (ré: en 1991), Lugano est une formation que je ne connais guère. On verra bien...»

Quant à la formation neuchâteloise elle-même: «Pas de problème! Je connais la plupart des joueurs qui la composent de longue date. Je suis donc au courant de leurs défauts et de leurs qualités.»

Union NE aura-t-il retrouvé l'esprit de coprs qui lui faisait

défaut ces temps? C'est à sou-

haïter... R.T.

**À L'AFFICHE**

**LNA MASCULINE**  
Hier soir  
Bellinzona - SAM Massagno 115-92 (60-43)  
Ce soir  
20.15 Lugano - Union NE

Du côté de l'ACNBA

## Les cadettes du BBCC en verve

**DAMES**

**Première ligue:** Prilly - Yverdon 62-44. St-François - Blonay 50-31. Meyrin - Martigny 53-43. Nyon II - Bagnes 70-45. Villars - Versoix 56-46. Sion WB - Uni Neuchâtel 76-31. **Classement:** 1. St-François 9-18. 2. Sion 9-16. 3. Prilly 9-16. 4. Martigny 9-12. 5. Nyon II 9-10. 6. Versoix 9-10. 7. Villars 9-8. 8. Meyrin 9-8. 9. Blonay 9-4. 10. Bagnes 9-4. 11. Yverdon 9-2. 12. Uni Neuchâtel 9-2. **Deuxième ligue:** Aigle - Lausanne Ville 30-61. St-Prex - Epalinges II 48-64. Eclépens - Yvonand 36-67. Union NE - Aigle 48-27. Renens - Fémina Lausanne II 43-66. PTT Lausanne - Aigle 36-28. Lausanne Ville - Rolle 66-60. St-Prex - Union NE 56-36. **Classement:** 1. Yvonand 9-18. 2. Fémina Lausanne II 10-18. 3. Lausanne Ville 11-16. 4. Romanel 8-14. 5. Epalinges II 9-12. 6. Renens 10-12. 7. Espal. Pully II 9-10. 8. St-Prex 10-10. 9. Union NE 10-8. 10. Belmont 10-8. 11. Rolle 11-6. 12. PTT Lausanne 9-4. 13. Eclépens 9-0. 14. Aigle 10-0. **Deuxième ligue bernoise:** UBBC - Marin 30-37. Marin - CB Langenthal 20-60. **Junior élite:** Corcelles - Prilly 42-98.

**Marly - Corcelles 76-30. Corcelles - Epalinges 37-83. Cadettes:** Université NE - La Chaux-de-Fonds 27-90. Bulle - La Chaux-de-Fonds II 102-18. City Fribourg - La Chaux-de-Fonds II 113-14. Berne - Bulle 16-74. Berne - Université NE 36-64. La Chaux-de-Fonds I - City Fribourg 37-64. Saint-Imier - Union NE 38-58. Marly - Fémina Berne 22-83. Union NE - Rapid Bienne 44-53. Fémina Berne - Saint-Imier 44-53. Fémina Berne - Saint-Imier 83-44. Rapid Bienne - Marly 52-32. **Classement:** 1. Fémina Berne 4-8. 2. Rapid Bienne 4-8. 3. Bulle 2-4. 4. City Fribourg 2-4. 5. La Chaux-de-Fonds I 4-4. 6. Union NE 2-2. 7. Université 2-2. 8. Saint-Imier 4-2. 9. Marly 2-0. 10. Berne 4-0. 11. La Chaux-de-Fonds II 4-0. **MESSIEURS**  
**Deuxième ligue:** Université NE II - Cortaillod 85-92. Union NE II - Fleurier 68-69. **Classement:** 1. Corcelles 6-10. 2. Université III 5-8. 3. Cortaillod 6-8. 4. Fleurier 6-8. 5. Val-de-Ruz 5-6. 6. Université II 6-4. 7. Union II 6-2. 8. Auvornier 6-0. **Troisième ligue:** Val-de-Ruz II - La Chaux-de-Fonds 98-75.

Volleyball - LNA: TGV-87 à Nâfels

## La dernière chance?

La situation est claire, pour espérer se retrouver dans les quatre premiers et, partant, participer aux play-off au terme du tour qualificatif, TGV-87 doit prendre des points aux équipes de tête. Parmi celles-ci, on trouve Nâfels, une formation que les volleyeurs tramelots affronteront ce soir en terre glaronnaise.

«Si on perd à Nâfels, je crois bien que nous serons out dans la course aux play-off.» Le directeur technique de TGV-87, Raoul Voirol, était peut-être un brin trop catégorique samedi à La Marelle, mais il n'empêche qu'il n'est pas loin de la réalité. «Pour moi, c'est simple, explique l'entraîneur Hans Bexkens. Dans ce second tour, il faudra tout faire pour battre en tout cas Chénois et Nâfels. Le LUC, Lugano et Jona sont autrement plus coriaces, mais les Genevois et les Glaronnais sont à notre portée.» Le match aller, de triste mémoire (Nâfels s'était imposé 3-2 à La Marelle), avait en tout cas démontré que les Tramelots

pouvaient faire jeu égal, voire mieux s'ils évoluent au niveau qu'ils atteignent contre Jona. «C'est une équipe à notre portée, confirme Hans Bexkens. S'ils sont si bien placés actuellement (ré: Nâfels est troisième avec 14 points, tandis que TGV-87 occupe le septième rang avec 10 points), c'est grâce à de nombreuses victoires au tie-break qui furent souvent chanceuses.» Comme samedi passé la roue semble avoir tournée face à Galina Schaan (3-2 pour les néo-promus), le gang de La Marelle a une très bonne carte à jouer. Le tout sera pourtant de voir où en sont Visinand et ses potes après leur victoire face à Uni Bâle. Ont-ils retrouvé leurs esprits et la motivation nécessaire pour se hisser à leur meilleur niveau? Réponse tout à l'heure. J.C.

**À L'AFFICHE**

Ce soir  
20.00 Nâfels - TGV-87

Divers - Le livre annuel du sport suisse

## Une idée cadeau

Paraissant comme de coutume à la veille des Fêtes, le livre «Sport-Suisse 92» fait revivre sur 352 pages, dont près des deux tiers illustrées par de splendides photos couleur, les temps forts et les moments les plus émouvants de l'année sportive écoulée. Bref, voilà une somptueuse idée cadeau. Des Jeux olympiques d'Albertville et de Barcelone au triomphe inattendu des Danois à l'Euro-foot 92, en passant par le fantastique périple de l'équipe de Suisse de Coupe Davis, les ex-

ploits des hockeyeurs suisses et ceux des cyclistes Rominger et Zülle, tout y est. De plus, complétant la partie image et le texte en trois langues, une statistique sensiblement élargie par rapport aux éditions précédentes accroît d'autant plus l'intérêt de ce magnifique ouvrage que vous trouverez dans toute les librairies ou que vous pouvez commander à: Sport Suisse SA, Route de Saint-Cergue 297, 1260 Nyon. (comm)

# Coop spécial fêtes, offre n°5

**A. Rothschild brut/demi sec 75 cl**  
~~27.90~~  
**22.90**  
 37,5 cl \*  
~~16.90~~  
**14.90**

**A. Rothschild rosé brut 75 cl 1986**  
~~34.80~~  
**30.80**

**Ch. Bertin brut/demi sec 75 cl**  
~~19.90~~  
**14.90**

**Moët et Chandon brut 75 cl**  
~~35.90~~  
**32.90**

**Veve Clicquot brut/demi sec 75 cl**  
~~36.90~~  
**34.20**

**Mumm Cordon Rouge brut 75 cl**  
~~33.50~~  
**29.50**

**Freixenet Carta Nevada semi seco 75 cl**  
~~11.80~~  
**10.60**

**Royal Opéra brut/demi sec 75 cl**  
~~7.50~~  
**5.90**

**Codorniu «Clasico» brut 75 cl 1990**  
~~11.80~~  
**10.50**

**Moscato Spumante «Maestro» 70 cl**  
~~3.95~~  
**3.50**

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

La Chaux-de-Fonds

### Ces boues qui nous embourbent

La filière américaine pour les boues de la STEN de La Chaux-de-Fonds (Station d'épuration et de neutralisation des déchets industriels) est close. L'Office fédéral des forêts, de l'environnement et des paysages (OFEFP) a mis son veto. Quelle solution trouver?

Page 19

Ascóm à Bevaix

### Après l'incendie: «repartir»

«Nous avons envie de repartir au plus vite», assure Jean-Paul Valey, fondé de pouvoir d'Ascóm Favag SA, à Bevaix. La reconstitution de l'atelier de fonderie prendra huit mois au moins. La sous-traitance devrait permettre de livrer aux clients.

Page 25

Canton du Jura et EEE

### Une initiative cantonale?

Dans une motion interne déposée au Parlement jurassien, le Groupe parlementaire chrétien-social indépendant propose que le Jura fasse usage de son droit d'initiative cantonale et demande aux Chambres fédérales d'organiser une seconde consultation populaire sur l'accord de l'EEE.

Page 30



Météo:

Brouillard sur le Plateau, se dissipant l'après-midi; passages nuageux, venant du sud-ouest.

Demain:

Le matin, nuageux avec un faible risque de précipitation, surtout sur le nord et l'est de la Suisse.

Lac des Brenets  
751,07 mLac de Neuchâtel  
429,29 m

Fête à souhaiter mercredi 16 décembre: ADÉLAÏDE

5°  
Lever: 8 h 11  
Coucher: 16 h 43-5°  
Lever: —  
Coucher: 12 h 01Brouillard  
600 m

L'Impartial

## Animaux en appartement: un droit fondamental?

# Boules de poils à domicile

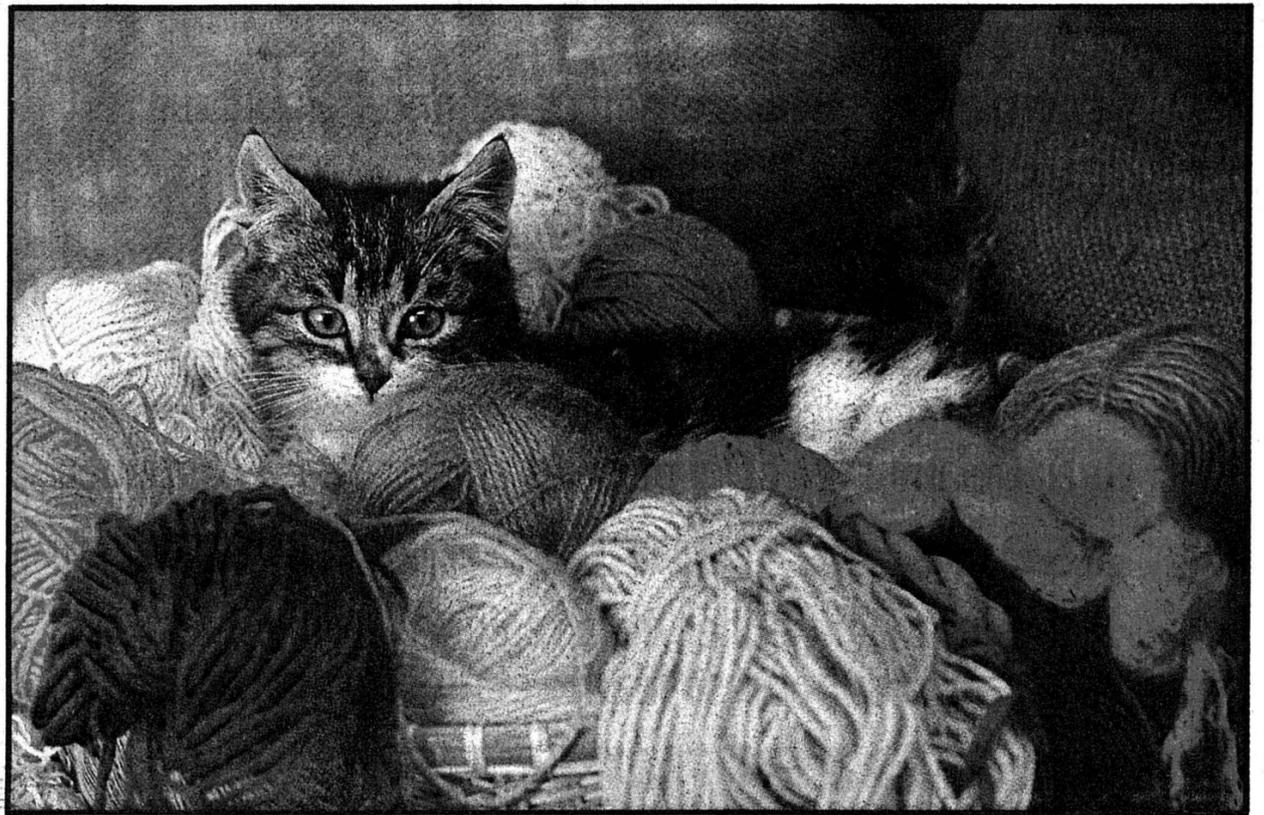
Nombreux sont les propriétaires d'immeubles qui font figurer dans les baux à loyer l'interdiction de détenir un animal domestique dans l'appartement. Des locataires réclament la possibilité d'avoir un animal de compagnie chez soi comme «un droit fondamental de la liberté individuelle».

Les nouveaux usages locatifs neuchâtelois en matière de détention d'animaux précisent: «La détention de chiens, chats et autres animaux, est soumise à autorisation du bailleur qui ne pourra la refuser que pour de justes motifs. Si cette détention donne lieu à des plaintes, à cause d'odeurs ou de dégâts d'une certaine importance, l'autorisation peut être retirée». Cette formulation est déjà moins restrictive que la précédente (1983) qui stipulait: «La détention d'animaux est interdite, sauf autorisation écrite du bailleur».

La possibilité d'avoir un chien ou un chat dans son appartement dépend toujours de l'autorisation du propriétaire. Le progrès, par rapport aux anciens usages, réside dans le fait que le bailleur ne peut plus refuser la détention d'animaux pour la seule raison que ça ne lui plaît pas. Il doit justifier son refus.

### CONFLITS FRÉQUENTS

Des conflits en relation avec les animaux en appartement naissent «assez souvent», selon l'Association neuchâteloise des locataires (ANLOCA). Il arrive, en effet, que les bailleurs admettent les animaux et qu'ils mettent su-



### Nos amis les bêtes

Des locataires réclament un droit fondamental pour la détention de leur petit compagnon favori.

bientement le locataire devant l'alternative: «Soit vous vous en débarrassez, soit vous partez...» Par ailleurs, les animaux sont aussi source d'histoires entre locataires. Une des sources, devrait-on préciser (l'animal peut également servir de prétexte à des mauvais coucheurs qui ne manquent jamais de trouver des sujets à bisbilles).

Appuyés par des milieux proches de la protection des animaux, des locataires réclament un droit fondamental pour la détention d'animaux. Cette démarche est soutenue par l'Institut de recherches interdiscipli-

naires sur la relation entre l'homme et l'animal (appelé par ailleurs «Konrad Lorenz Kuratorium»), une institution scientifique dont les activités sont dirigées en Suisse par l'éthologue Dennis C. Turner.

Une modification de la loi est préconisée par les locataires qui souhaitent une pratique plus libérale en matière d'animaux en appartement. Selon leur vœu, l'article 257 f du Code des obligations devrait être complété par un alinéa 5, dont la teneur serait: «La détention d'animaux domestiques dans les locaux d'habitation ne peut être inter-

dite que pour des raisons importantes. Sont considérées comme telles les dérangements intolérables, ainsi qu'une détention manifestement non adaptée à la nature de l'animal».

La tolérance des chiens et des chats (les petits rongeurs et les oiseaux étant déjà mieux accueillis, tout comme le poisson rouge, si discret...) irait dans le sens des études scientifiques. Elles ont en effet démontré que la compagnie d'un animal domestique peut contribuer, dans une large mesure, au bien-être physique et moral de l'être humain. AT

## Formation continue en écologie à l'Université

# L'Arc jurassien comme cas d'espèce

Tous les vendredis, pendant trois ans, 25 universitaires suivront, à Neuchâtel, une formation continue en écologie et sciences de l'environnement. L'université utilise l'Arc jurassien comme cas d'espèce, idéal pour étudier l'environnement naturel, rural et urbain. Une originalité renforcée par le travail sur le terrain.

Dans le cadre de l'enseignement de la biologie, l'Université de Neuchâtel a toujours eu une vocation écologique. Aujourd'hui, elle développe sa spécificité dans le cadre de la formation continue, soutenue par la Confédération jusqu'en 1996, en lançant «Ecofoc»: un cours d'écologie et

sciences de l'environnement dispensé sur trois ans, tous les vendredis, à suivre par année ou par cycle de trois ans, en fonction des places disponibles, limitées à 25. Le premier cours affiche complet; huit places seraient à disposition à la prochaine rentrée.

### CYCLE TRIENNAL

Après un trimestre d'introduction (à suivre la 1ère année seulement) pour établir «une longueur d'onde commune», un trimestre est consacré à la théorie, le suivant à la pratique. L'Arc jurassien permet de découvrir tous les aspects de l'environnement, naturel en 1992, rural en 1993 et urbain en 1994 (fin du

1er cycle). L'écologie de 2500 francs couvre environ le quart de cette formation.

L'accent porte sur les connaissances de l'environnement naturel (protection de la nature et du paysage, connaissances faunistiques et floristiques, méthodes d'interprétation et d'étude des phénomènes naturels...) et l'environnement technique (protection des eaux, déchets...). L'analyse des problèmes sera liée aux sciences naturelles mais aussi aux sciences humaines (géographie et sociologie). Les différentes disciplines seront abordées par des cas concrets.

D'autres universités proposent des approches multidiscipli-

naires de l'environnement. Neuchâtel tient à l'interdisciplinarité. Chaque participant, avec sa formation propre (aménagiste, ingénieur, juriste, géographe, biologiste, enseignant...) est amené à collaborer avec d'autres spécialistes. Il doit apprendre à communiquer, à s'intégrer dans un projet commun, à réaliser une synergie qui apporte plus que l'addition des compétences individuelles. Un effet qui s'exprime déjà depuis le début du cours, tant au niveau des enseignants que des participants. La dimension «humaine» de l'Université de Neuchâtel constitue un atout au niveau de l'interdisciplinarité. AO

## REGARD

### Du cigare au Saint-Bernard

Le bail à loyer, édité paritairement par la Chambre immobilière neuchâteloise, la Société neuchâteloise des gérants et courtiers en immeubles, l'Union syndicale cantonale neuchâteloise, l'Association neuchâteloise des locataires et la Ligue des locataires, ne fait pas mention de la détention d'animaux. L'interdiction est toutefois admise dans les usages locatifs. Elle peut donc être mentionnée dans la rubrique réservée aux «clauses particulières» et le propriétaire peut donc toujours décider que les animaux ne sont pas admis dans son immeuble. Cette réserve devrait être motivée, une obligation à laquelle les propriétaires ne souscrivent pas nécessairement. S'il le font, un juste motif peut être facilement invoqué.

Un bail à loyer paritaire tente de préciser tout élément qui pourrait être en faveur du propriétaire ou en défaveur du locataire. Ces éléments ont été analysés sur le plan romand pour les dispositions générales et au niveau neuchâtelois pour les usages cantonaux.

«Si un propriétaire ne donne aucune précision à propos des animaux, le locataire peut l'interpréter selon la règle «qui ne dit rien consent», dit M. Bernard, à la Chambre immobilière neuchâteloise. Il s'agit là d'un élément particulier. Par exemple, toujours selon M. Bernard, «Si un propriétaire décide un jour qu'il n'est pas permis de fumer dans son appartement, il faudra qu'il l'ajoute dans le bail dans les clauses particulières...»

Annette THORENS



# Opération Nez rouge

Appel aux bénévoles:

Tél. 23 18 10

# EEE... N'abandonnons pas!

Nous n'avons aucune raison de renoncer à poursuivre nos efforts et nous **refusons**

de croire que la Suisse ne participe pas à la construction de l'Europe de demain.

Montrons notre soutien aux Conseillers fédéraux Felber, Delamuraz et Ogi pour les encourager à continuer

**à se battre pour l'avenir de tous!**

Jeunes et moins jeunes de la région, retrouvons-nous pour afficher notre solidarité et notre engagement.

## RASSEMBLEMENT

**vendredi 18 décembre 1992 à 17 h 30, place de la Gare de La Chaux-de-Fonds**

Les étudiants du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds:  
Mélanie GAGNEBIN; Peggy von KAENEL;  
Barbara CANUDAS; Frédéric MISEREZ;  
Francesco RAZZANO; Bastien NUMAKURA;  
Nicolas GRAF; Fabian SCHILD

### DIVERS

#### Emmaüs Fondateur l'Abbé Pierre NOCTURNES

Jeudi 17 décembre 14 à 21 heures  
Mardi 22 décembre 14 à 21 heures

**Prix spécial pour les fêtes.**

Notre adresse: La Chaux-de-Fonds, Joux-Perret 8, sortie de la ville, direction Bienne/Bâle.  
Début du Chemin Blanc à droite en montant.

Téléphone 039/28 42 02

132-12166

### IMMOBILIER

**A LOUER**

A la campagne aux alentours de La Chaux-de-Fonds et à proximité du Chalet Heimelig.

## RAVISSANT CHALET

de 3 chambres, salon/salle à manger, cuisine agencée. Garage et terrain d'environ 1000 m<sup>2</sup>. Bénéficiant également d'une très belle situation géographique.

Libre de suite ou à convenir.

132-12083



**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA**  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE UNPI

Gérance d'immeubles  
Toutes transactions immobilières  
Promotion immobilière  
Achat - Vente - Courtage

### Régie immobilière P. Béguin

Tél. 038/53 50 82

A louer au Locle, dans quartier résidentiel

## APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES

Rénové, cuisine agencée, balcon, cave  
Entrée: 1er février 1993

450-1107

## A louer

FIDIMMOBIL  
FIDIMMOBIL  
FIDIMMOBIL

A l'est de la ville de Neuchâtel (dans ancien immeuble Favag)

## SURFACES COMMERCIALES

(bureaux, industrie, exposition-vente, atelier, dépôt) de 300, 500, 1200 m<sup>2</sup> ou plus

Quai de chargement, monte-charge, places de parc, transports publics, accès direct au réseau autoroutier.

Libres tout de suite ou date à convenir.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL  
Rue de l'Hôpital 7 ☎ 038/24 03 63

28-1464

MEMBRE UNPI

L'annonce, reflet vivant du marché

### DIVERS

Boutique pour enfants

**L'urs** en plus

Mme Sottas Serre 8 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 21 41

**LIQUIDATION GÉNÉRALE tout à 50%**

(autorisée par la préfecture)

Ouverture: 10 h - 12 h, 14 h - 18 h

132-12863

### CASCO

Vos primes d'assurances augmentent? Nous avons une solution à votre problème.

Tél. 039/232 373

### TRAITEMENT DE CHARPENTES

C. Rohrbach Brot-Dessous ☎ 038/45 14 07

28-1238

### Crédit rapide

038/51 18 33 Discretion assurée. Lu à sa de 10 à 20 h Meyer Finance + Leasing Tirage 28 2520 La Neuveville

6-1575

A louer aux Brenets

### 5 pièces tout confort

Cuisine agencée. Fr. 1140.- + charges.

☎ 061/302 22 25

3-511367

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jacob-Brandt 6 **GRAND APPARTEMENT 3½ PIÈCES**, entièrement rénové, balcon, cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocerame, 2 salles d'eau. Entrée à convenir. Fr. 1200.- charges comprises ☎ 039/31 16 16 Gérance Peruccio Mlle Huguenin ou le 077/21 69 29

440-3090

Gérance GECO, Jardinière 75

vous propose un choix d'appartements répondant à vos souhaits et exigences.

**SERVICE DE LOCATION A DOMICILE 24 / 24 H**  
Tél. 039 / 23.71.28

132-12083

Shopping Aigle Corner ☎ 039/23 55 52 Avenue Léopold-Robert 73 La Chaux-de-Fonds

**MAPISON**

**PRIX ATTRACTIFS sur la collection automne-hiver 1992**

● Ouvert durant les nocturnes ●

132-12476

### Nos magnifiques calendriers

1993

En vente aux bureaux de L'Impartial:

Vues de la Suisse ou d'animaux, en couleurs



Neuve 14  
2300 La Chaux-de-Fonds

Pont 8  
2400 Le Locle

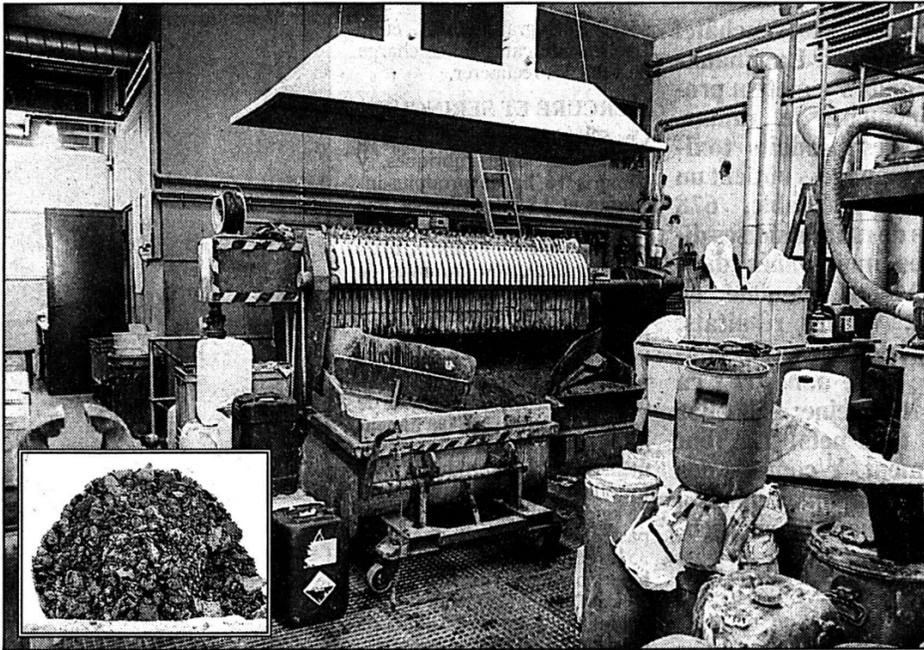
ou verser le montant + Fr. 2.80 pour les frais d'expédition au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

**Fr. 7.-** le calendrier (y compris la fourre cartonnée)

Déchets industriels interdits d'exportation: une solution jurassienne?

# Ces boues qui nous embourbent

La filière américaine pour les boues de la STEN (Station d'épuration et de neutralisation des déchets industriels) est close. L'Office fédéral des forêts, de l'environnement et des paysages (OFEFP) a mis son veto, corroborant les craintes émises par Jean-Jacques Miserez, chef du Service communal de l'hygiène et de l'environnement. Mais quelle solution trouver? Les galeries des Fours à chaux de Saint-Ursanne ouvrent un espoir.



Fabrication de galettes à la STEN

Les boues contenant des métaux lourds (en médaillon) attendront de trouver un lieu de stockage adéquat.

novembre), dans l'attente d'assurances complémentaires. Ainsi, le Centre de traitement cantonal des déchets (CTD) du Jura, à Courgenay et la STEN de La Chaux-de-Fonds ont effectué, ces jours, leurs derniers envois. Blocage momentané pour Ami Lièvre du Service jurassien des eaux et forêts, présentant tou-

fois sous cette directive le désir de l'Office fédéral de voir la Suisse gérer elle-même ses déchets. «Je stoppe tout tant que je n'ai pas une réponse claire et fiable, directement de Washington», remarque, plus catégorique, Jean-Jacques Miserez, celui par qui l'alarme a été donnée sur le plan national.

Que faire de ces boues encombrantes? A la STEN, elles représentent un mètre cube chaque semaine. Elles sont solidifiées et stabilisées en grosses galettes inoffensives, à moins qu'elles ne retournent en solution, laissant échapper leur métaux lourds dans les eaux naturelles.

«La réponse de Berne est très

récente et nous n'avons pas encore eu de discussion à ce sujet» relève Jean-Michel Liechi, du Service cantonal de l'environnement, office chargé de proposer une solution. D'ailleurs, toute la Suisse romande planche sur une étude intercantonale de recherche de décharges adéquates.

Responsable des Services industriels et donc de la STEN, Georges Jeanbourquin précise qu'une rencontre du groupe cantonal des déchets est agendée cette semaine et, en janvier, une séance sera tenue avec les responsables jurassiens pour réparer de l'ensemble des déchets.

Alors Ami Lièvre sortira de son sac à malices La solution et emmènera les notables perplexes dans les galeries des Fours à chaux de Saint-Ursanne. Retour à une solution envisagée déjà en 1991 et qui, pour le responsable jurassien des eaux et forêts, apparaît de plus en plus pertinente. Comblant ces galeries de 10 m sur 10 m d'ouverture et d'une capacité de 200.000 m<sup>3</sup> avec de tels déchets plutôt que du béton serait acte utile pour la nature. L'endroit est sec et si les galeries ont des plafonds étanches et que les eaux de ruissellement ne viennent pas caresser les boues déposées, ce serait là un site bien trouvé pour les matériaux stabilisés. Avec le regret que ces boues ne soient plus valorisées. Cette solution apporterait quelques revenus bienvenus à la commune de Saint-Ursanne. I.B.

## Rédaction

## LOCALE

Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT  
Denise de CEUNINCK

## BRÈVE

Association du CID  
Nouveau président

L'Association du Commerce indépendant de détail aura bientôt un nouveau président. Après la démission de Rémy Compagny, Jean-Daniel Rothen a été pressenti pour reprendre cette charge. Il fonctionne dès maintenant ad interim, l'assemblée générale du 9 mars 1993 devant encore entériner sa candidature.

(ib)

## AGENDA

Au Club des Loisirs  
C'est Noël!

Le Club des Loisirs fête Noël, jeudi 17 décembre, dès 14 h 30, à la Maison du Peuple, avec un programme varié, un grand sapin et le Père Noël. (Imp)

Jeunes mathéux  
Quarts de finale

Les quarts de finale du 7e championnat international des jeux mathématiques et logiques se déroulent aujourd'hui, de 14 à 17 h, au Collège des Forges. Quelque 80 têtes juvéniles, des degrés de 5e primaire, secondaires et écoles supérieures, viseront l'accession aux demi-finales du 20 mars 1993. (Imp)

## Marché aux puces

## Les jolis cadeaux

Les brocanteurs et chineurs du coin jouent les Pères Noël en organisant un grand marché aux puces-brocante à la Halle aux enchères, jeudi 17, de 17 h à 22 h, vendredi 18 de 14 h à 18 h 30 et samedi 19 décembre, de 10 h à 17 h, en garantissant aux chalandes de dénicher des cadeaux sympas, à tous les prix.

(Imp)

La fête aux Planchettes  
Inauguration  
du réseau pilote

Si le nouveau réseau de fibres optiques va relier au monde le village des Planchettes, les habitants cultivent déjà un solide réseau d'amitié. Aussi, l'inauguration prévue officiellement aujourd'hui est l'occasion de réjouissances, ce soir dès 20 h, au Pavillon des fêtes. Le chœur mixte entonnera «Terre jurassienne», les enfants feront quelques productions et, entre deux ou trois discours, les PTT «régaleront» les citoyens avant qu'ils ne soient happés par la télévision, désormais câblée. (ib)

## Récolte de fonds pour une école indienne

## Soutien au Ladakh

Depuis 1985, un groupe de 25 Chaux-de-Fonniens actifs et convaincus apporte son soutien à une école du Ladakh, au nord de l'Inde. Cette région du Cachemire est doublement minorisée, par sa culture bouddhiste et par l'origine tibétaine de ses habitants. En collaboration avec une institution allemande de parrainages, les Chaux-de-Fonniens font parvenir chaque année un chèque à Dhondup, où une école créée en 1973, avec 29 élèves, compte aujourd'hui plus de 1200 écoliers et écolières. Ils sont encadrés par 42 instituteurs qui gagnent un millier de francs

par année. Le soutien financier de La Chaux-de-Fonds, soit l'intégralité des sommes récoltées, permet de payer le salaire annuel de deux à quatre enseignants. Avec les 5000 francs de 1992, l'aide totale du groupe La-Lha-Leh atteint déjà plus de 24.000 francs.

Poursuivant cette action, le groupe tiendra un stand, devant Pod 2000, aux deux ouvertures nocturnes des magasins, soit jeudi 17 et mardi 22 décembre, de 14 à 22 h. On y trouvera de quoi se réchauffer avec du thé, du café, de la soupe, et de jolis objets de l'Inde et du Népal. (ib)

## Brevets de sauvetage

## Comme des poissons...

Après avoir suivi le cours de sauvetage depuis septembre dernier, dans les piscines des Mélézes puis de Numa-Droz, 25 jeunes nageurs et nageuses ont obtenu récemment leur brevet. Ils se sont préparés sous la houlette de François Saccol, chef de cours et ont été encadrés par les moniteurs et monitrices, Sandrine Arnoux, Joëlle Richard, David Bouverat, Olivier Carretero et Sylvain Joccallaz.

Les jeunes sauveteurs: Céline Barben, Aline Bise, Caroline

Borel, Angélique Demangeat, Marie Droux, Maya Gaume, Sabine Jacot, Claire Jeandroz, Marisa Marques, Aurore Meunier, Mariane Rolland, Sébastien Barben, Pedro Bignens, Jérôme Boos, Ludovic Boos, Gary Braun, Vincent Deleury, Léonor Fougery, Nicolas Georges, Yannick Gerber, Fabian Hintz, Cédric Humair, Rémy Humair, Vincent Robert, Gregor Sturzenegger.

(ib - photo Impar-Gerber)



## Ceux de la Tchaux

Noël  
en dansant

«C'était une toute belle fête!» Le groupe folklorique de «Ceux de la Tchaux» a fêté Noël dimanche dernier et les sociétaires et le public, soit près de 200 personnes, en sont encore ravis.

Le programme faste comprenait 6 chants et 6 danses, dont une création sur une musique de Gilbert Schwab et Gilbert Hofstetter.

Le groupe des enfants a interprété des danses folkloriques américaines, de quoi canaliser l'attente impatiente du Père Noël. Ce dernier est bien sûr arrivé chargé de cadeaux; il s'est aussi régalé des «quatre heures» maison, toujours délicieuses en ce rendez-vous traditionnel.

Dans son discours, le président a évoqué l'enfance malheureuse dans le monde, appelant à ouvrir son cœur aux gens qui souffrent. C'était vraiment un beau Noël!

(Imp - photo Impar-Gerber)

## Rendez-vous de la finance et de la culture

Un chèque de l'UBS  
pour le Musée des beaux-arts

Les étrennes, pour le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds (MBA), c'était hier: une délégation de l'UBS lui a remis un chèque d'un montant de 15.000 francs, qui lui permettra d'acquérir deux œuvres de Jean-Luc Manz.

A l'occasion de son centenaire, l'Union de Banques Suisses a créé une Fondation du jubilé, institution dotée d'un capital de 25 millions de francs, dont le produit alimente les milieux culturels, dans un but de promotion des arts et de la science.

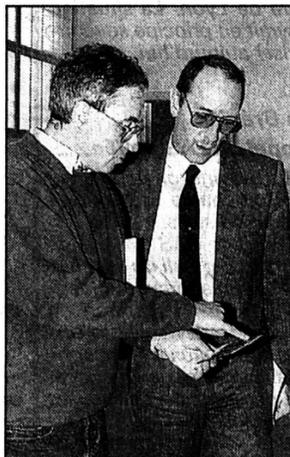
## DEUX DYPTIQUES

«En achetant deux dyptiques de Jean-Luc Manz, le musée s'enrichit d'œuvres importantes d'un artiste très représentatif de la contemporanéité suisse», se réjouit Edmond Charrière, précisant que lors de l'exposition accrochée voici quelques années, le MBA n'avait pas eu les moyens de le faire.

M. Willy Battiaz, directeur de la succursale locale de l'UBS, l'ensemble de l'institution ont été vivement remerciés par les représentants du musée, la ville et les Affaires culturelles.

Les œuvres retenues sont deux dyptiques juxtaposant le ready-made (maculatures d'avant guerre) et un tableau. Jean-Luc Manz, Neuchâte-

lois d'origine, travaille à Lausanne. Au début de l'année, il fut hôte d'un atelier d'artiste de la ville. Actuellement, il termine un séjour en atelier en Egypte, à Shabramant près du Caire, où il sera remplacé dès janvier par un jeune artiste chaux-de-fonnier, Cédric Magnin. (sg)



## Acquisition

Edmond Charrière, conservateur du Musée des beaux-arts (à gauche), présentant les œuvres choisies de Jean-Luc Manz à M. Willy Battiaz, directeur de l'UBS. (Impar-Gerber)

## PUBLICITÉ

Les Gordiens®

BONNET

DESIGN - ERIC - BONNET

les cadeaux coup de cœur!

BOULONNERIE DEPUIS 1891 JOAILLER Léopold-Robert 109 2300 La Chaux-de-Fonds Tel. (039) 23 21 21

Cinq cent vingt-huit kilos de produits toxiques recueillis au Locle

# La grande lessive

Le Locle et Neuchâtel s'y sont mis, La Chaux-de-Fonds s'y mettra prochainement: le ramassage des produits toxiques ménagers obtient un succès indéniable. 628 kilos de marchandises diverses moissonnés dans la Mère-Commune en 1991. Vu ces résultats, l'expérience a été renouvelée cette année. Et ça valait la peine: 528 kilos 500 tout nets! De tout vraiment. Y compris des flocons de noix achetés à la droguerie Neuenschwander en 1947.

sont repris gratuitement, et le Laboratoire cantonal se charge de venir les récupérer.

## MERCURE ET SERINGUES

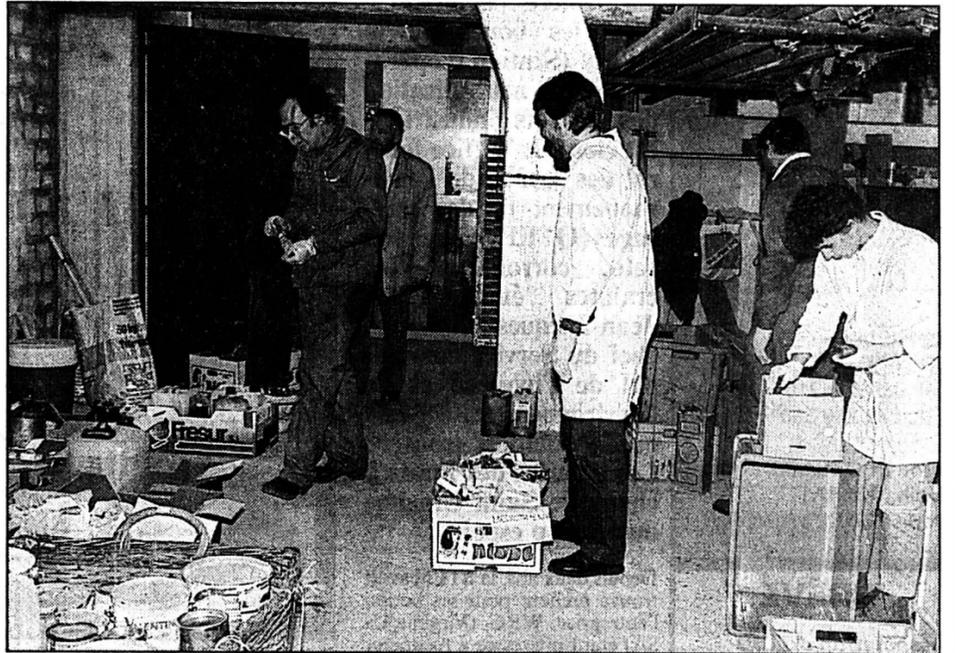
Ces 528 kilos de marchandise se divisent en vingt rubriques, y compris 16 kg de produits inconnus et 3 kg de «divers». Pas de substances super-méchantes genre arsenic ou cyanure, mais quand même, 900 grammes de mercure. Et 5 kilos de seringues. L'année passée, ce genre de déterré n'apparaissait pas sur les listes.

On a pu constater que les Loclois sont bricoleurs: 249 kg de peinture récupérés. Ils aiment développer leurs films eux-mêmes: 22 kg de produit à photo (50 en 1992). Ils se soignent: 25 kg de médicaments (9 l'année passée). A part ça, citons en vrac 35 kg de solides minéraux (0), 26 kg de solvants non chlorés (70), 30 kg d'acides (25), 6 kg de pesticides (8), 8 kg de produits de nettoyage (40), 4 kg d'engrais...

Comme le signalait la conseillère communale Josiane Nicolet, en félicitant l'équipe de tri au hangar de la voirie, ce genre d'action est nécessaire, et c'est de la sorte que commence une éducation bien comprise en matière d'environnement.

## PROCHAINEMENT À LA TCHAU

Ce genre d'action est également menée au chef-lieu. Quant à La Chaux-de-Fonds, «une campagne est prévue au début de l'année prochaine et des contacts sont déjà pris avec les



Tri au hangar de la voirie

Bricoleurs, les Loclois: bonjour les pots de peinture.

(Impar-Perrin)

pharmaciens et droguistes», indique Jean-Jacques Miserez, responsable du Service d'hygiène et protection de l'environnement. Il rappelle quand même que les deux autres villes du canton ne pourraient mener cette opération à bien si elles ne jouissaient pas des installations de La Chaux-de-Fonds, notamment la STEN, dont le déficit est pris en charge par la ville...

Au niveau cantonal, le Service de la protection de l'environnement envoie des directives aux branches concernées: plâtriers-peintres, entreprises de la branche automobile, déchets hospitaliers. «Il s'agit surtout d'informer les divers corps de métier des façons adéquates d'éliminer», précise Serge Spichiger. Dans le cas des déchets hospitaliers, M. Spichiger indi-

que qu'un avenant sera envoyé prochainement, apportant des précisions, voire des corrections dans certains cas, à cette directive.

«Nous sommes là comme ingénieurs-conseils, pas comme policiers», commente André Gaudreau, qui ajoute qu'en intervenant à la source, cela fait gagner de l'argent aux entreprises...  
CLD

## Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

## BRÈVES

### Editions de la Bourdonnière

Après la disparition d'Ernest Hasler, les Editions de la Bourdonnière ont été reprises par Mme Evelyne Huguenin, du Locle. Rappelons que ces éditions ont publié «Le Locle 1890-1920» tomes I et II, écrits par M. Hasler, ainsi que des brochures sur la Bourdonnière, du même auteur. Ces ouvrages peuvent être obtenus à la librairie Raymond, chez Simone Favre, ou chez Mmes Evelyne Huguenin (tél. 31.54.27) ou Colette Huguenin (tél. 31.24.14).  
(Imp)

### Grève SNCF

#### Aucune automotrice

Aucune automotrice de la SNCF n'a circulé hier sur la ligne franco-suisse Le Locle-Besançon. Et ce en raison de la grève surprise décidée par les employés de cette société afin de marquer leur solidarité à l'égard d'un de leurs collègues parisien condamné à la suite d'un accident survenu en gare de Lyon. La situation devrait en principe se régulariser aujourd'hui. (Imp)

### La Brévine

#### Appel de l'AS Vallée

A La Brévine, on pense déjà à la prochaine Fête du 1er Mars. Mise sur pied en 1993 par l'AS Vallée, le club de football du lieu, à la halle omnisports de la localité, elle est l'occasion de vendre toutes sortes d'objets artisanaux confectionnés par des gens du coin et de déguster de délicieuses pâtisseries maison. A cet effet, la société organisatrice lance un appel auprès de toutes les bonnes volontés.  
(paf)

## AGENDA

### Ouvertures nocturnes

#### Action du Rotary-Club

A l'occasion des ouvertures nocturnes des magasins, ce mercredi et lundi prochain, le Rotary-Club des Montagnes neuchâteloises organise une action en faveur des enfants défavorisés de notre région. Par celle-ci, ils offriront des vacances sportives, dans d'autres régions de notre pays, à ces enfants. Deux points de vente sont prévus, soit devant la Migros et sur la place du Marché. (Imp)

## SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 16 AU 22 DÉCEMBRE

- **AMIS DES CHIENS LE LOCLE.** Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas).
- **CAS GROUPE DES AÎNÉS.** Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- **CAS SECTION SOMMARTEL.** Vendredi 18, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Mardi 22, gymnastique dès 18 h à la salle du Communal. Fiottet, fêtes de fin d'année au gré des clubistes.
- **CHŒUR D'HOMMES ÉCHO DE L'UNION.** Lundi 21 décembre à 20h, répétition au café de la Jaluse.
- **CLUB DES LOISIRS.** Jeudi 24 décembre dès 18 h, veillée de Noël pour tous, home médicalisé, rue de la Côte. Modeste repas suivi de musique, chants, messages, jeux.
- **CONTEMPORAINES 1915.** Vendredi 18 décembre, dîner de Noël. Rendez-vous au Cercle de l'Union dès 11 h 30.
- **SOCIÉTÉ CANINE.** Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Renseignements: (039) 23.45.21. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE.** Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

## SERVICES

- **PHARMACIE D'OFFICE** Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- **PERMANENCE MÉDICALE** ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- **PERMANENCE DENTAIRE** ☎ 31 10 17.
- **HÔPITAL** ☎ 34 11 44.

## Assemblée décentralisée de la Chambre immobilière neuchâteloise

# L'actualité en matière foncière

Présidée par Amiod de Dardel, la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN) tenait récemment une de ses assemblées au Locle. La tenue de telles réunions, dans les divers districts du canton, sera répétée. De manière à ce que la chambre, depuis sa restructuration en 1988, garde un contact direct et «sur leur terrain» avec ses membres.

La CIN n'est pas que l'affaire des «grands» propriétaires immobiliers ou fonciers, mais peut aussi répondre aux attentes des propriétaires de maisons familiales ou de PPE explique son vice-président, le Loclois François Aeberli.

Lors de la séance locloise, Amiod de Dardel a passé en revue les principaux objets ayant marqué l'actualité 1992 en ce qui concerne les objets fonciers. Soit notamment l'arrivée sur le marché de nombreux logements dits sociaux, parce que cons-

truits avec l'aide fédérale, la mise sous toit, des révisions des estimations cadastrales et de l'assurance incendie, ainsi que celle de la loi sur les constructions. Il a aussi abordé le problème des statistiques cantonales fixant, par commune, le nombre d'appartements vacants. Soit la base de décision pour le Conseil d'Etat afin de définir les communes dites «à pénurie» et par conséquent sujettes à la «Loi sur la vente des appartements précédemment loués» (LVAL) et à la formule obligatoire des «conclusions d'un nouveau bail».

A ce propos notons que la CIN estime, contrairement à l'Etat, que les Montagnes neuchâteloises ne sont plus dans une situation de pénurie.

## NOUVEAUX RÉGIMES

Après avoir encore précisé les liens unissant la CIN à la Fédération romande immobilière (FRI) et l'Union neuchâteloise

des professionnels de l'immobilier (UNPI), Max Bernard a précisé les services offerts par le secrétariat de la CIN, à Neuchâtel, en précisant de quelle manière il fonctionne et ses heures d'ouverture.

Il a aussi expliqué que ses services (d'information et de conseils juridiques) ne sont exclusivement réservés qu'aux membres de la chambre.

En troisième partie de la soirée, le directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière (ECAI), Fred Besson, a exposé la révision du régime et des estimations de l'assurance incendie qui entrera en vigueur au 1er janvier prochain et dont «L'Impartial» a rendu compte lors de la conférence de presse organisée à ce sujet. Les organisateurs de cette soirée, même modestement suivie, sont certains de l'intérêt que peuvent rencontrer de telles assemblées décentralisées. (jcp)

## Budget déficitaire à La Chaux-du-Milieu

# Que des crédits d'urgence

Renoncer, pour l'instant en tout cas, à des investissements importants. C'est le mot d'ordre du Conseil communal de La Chaux-du-Milieu pour 1993. En effet, au vu d'un budget assez largement déficitaire (74.510 francs), il ne demandera que des crédits d'urgence. Pour preuve, il n'a prévu, au chapitre des investissements, qu'un montant total de 140.000 francs destiné à la réfection des sanitaires du collège, du toit du hangar des pompes et du chauffage du temple.

Lors de sa dernière séance de l'année, le législatif a adopté le budget tel que présenté, non

sans avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'analyser le document. Son rapporteur, Christophe Brunner, a émis quelques commentaires. La différence de salaire de l'une des institutrices provient de l'introduction de sept périodes d'appui pour l'allemand, enseigné depuis peu dès la quatrième année primaire.

Les transports des élèves ont eux aussi augmenté, pour la simple raison qu'il y a davantage d'enfants. Intéressante constatation, l'Instruction publique représente à elle seule le 55,11 pour cent du budget. «Il faut savoir que le 80 pour cent des chif-

fres sont imposés par l'Etat. En conséquence, notre marge de manœuvre est passablement réduite. Nous devons donc rester vigilants», a ajouté Alain Perret, président de commune.

Dans les divers, Christophe Brunner a demandé si la commune ne peut pas revoir la subvention (actuellement 200 francs) qu'elle accorde à la Société de jeunesse pour la course annuelle des personnes âgées. En fonction de la dépense effective estimée à quelque 1000 francs, le montant n'est plus franchement à la page. Le résultat des comptes 1992 en décidera. (paf)

## Bonne Année...



Chaque mois de décembre, L'Impartial ouvre une rubrique qui permet à chacun d'apporter ses vœux aux autres.

A l'enseigne de «Bonne année... et merci!», le journal publie les noms et adresses de ceux qui, s'adressant à tous, pensent à quelques-uns en accompagnant leur message d'une obole de 10 francs ou plus.

L'intégralité des sommes ainsi recueillies est versée à des institutions d'utilité publique. Cette année, le produit de votre générosité sera réparti en parties égales entre:

- Association pour la protection de l'enfance, La Chaux-de-Fonds
- Ligue neuchâteloise contre le cancer, Neuchâtel
- La Croix-Rouge, service bénévolé, La Chaux-de-Fonds
- Home médicalisé La Sombaille, La Chaux-de-Fonds
- Crèche du Locle, Le Locle
- Secours suisse d'hiver, secrétariat central, Zurich.

## AVIS URGENT

### HÔPITAL DU LOCLE

Noël des malades  
**JÉUDI 17 DÉCEMBRE**  
visites supprimées dès 16 h.

1250 BOÎTES DE CHOCOLATS,  
1250 T-SHIRTS, 16000 BOURQUINS,  
2500 FELUCHES...

# J'ACHETE AU LOCLE

CE SOIR, NOCTURNE JUSQU'A 22 H

PAPETERIE GRANDJEAN  
VOTRE PAPETIER AU  
LOCLE POUR VOS ACHATS  
NOCTURNES A LA RUE DU TEMPLE  
3 CE SOIR JUSQU'A 22H

## Les nouveaux téléviseurs PHILIPS

### UNE QUALITÉ D'IMAGE QUI VOUS EMBALLERA !

TV INNOVATOR 28ML 8605  
Technologie 100 HZ  
«Image dans l'image PIP»  
La meilleure image actuelle !

Notre prix:  
**Fr. 2895.-**

## Eric ROBERT TV

TV - Radio - Hi-Fi - Vidéo - Disques  
LE LOCLE: rue du Temple 21  
157-14067

039/31 15 14

Qualité et design  
sont nos points  
forts



Bague 750/  
avec 12 brillants  
0,12 ct.  
Fr. 1430.-

Ce soir ouvert jusqu'à 22 h

chez votre bijoutier:  
Pensez à notre **CONCOURS**



## Pierre Matthey

Horlogerie  
Bijouterie  
Orfèvrerie  
Daniel-Jeanrichard 31  
Le Locle  
039/31 48 80

Fermé  
le lundi

Notre catalogue est  
à votre disposition  
Partenaire de la GUILDE DE L'OR  
157-14043

### ART Fleurs et Décoration

Heures d'ouverture:  
25, 26 et 27 décembre  
de 9 à 12 heures  
1er, 2 et 3 janvier 1993  
de 10 à 12 heures

Nous vous souhaitons de  
bonnes fêtes de Noël

Henry-Grandjean 1, Le Locle  
039/31 26 93

157-14276

### Skieurs!

Les sets de skis de marque  
c'est l'affaire du spécialiste

Le spécialiste de skis de marque de votre région

## BRUSA SPORTS

Place du Marché - 039/31 85 33  
LE LOCLE

Skis Tyrolia mega pro + fixations Tyrolia Fr. 378.-  
Skis Völkl Zebra + fixations Tyrolia Salomon Fr. 598.-

## ERIC JOSSI

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ETAINES  
D. JEANRICHARD 1, LE LOCLE  
le choix, la qualité, le service

Fermé le lundi  
157-14051

## EN DÉMONSTRATION

A ne pas manquer dans notre magasin

### Le Nouveau CD Image KODAK

D.-JeanRichard 23  
2400 Le Locle  
Tél. 039/31 21 09

## Photo du Temple

Jean-Claude Matthey  
NOCTURNES ce soir 22 h  
et lundi 21 décembre

157-14228

L'annonce,  
reflet vivant du marché

Une idée  
**CADEAU**

Bijoux, parfums, foulards, après-bain,  
coffret

Ce soir nocturne 10% + notre cadeau

## Parfumerie Locloise

Grande-Rue 18 - Le Locle  
157-14050

Boulangerie-Pâtisserie  
**B. SCHERRER**

M.-A. Calame 15  
Le Locle  
039/31 12 81

Grand choix de pains spéciaux et  
de pâtisseries.

Spécialités: flûtes au beurre, Ron-  
din loclois, amandines.

470-287

## PROCHAINE NOCTURNE: lundi 21 décembre 1992, jusqu'à 22 heures

## Frutiger

Le plus grand choix de la région en

### CASQUETTES CHAPEAUX BONNETS

Une bonne idée de cadeaux

Ce soir, nocturne  
Une petite attention à chacun

470-253

Votre spécialiste en articles de sport

## VAUCHER

Rue du Temple LE LOCLE 039/31 13 31

### Votre No 1

Un choix d'articles incomparable!  
Avec nous, le sport prend une nouvelle dimension

L'assurance d'être bien conseillé

157-14070

# 57 COMMERCES TOUJOURS DÉDÉS DE VOUS SATISFAIRE

## Nos magnifiques calendriers

### 1993

Vues de la Suisse en couleurs

En vente  
aux bureaux  
de L'Impartial:

Neuve 14  
2300 La Chaux-de-Fonds

Pont 8  
2400 Le Locle

ou verser le montant  
+ Fr. 2.80 pour les frais  
d'expédition au  
Journal L'Impartial,  
CCP 23-325-4  
(pas d'envoi contre  
remboursement)

**Fr. 7.-** le calendrier  
(y compris la fourre cartonnée)

## OFFRES D'EMPLOI

Bureau d'ingénieurs du haut du  
canton engage:

### un ingénieur civil un dessinateur

Date d'entrée: tout de suite ou à  
convenir.

Ecrire sous chiffres  
D 157-706609 à Publicitas, case  
postale 175, 2400 Le Locle.

Je cherche

### coiffeur(se)

à temps partiel (50%) pour messieurs.

Ecrire sous chiffres 157-902021  
Publicitas, case postale 151  
2400 Le Locle

## IMMOBILIER

### A louer au Locle appartements

tout de suite ou à convenir

**1 pièce avec cuisine agencée**  
Fr. 400.-

**2 pièces avec confort**  
dès Fr. 600.-

**3 pièces avec confort**  
dès Fr. 800.-

**3 pièces en duplex**  
dès Fr. 950.-

Premier mois gratuit

S'adresser au  
039/23 21 64

132-507847



**DONNEZ DE VOTRE SANG  
SAUVEZ DES VIES**

**Publicité intensive, Publicité par annonces**

**Feu:  
118**

## Révélation du Maïchois François Jeambrun

## L'enfer de Vaison-la-Romaine

François Jeambrun, ancien Maïchois établi depuis quatre ans à Vaison-la-Romaine et responsable du Secours catholique pour le Vaucluse nord, a assisté à l'enfer de cette journée du 22 septembre où une muraille liquide en furie de 17 mètres de haut a plongé quelque 7000 familles dans la désolation.

Il est venu témoigner jeudi soir dernier à l'invitation de l'antenne maïchoise du Secours catholique qui réservera d'ailleurs une part de sa recette de l'opération Pelle de Charbon, au printemps 93, aux sinistrés de Vaison-la-Romaine.

François Jeambrun, contredisant le bilan officiel des victimes, soit 43 morts et 150 blessés, avance le chiffre de 170 à 210 morts. «On ne connaîtra jamais la vérité», ajoute ce témoin qui explique les raisons ayant amené les autorités à minimiser les pertes en vies humaines. «Si on avait annoncé plus de 100 morts, la zone serait déclarée à haut risque avec pour conséquence la perte des aides et subventions pour sa reconstruction. Dans dix ans, le secteur se-

rait un désert abandonné par les commerçants et évité par les touristes». F. Jeambrun précise que la falsification du nombre de décès a été facilitée par le fait que ce sont les étrangers (Belges, Hollandais, Suisses) qui ont payé le plus lourd tribut, avec, ajoute-t-il «les saisonniers (souvent des clandestins) et beaucoup de sans domicile fixe que personne ne réclamera jamais».

## CADAVRES À LA DÉRIVE

François Jeambrun, qui en ce jour maudit du 22 septembre se déplaçait à bicyclette, a «senti la mort toute proche». «Ce jour-là, le Mont-Ventoux avait son chapeau des mauvais jours. Vers 11 h 30, le tonnerre s'est mis à gronder (on relèvera 65.000 impacts de foudre dans la zone dévastée) et j'ai vu arriver un mur noir.» F. Jeambrun a été «sauvé par une camionnette», mais de retour à son domicile, «l'eau arrivait dans sa maison comme un ruisseau». Le spectacle était «hallucinant, c'était une vision d'apocalypse», poursuit-il. «J'ai vu des voitures perchées à dix mètres dans les arbres, des caravanes broyées et des cadavres à la dérive. J'ai vu aussi une maison tournée sur elle-même, emportée par les flots avec ses quatre occupants». François Jeambrun n'a pas de mots assez forts



François Jeambrun  
Avec le Secours catholique maïchois.

(Impar-Prêtre)

pour qualifier l'horreur et l'ampleur du désastre: «Dantesque, diabolique», alors que l'Ouvèze, la rivière soudainement en proie à une folie furieuse, était appelée «La Rieuse» par les habitants du lieu.

François Jeambrun avoue «avoir été incapable de décider quoi que ce soit durant les premiers jours». Ensuite le Secours catholique, avec d'autres mouvements caritatifs, a organisé le soutien moral et distribuer l'aide

de première urgence aux quelque 7000 familles sinistrées, dont «30% mal ou pas assurées». Au passage, François Jeambrun dénonce «les assurances qui remboursent très mal, appliquant des coefficients de vétusté pas possibles». L'estimation des dégâts se chiffre à 1700 milliards de centimes et les dons, pourtant exemplaires, n'excèdent pas à ce jour deux milliards de centimes». Le Secours catholique a soulagé une quantité innombrable de gens

qui ont souvent tout perdu. François Jeambrun envisage d'écrire un livre qui s'intitulerait «message d'espoir» et dont le bénéfice serait versé au fonds de solidarité. Entre autres victimes, il voudrait aider un facteur d'orgues en panne dans la réalisation de l'orgue de la cathédrale de Bordeaux. Pour l'anecdote, le buffet de cet instrument est fabriqué à partir de sapin du Haut-Doubs débité par la scierie Pelet à Villers-le-Lac.

(pr.a)

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80  
Fax 81 64 21 08

Alain PRÊTRE  
Eric DOTAL  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY

## BRÈVES

Assainissement  
Noël-Cerneu  
frappe à la porte

La commune de Noël-Cerneu sollicite son raccordement au réseau d'assainissement du district du val de Morteau. Deux solutions sont possibles. Noël-Cerneu construit sa propre station ou se raccorde à l'équipement existant. Les élus locaux semblent préférer la deuxième solution qui devrait être acceptée par le district sous réserve du chiffrage du droit d'entrée et du coût de fonctionnement. (dry)

Plantes et corniches  
Un ouvrage

La Société d'histoire naturelle du pays de Montbéliard édite avec le soutien du Conseil régional une brochure en couleur, consacrée aux corniches de Franche-Comté et aux plantes d'origine méditerranéenne qui leur sont inféodées. Cet ouvrage est disponible pour le prix de 50 FF auprès des offices de tourisme. (pr.a)

## TAPIS VERT

## Tirage du 15 décembre

As de pique  
Sept de cœur  
Dix de carreau  
Huit de trèfle

## Harmonie municipale de Morteau

## Baptême du feu pour Florence

Lors du concert donné samedi dernier à la Salle des fêtes, les deux sociétés de musique de Morteau, la Lyre et l'Harmonie municipale, ont charmé les spectateurs nombreux. Depuis plusieurs années déjà, ces deux sociétés locales ont choisi de fêter Sainte-Cécile ensemble.

Cette année, il y avait un peu plus d'émotion dans les rangs de l'Harmonie. C'était en effet le premier concert depuis le départ de Gabriel Feuvrier qui avait dirigé la société pendant seize ans. Florence Bournez qui a repris la baguette passait donc en quelque sorte son examen de passage. Elle a été reçue avec les félicitations du jury formé par les spectateurs présents à la Salle des fêtes. Elle a même fait

preuve de beaucoup de métier en arrêtant ses musiciens, avec autorité lors d'un faux départ. La qualité des œuvres interprétées par les deux sociétés, le rajeunissement des musiciens qui prouvent l'excellent travail

réalisé à la base ainsi que le verre de l'amitié partagé après le concert ont fait de cette soirée une réussite parfaite soulignée par les deux présidents Pierre Belot, pour La Lyre, et Alain Mieville, pour l'Harmonie. (dry)



En harmonie  
Le président Miéville félicite son nouveau chef. (Roy)

## Jougne: lynx suisse abattu en septembre 91

## Chasseur à la barre

Le Tribunal de grande instance de Besançon jugera aujourd'hui un chasseur de Deluz, auteur d'un coup de fusil mortel contre un lynx lors d'une partie de chasse au chevreuil dans le Haut-Doubs.

Ce 15 septembre 91, M. A. C. s'écarte de l'équipe de chasseurs de Jougne traquant le chevreuil. Quelques minutes plus tard, il surprend un lynx. Pas de confusion possible avec un chevreuil, mais il tire et tue le félin. Le chasseur s'apercevant que l'animal est suivi par radio-tracking, le décapite pour s'emparer du collier émetteur qu'il prendra soin de dissimuler sous un rocher du ruisseau proche. La dépouille du lynx est laissée sur place, et ne sera découverte que le 5 décembre grâce aux émissions électroniques du collier interceptées par le récepteur de l'Association suisse du programme lynx. «L'enquête sera

extrêmement difficile malgré d'énormes moyens déployés par la gendarmerie et l'Office national de la chasse agissant sous commission rogatoire et procédant à de nombreuses perquisitions», observe Roger Groell, président de Franche-Comté nature environnement. La perspicacité des enquêteurs finira tout de même par payer et l'auteur du coup de fusil sera confondu courant janvier 92. Cinq associations se sont portées partie civile. Roger Groell attend «une sanction exemplaire», précisant que «le lynx est une espèce superprotégée par la Convention de Washington». La population du Jura franco-suisse est estimée à environ 60 individus. Les protecteurs de la nature se demandent à la veille de l'audience, si la Fédération de chasse du Doubs prendra ses responsabilités en se portant elle aussi partie civile à la barre. (pr.a)

## DURINI SA

Entreprise de maçonnerie  
Terrassements et carrelage

2316 Les Ponts-de-Martel  
☎ 039/37 13 56

## ENSA (Electricité neuchâtelaise SA)

Agence: Les Ponts-de-Martel  
☎ 039/37 15 41 - Dépannage 24 h sur 24  
Installation de paratonnerres  
Installation courant fort, faible et téléphone,  
grand choix de luminaires et d'appareils électroménagers

## TECHNOBAT SA

Bureau d'étude et de réalisation  
Sanitaire - Chauffage  
Ferblanterie et couverture

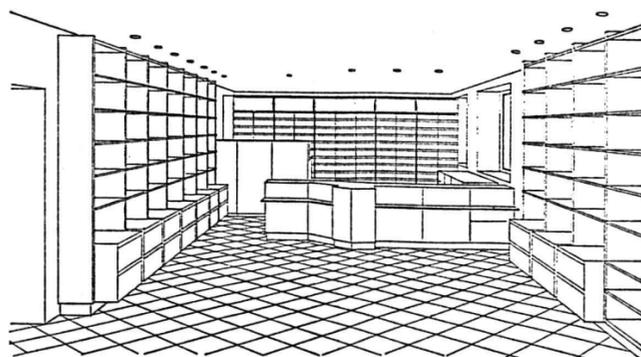
Z.I. Marais-Rouge  
2216 Les Ponts-de-Martel, ☎ 039/37 13 37

Entreprise de peinture  
Jean-Denis Vieille

Grande-Rue 26  
2316 Les Ponts-de-Martel  
☎ 039/37 12 45

## Pharmacie des Ponts-de-Martel

Inauguration de nos nouveaux locaux 18 décembre 1992



Pour marquer cet événement, nous aurons le plaisir de vous offrir une remise de 10% sur vos achats. Médicaments exceptés.

A votre service dans toute la Vallée

Nous remercions les maîtres d'état de leur précieuse collaboration.

FAVRE Frères  
MENUISERIE - AGENCEMENT  
CHARPENTE

2316 Les Ponts-de-Martel  
☎ 039/37 12 07

Serrurerie  
P. Biedermann SA

Serrurerie - Construction métallique  
Combe 1  
2316 Les Ponts-de-Martel  
☎ 039/37 15 15

Agencement réalisé par:

## A. B. S. Agencement

St. Bottali  
Grand-Record 17  
1040 Echallens  
☎ 021/881 37 58

**OFFRES D'EMPLOI**

**PARTNER**



107, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par l'un de nos clients, nous recherchons au plus vite un

**SPÉCIALISTE FRAPPE À FROID**

- apte à prendre des responsabilités,
- motivé, sérieux, intéressé par les problèmes techniques,
- connaissance de la boîte de montre souhaitée.

Place stable, engagement immédiat ou à convenir.



Contactez au plus vite  
M. Dougoud, 470-176  
Tél. 039/23 22 88

**Police-secours:  
117**

**CONFECTION  
DAMES**

**VESTES / ROBES / JUPES  
MANTEAUX / SOUS-VETEMENTS / ETC.**

(Durée illimitée)

**TOUT A: 5.- 10.- 20.- 30.- 40.-**

**VAC RUE DES CRETETS 138  
LA CHAUX-DE-FONDS (ANCIENNE FABRIQUE ROTARY)  
OUVERT DE 14H00 A 18H30  
SAMEDI DE 13H30 A 17H00**

(BUS N°3)  
(PARKING)



132-12072

**OFFRES D'EMPLOI**



**MANAGEMENT ASSISTANT**

IMMEDIATE EXCITING TEAM OPPORTUNITY  
IN INTERNATIONAL SALES AND MARKETING  
FOR DYNAMIC, PLEASANT, EXPERIENCED,  
MULTILINGUAL LADY, WITH INITIATIVE  
AND WP/PC SKILLS TO DEVELOP BUSINESS  
WORLDWIDE.

3, Allée du Quartz, CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Mme J. Helffer  
Tél. 039/260 585 Fax 039/260 191

**IMMOBILIER**

A louer à La Chaux-de-Fonds

**LOCAUX INDUSTRIELS  
OU COMMERCIAUX**

420 ou 530 m<sup>2</sup> (ou fractionnés) à l'ouest de la ville.  
Locaux neufs, bien éclairés. Ateliers et bureaux.

Pour tout renseignement: ☎ 039/26 92 92 132-12283

**VACANCES - VOYAGES**



SOCIÉTÉ DE NAVIGATION  
SUR LES LACS DE  
NEUCHÂTEL ET MORAT SA



**Jeu 31 décembre  
CROISIÈRE DE LA SAINT-SYLVESTRE**

Neuchâtel: Départ 20 h 30  
Croisière sur le lac de Neuchâtel  
Neuchâtel: arrivée 2 h 30 env.

RESTAURANT:  
Super buffet chaud et froid - Soupe à l'oignon  
Excellent orchestre à bord  
Prix aux plus beaux masques  
Cotillons - BAR

PRIX: tout compris Fr. 110.- (net) (toutes faveurs suspendues)  
Réservation préalable obligatoire au port de Neuchâtel,  
☎ 038/25 40 12 450-85

**AVIS OFFICIEL**



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
Faculté des sciences  
Jeudi 17 décembre 1992  
à 17 heures  
au grand auditoire des  
des Instituts de biologie

Présentation publique de la thèse de doctorat de  
Mme Ariane Pedrolli-Christen, licenciée ès  
sciences de l'Université de Neuchâtel

**Faunistique des diplopodes  
de Suisse: synthèse critique  
des connaissances  
actuelles**

Le doyen: A. Robert

28-64

**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

*Hôtel du  
Cheval-Blanc*  
Hôtel-de-Ville 16  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 40 98

**Grande bouffe**

Apéritif  
Fondue bourguignonne  
de bœuf ou chinoise,  
1 bouteille de vin, dessert  
café et pousse-café  
Fr. 37.- par personne.  
132-12388

**L'annonce,  
reflet vivant  
du marché**



**FEHR & Cie SA** cadrans soignés  
engage

**poseuse d'index**  
qualifiée, expérimentée

pour travail très soigné.

Faire offre: **FEHR & Cie SA**  
rue des Gentianes 53  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 41 32 132-12293

**DIVERS**

**INVITATION**

**à une démonstration "machines à café"**

De la simple machine espresso à la machine entièrement automatique Gastro à usage industriel, nous proposons toutes les grandes marques de machines à café. Nous nous ferons un plaisir de vous faire la démonstration du modèle correspondant à vos besoins, cela dans les marques:

NOVAMATIC eldom  
**NESPRESSO BOSCH BRAUN PHILIPS rotel**

**Nouveauté** Modèles d'exposition super-avantageux en permanence!



**Fust  
gastro CA 250**

Machine à café entièrement automatique à arrivée d'eau fixe pour bureaux, cantines, restaurants, hôtels, homes, etc.  
jusqu'à 40 000 portions de café/thé par an.

Réparations dans toutes les succursales FUST des marques Solis, Jura et machines entièrement automatiques Novamatic, et en plus de toutes les autres marques. C'est égal où vous avez acheté l'appareil. Pas de frais de port.

**FUST** ELECTROMENAGER  
Cuisines/Bains, Luminaires, TV/HiFi/Video

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65  
Bienne, rue Centrale 35 032 23 85 25  
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51  
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48  
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01  
Service de commande par téléphone 05-2569-110/4x4 021 312 33 37



Pour réussir vos réceptions, anniversaires, mariages  
ou autres manifestations, adressez-vous à notre...

**...Party Service**

Un service où qualité, fraîcheur et diversité des mets se surpassent.

**Livraison à domicile**  
(tous les jours y compris le dimanche)

**Personnel qualifié à votre disposition**

**Location de matériel**  
(vaisselle)

**Disponibilité des salles de nos restaurants**  
(le soir dès 19.00 h. et le dimanche)

Nous vous libérons de tous soucis et vous garantissons un service à la mesure de vos exigences.

Simplifiez-vous la vie et adressez-vous sans engagement à :

Coop Party Service	La Chaux-de-Fonds	Tél. 039 / 255.111
Restaurant Coop	La Chaux-de-Fonds	Tél. 039 / 231.117
Restaurant Coop	Delémont	Tél. 066 / 223.525
Restaurant Coop	Porrentruy	Tél. 066 / 661.755



**La Chaux-de-Fonds**

132-12081/4x4



Mercredi  
**16**  
décembre

Lundi  
**21**  
décembre

# nocturnes jusqu'à 21<sup>30</sup>h.

## MARCHÉ MIGROS LE LOCLE

Jeudi  
**17**  
décembre

Mardi  
**22**  
décembre

## MARCHÉ MIGROS LA CHAUX-DE-FONDS

**P**  
400 places  
couvertes  
PREMIÈRE  
HEURE  
GRATUITE




**GRAND PRIX HONDA**

*Outre sa traction intégrale permanente,  
voici de bonnes raisons qui plaident en faveur  
de la Civic Shuttle.*

Son moteur 4 cylindres 16 soupapes de 1600 cm<sup>3</sup> à injection électronique PGM-FI, ses 110 ch, sa boîte 6 vitesses avec rapport tout-terrain, son train de roulement moderne, ses freins à disque à l'avant, son volant réglable, ses lève-glaces électriques, sa radiocassette stéréo et son verrouillage central. La Civic Shuttle EX 1.6i-16V/4WD coûte Fr. 26'000.- (ABS en option). Elle est aussi disponible pour Fr. 23'000.- en version EX 1.5i avec moteur 1500 cm<sup>3</sup> et traction avant. Toutes deux peuvent, moyennant supplément, être dotées de la transmission Hondamatic.

**HONDA**

**Voici les garages Grand Prix: La Chaux-de-Fonds: Jean-Denis Haag SA, Bld. de Eplatures 25-27, Tél. 039/26 04 55.**

Cormoret: Garage J. Lutz, Route Principale 1, Tél. 039/44 17 44.

**OFFICECOP**

LE SPÉCIALISTE DU PAPIER  
POUR VOTRE COPIEUR: FORMATS A3 ET A4, TROIS GRAMMAGES, EN BLANC, EN COULEURS, VIVES OU PASTEL, AVEC OU SANS CHLORE, RECYCLÉ OU NON, ÉTIQUETTES AUTOCOLLANTES, TRANSPARENTS POUR RÉTRO-PROJECTEURS, PAPIER CALQUE, FILMS ADHÉSIFS.

VOTRE FOURNISSEUR OFFICECOP

**PUBLI** UN DÉPARTEMENT DU JOURNAL L'IMPARTIAL SA RUE NEUVE 14 LA CHAUX-DE-FONDS  
Service copies professionnel TÉL. 039 / 210 330  
Desktop publishing FAX 039 / 210 361

A louer centre ville  
**3 pièces**  
Fr. 890.-  
061/302 22 25  
3-511367

A louer, D.-P.-Bourquin  
**4 pièces**  
Fr. 1400.- charges comprises.  
Libre 01.01.1993  
038/53 55 44 (le matin)  
132-506132

A louer centre ville  
**magasin/boutique**  
Env. 170 m<sup>2</sup>  
061/302 22 25  
3-511367

**Police-secours: 117**

**AVIS OFFICIEL**

**EISI** ÉCOLE D'INGÉNIEURS SAINT-IMIER

**Préparation à l'examen d'admission à l'Ecole d'ingénieurs de 1993**

**MATHÉMATIQUES:** 30 périodes: 10 soirées.  
Description: géométrie, algèbre et calcul numérique.  
Public: candidat à l'examen d'admission à l'Ecole d'ingénieurs des 3 et 4 mai 1993.  
Organisation: B. Walther, professeurs de l'EISI et ingénieurs de l'industrie.  
Finance d'inscription: salariés: Fr. 120.- / Apprentis: gratuit / documentation: Fr. 20.-.  
Dates: dès le jeudi 14 janvier 1993 de 16 h 30 à 18 h 50.  
Lieu: Ecole d'ingénieurs, Saint-Imier.  
Cours proposé par l'Ecole d'ingénieurs en collaboration avec les Ecoles professionnelles de Moutier, Saint-Imier et Tavannes.  
Renseignements et inscriptions: secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, Saint-Imier, 039/41 35 01.

5-7722

Après l'incendie d'Ascom Bevaix

# Repartir au plus vite

«Nous avons envie de repartir au plus vite», assure Jean-Paul Valey, fondé de pouvoir d'Ascom Favag S.A. La reconstitution de l'atelier de fonderie prendra huit mois au moins. La sous-traitance devrait permettre de livrer aux clients.

les pertes d'exploitation qui en découlent.

## PAS DE CHÔMAGE POUR LES EMPLOYÉS

Afin de tenir au mieux les délais clients, des solutions de sous-traitance sont étudiées. Il faudra huit mois au moins pour reconstituer l'entier de la fonderie.

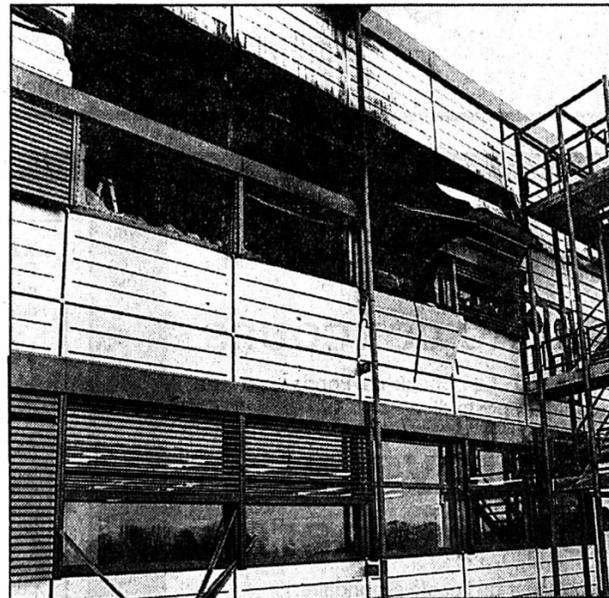
D'entente avec les assureurs, l'entreprise a renoncé à mettre au chômage un personnel qu'elle aurait réengagé ultérieurement. Les quinze personnes concernées ne subiront aucun préjudice matériel, même si elles seront partiellement inactives ces prochains mois.

Ces informations sont fournies par un communiqué de presse de Ascom Favag S.A., signé du directeur, Rolf Schuler et du fondé de pouvoir, Jean-Paul Valey.

Il précise aussi: «Il n'a jamais été question que le groupe Ascom liquide son activité à Be-

vaix en raison de ce sinistre, comme imaginé par certains un peu rapidement le jour de l'incendie.»

Joint par téléphone, Jean-Paul Valey insiste: «Nous avons envie de repartir au plus vite». Il déplore que le titre de notre article «Deuil dans les flammes» ait encore intensifié les craintes de certains collaborateurs quant à un éventuel abandon des activités touchées. Il affirme que les circonstances sont certes difficiles, mais qu'une approche positive, dans le domaine de la sous-traitance, doit permettre de trouver des solutions. Des entreprises neuchâteloises se sont spontanément approchées de la direction pour offrir leurs services. Des contacts ont aussi été pris à l'étranger. Toutes les activités ne seront pas réparties en un seul endroit. Les partenaires n'ont pas encore été choisis. Il pourrait y avoir des entreprises neuchâteloises dans le lot. AO



Ascom à Bevaix

L'incendie qui a détruit la fonderie de silicium d'Ascom Microelectronics Bevaix, a été provoqué par un défaut technique dans un appareil de réfrigération. (Galley-a)

Rédaction de NEUCHÂTEL  
Tél: 038/21 26 08  
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB  
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS  
Tél: 038/51 19 07

## BRÈVES

Justice neuchâteloise

### Patrick Wavre n'a pas recouru

L'ex-notaire et homme d'affaires Patrick Wavre n'a pas recouru contre son arrestation. En détermination préventive à Neuchâtel depuis jeudi dernier, il avait trois jours pour le faire, a fait savoir le Tribunal cantonal. Interrogé hier par l'ATS, le juge d'instruction Pierre Cornu a précisé en outre que «formellement» aucune requête de mise en liberté provisoire ne lui était parvenue de la part de M. Wavre. (ats)

Neuchâtel

### Flagrant délit à la Rotonde

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 1 h 30, alertée par une habitante du quartier, la police locale de Neuchâtel a appréhendé deux jeunes Espagnols. Agés de 20 et 21 ans, arrivés le jour même, ils cambriolaient le casino de la Rotonde. Intervenue en renfort, la police cantonale a emmené les deux jeunes dans les nouveaux locaux des Poudrières, où ils ont passé la nuit en cellule après avoir été sommairement entendus. (ao-comm)

### Enges et Thielle-Wavre Budgets rouges

Ce soir, le Conseil général d'Enges devra donner son avis sur un budget qui présente un déficit estimé à 110.405 francs. La raison de ce déséquilibre est imputable, comme dans les autres communes, à une progression fulgurante des charges (+ 12%), alors que les recettes n'accroissent que d'un accroissement de 4%. Dans la commune d'Enges, dont le nombre des habitants est légèrement supérieur à 200, l'enseignement et la formation coûtent 430.720 francs... A Thielle-Wavre, malgré une majoration de la fiscalité (décidée lors de la dernière séance du législatif), le budget pour 1993 présente un excédent de charges de 56.330 francs. La commune possède un peu plus de 400 habitants et ses charges en matière de formation et d'enseignement se montent à 892.740 francs... Le Conseil général de Thielle-Wavre sera le dernier du district de Neuchâtel à digérer l'amère pilule du budget. Il se réunira le 21 décembre. (at)

## Ascom et Nokia s'allient

Ascom et LK-products, filiale du groupe finlandais Nokia ont décidé de fonder une société commune qui utilisera les installations d'Ascom Microsystems à Bevaix. Elle bénéficiera de l'infrastructure de la fabrique de puces. La direction de cette nouvelle société, qui comptera une vingtaine d'employés (effectif qui pourrait être rapidement renforcé), sera assumée par Nokia.

Chaque partenaire détiendra la moitié du capital social dont le montant n'a pas été dévoilé. Ensemble, ils ont affirmé leur but de se ménager une position internationale dominante dans le développement et la production de composants SAW

(Surface acoustic wave). Ils sont utilisés dans les domaines de la communication avec des mobiles et de la transmission optique. Lk-products est le fournisseur le plus important de filtres à haute fréquence pour les téléphones mobiles.

Le groupe Nokia compte déjà cinq succursales en Suisse et une société financière à Genève. Le groupe emploie quelque 29.000 personnes dans le monde. Le groupe bernois Ascom envisage la suppression de 500 emplois en 1993 sur les 17.400 actuels dans le monde. Il prévoit un chiffre d'affaires de 3,5 milliards pour 1992, soit une hausse de 7% par rapport à l'année précédente. (ats-ao)

Loi cantonale limitant la vente d'appartements loués

## Trente-trois communes soumises

Depuis octobre 1989, la vente d'appartements loués est conditionnée à un contrôle cantonal en vertu de la loi limitant cette possibilité dans certains cas. Hier, le Conseil d'Etat a publié la liste des communes qui restent soumises à son application. Il y en a encore 33 sur 62.

Cette loi aujourd'hui fort controversée - le peuple neuchâtelois avait été appelé à se prononcer le 17 mai dernier sur sa révision refusée par 53% des votants - est née de la frénésie immobilière qui avait gagné le pays à la fin des années 80 avec son cortège d'abus.

Placés devant l'alternative d'acheter l'appartement qu'ils occupaient ou de s'en aller, nombreux ont été les locataires mis à la rue à une période où se loger au juste prix tenait du miracle. La situation avait amené le Parti socialiste et les milieux de la protection des locataires à lancer une initiative pour mettre un frein à ces pratiques. La

démarche avait abouti à la création de la Loi cantonale.

Or, il faut bien admettre que le marché de l'immobilier a largement évolué depuis. A l'euphorie et aux exagérations a fait place un marché sinistré où la pénurie reste relative, du moins dans certaines catégories de logement.

Le Conseil d'Etat a tenu compte des nouvelles réalités immobilières survenues depuis octobre 1991, à l'examen annuel des enquêtes communales et des rapports des régies. Il a donc encore réduit la liste des communes où les transactions restent soumises à autorisation.

Dans le district de Neuchâtel, il s'agit de Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, Marin, Epagnier, Cornaux, Cressier et le Landeron; à Boudry: Boudry, Cortaillod, Colombier, Auvernier, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Bôle, Bevaix, Gorgier, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus; au Val-de-Travers: Couvet, Fleurier et les

Bayards; au Val-de-Ruz, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Villiers, les Hauts-Genèveys, Boudevilliers, Valangin et Coffrane; au Locle: Le Locle, Les Brenets, La Brévine et Les Ponts-de-Martel; à La Chaux-de-Fonds: La Chaux-de-Fonds.

Le Gouvernement précise que si la détenté se confirme, l'application de la loi pourrait être revue. Pour sa part, le juge cantonal Philippe Aubert, président de la Commission d'examen des transactions (soit les ventes hors du giron familial ou d'appartements qui n'ont pas été conçus dès l'origine en PPE) explique que la pénurie se mesure non seulement quantitativement, mais encore en fonction de la qualité et du prix des logements mis sur le marché. Des éléments qui font pencher la balance dans les communes comme La Chaux-de-Fonds ou Le Locle où il n'y a pas pénurie objective globale, mais pénurie sectorielle. M.S.

Fondation culturelle de la BCN

## Don à la philosophie...

La Fondation culturelle de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) a remis, hier matin, 2000 francs au groupe neuchâtelois de la Société romande de philosophie. Ce montant a été attribué à titre exceptionnel pour récompenser l'ensemble des activités de la société.

La Fondation culturelle BCN, dotée d'un capital de 2.400.000 francs, a pour but de favoriser la culture, uniquement dans le canton de Neuchâtel, par l'octroi de

subsidés, de dons et par l'achat d'œuvres d'art.

Le Conseil d'administration de la BCN forme le Conseil de fondation. Pour que la distribution des revenus disponibles (environ 100.000 francs par année) se fasse en toute indépendance, le Conseil de fondation nomme une commission de cinq membres où ne peut siéger qu'un seul représentant de la banque.

Cette commission est présidée par Gérard Comtesse, artiste-peintre et directeur de l'Acadé-

mie Maximilien de Meuron. Elle est en outre composée de Pierre-André Delachaux, professeur, Henri Jacot, graveur, Michel Soldini, administrateur BCN et Pier-Angelo Vay, professeur.

La commission s'est réunie à la fin du mois d'octobre. Après étude des nombreux dossiers qui lui sont parvenus, elle a décidé d'octroyer un don de 2000 francs au groupe neuchâtelois de la Société romande de philosophie, don qui a été remis hier par la direction de la BCN, à Neuchâtel. (comm-at)

Vol de tableaux à Rochefort

## Dix arrestations

Dix personnes impliquées dans un vol de tableaux de maîtres ont été arrêtés en Allemagne, en France et en Suisse. C'est ce qu'a révélé hier dans un communiqué, le juge d'instruction à Neuchâtel.

Au mois d'août dernier, la presse s'était fait l'écho d'un important vol de tableaux commis dans la région de Rochefort, lors duquel diverses toiles de maîtres avaient été soustraites. Parmi ces dernières se trouvait un tableau du fondateur de l'école impressionniste, Claude Monet. La valeur du butin était supérieure à un million de francs.

Dans le courant du mois d'octobre, la police cantonale a entendu dire que deux ressortissants étrangers, domiciliés en Suisse allemande, cherchaient à vendre un tableau de Monet. Les investigations se dirigèrent donc sur eux.

Grâce à l'efficace collaboration de la police de Karlsruhe, les enquêteurs ont pu déterminer qu'un rendez-vous était fixé pour la fin du mois d'octobre dans cette ville. Le dispositif de police installé ce jour-là a permis d'arrêter cinq personnes, soit trois ressortissants français domiciliés en

Alsace, un ressortissant polonais domicilié dans le canton de Berne et un ressortissant allemand domicilié à Karlsruhe. Ces cinq personnes étaient en train de négocier le tableau de Monet. Parallèlement, un ressortissant croate était arrêté dans le canton de Zoug.

Le ressortissant allemand, qui semblait fonctionner comme expert, ne pourra pas être

extradé et sera jugé à Karlsruhe, où il est toujours détenu. Les quatre autres personnes ont été placées sous mandat d'arrêt international et une demande d'extradition a été déposée par l'intermédiaire des autorités fédérales. Deux d'entre elles ayant accepté une procédure facilitée ont déjà pu être livrées aux autorités neuchâteloises et sont actuellement détenues dans le canton, de même que le ressortissant croate. On ignore pour l'instant quand les deux autres pourront être extradées.

Conjointement, une enquête était ouverte à Besançon sur la base des renseignements fournis par les personnes arrêtées en Suisse et en Allemagne. Le juge d'instruction de Besançon a ainsi pu arrêter quatre ressortissants français qui seront jugés en France. L'instruction menée à Besançon a permis en outre de retrouver un deuxième tableau volé à Rochefort. Très récemment, deux autres toiles ont été séquestrées à la consigne de la gare de Mannheim.

Toutes les personnes appréhendées ont été inculpées de recel. On ignore encore qui a commis le vol.

Rien n'indique, pour l'instant, que l'on ait à faire à une bande organisée et spécialisée dans le recel d'œuvres d'art.

L'enquête se poursuit en collaboration étroite avec les autorités françaises et allemandes. Les tableaux n'ont pas encore été restitués. Pour des raisons de sécurité, aucune information ne pourra être donnée à ce sujet. (comm)

Toujours avantageusement vôtre

Petite boutique



Grandes marques

Ouvert durant les nocturnes

14, rue Daniel-JeanRichard - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. 039/23 82 06

132-12729

OFFRES D'EMPLOI



MISE AU CONCOURS

La Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste d'

employé(e) de commerce

au secrétariat de l'école secondaire.

Exigences:

- CFC d'employé(e) de commerce ou titre officiel équivalent
- intérêt pour les questions scolaires
- notions d'informatique et de traitement de texte

Traitement: selon classification communale.

Entrée en fonction: début avril 1993.

Renseignements:

M. J.-P. Rufener, secrétaire général de l'école secondaire. ☎ 039/28 52 33

Les offres, avec curriculum vitae, sont à adresser à

l'Office du personnel  
rue de la Serre 23

jusqu'au  
4 janvier 1993.

132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE

Dans le cadre du développement de notre entreprise de négoce de vins fins et de boissons située à La Chaux-de-Fonds, nous créons le poste de

responsable administratif

Agé(e) de 30 à 35 ans, vous dépendrez de la direction et vous aurez trois fonctions essentielles:

- **comptable**, vous assurerez la tenue de la comptabilité générale et analytique jusqu'aux bilans, vous maîtriserez la gestion des salaires et des décomptes sociaux, vous tiendrez à jour les inventaires de stocks et vous procéderez à la préparation des déclarations ainsi qu'à toutes les tâches administratives courantes;
- **gestionnaire**, vous serez responsable de la mise à jour des documents de suivi de gestion budgétaire, vous participerez activement à l'élaboration des budgets, vous éditez et commenterez les états statistiques commerciaux, vous établirez le tableau de bord de direction;
- **relationnel**, vous serez en contact direct avec nos représentants que vous dynamiserez par le suivi administratif des ventes.

La pratique courante de l'informatique est indispensable et nous considérons la connaissance de l'allemand comme un plus.

Adressez-nous votre curriculum vitae accompagnant votre lettre de candidature manuscrite spécifiant vos prétentions et jointe d'une photo sous référence: sous chiffres T 132-732595 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

PLACETTE

La Chaux-de-Fonds

Avec nous, construisez le succès de votre avenir

Afin de compléter notre équipe, nous cherchons une

décoratrice à 80%

avec CFC

Nous offrons un poste de travail agréable et varié.

En plus d'un bon salaire et de prestations sociales optimales, vous bénéficiez de conditions d'achat intéressantes.

Intéressée? Adressez-nous ou envoyez votre candidature à la responsable du personnel de LA PLACETTE, Mme Janine Gfeller, case postale 261, 2301 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/26 42 32.

132-12544



Afin de compléter notre team, nous cherchons pour notre restaurant

UN(E) RESPONSABLE

Nous offrons: un emploi varié, des conditions de travail modernes, une ambiance agréable et sportive.

Nous demandons: une maîtrise parfaite de la cuisine, de bonnes connaissances du service, un caractère indépendant, des capacités à diriger une équipe, un esprit d'initiative.

Faire vos offres écrites avec curriculum vitae à:

Wartek Sport Holding SA  
à l'att. de M. W. Zwygart  
La Tène, 2074 Marin

28-1172

REJOIGNEZ UNE ÉQUIPE DE BATTANTES!

en tant que

CONSEILLÈRE

vous aurez à promouvoir nos produits leader sur le marché par des contacts quotidiens avec la clientèle. Par votre dynamisme et votre savoir, vous obtiendrez un revenu au-dessus de la moyenne. Si vous êtes de bonne présentation nous vous offrons une activité en constante évolution, une formation complète ainsi qu'un soutien continu.

Téléphonez au 038/21 15 81

22-3594

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

RC AUTOMOBILE:

ATTENTION AUX SALADES DE LA SECURA

«Même si les primes RC augmentent de nouveau, cela ne doit pas forcément vous coûter plus cher. Car à Secura vous vous en sortez à meilleur compte»: massivement distribué à la sortie des supermarchés, le prospectus de la Secura est malheureusement contraire à la vérité.

En effet, les primes des assurances RC automobiles sont fixées par une loi fédérale. Les primes RC de toutes les compagnies sont donc rigoureusement identiques, au centime près.

En revanche, à primes égales, les compagnies peuvent vous offrir des prestations très différentes. Et, concurrence oblige, elles ne s'en privent pas.

Quelques questions, parmi d'autres, que vous pourriez poser à la Secura:

- Pourquoi, après un premier sinistre, la prime de la Secura devient-elle plus chère que celle des autres compagnies (malus de 110 à 120% de la prime)?
- Pourquoi l'automobiliste n'a-t-il droit au bonus maximum de la Secura qu'après 10 ans, alors que d'autres compagnies l'accordent après six ans seulement?
- Comment - et à quelles conditions - les vols à l'étranger sont-ils couverts?
- La Secura est-elle présente ou représentée à l'étranger? Comment pourra-t-elle vous y défendre?

Conclusion évidente: l'assurance qui se prétend la moins chère n'est pas celle qui vous défendra et couvrira le mieux. En consommateurs critiques, lisez bien les conditions d'assurances.

AU NOM DES 42 AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES NEUCHÂTELOIS  
REPRÉSENTANT 31 COMPAGNIES CONCURRENTES ENTRE ELLES,

CHAMBRE NEUCHÂTELOISE  
DES AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES

Secrétariat: case postale 1629, 2002 Neuchâtel

28-404

AVIS OFFICIEL



ÉCOLE D'INGÉNIEURS  
SAINT-IMIER



A partir d'avril 1993:

cours postdiplôme en

INFORMATIQUE  
TECHNIQUE

comprenant un module de base (560 périodes), suivi des spécialisations suivantes:

- CAO en mécanique technique (256 p) ou
- CAO en électronique (256 p)

But: formation étendue dans le domaine de l'informatique technique

Forme: jeudi de 16 h 15 à 20 h 30  
et vendredi de 8 h 00 à 17 h 30  
possibilité de s'inscrire à un seul module  
fin de la formation: automne 1994

Public visé: toute personne ayant une formation suffisante (UNI, EPF, ETS, formation interne à l'entreprise ou équivalente)

Diplôme et certificat: postdiplôme ou certificat selon les cas

Pour tout renseignement complémentaire: Ecole d'ingénieurs, postdiplôme en informatique technique, rue Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier. ☎ 039/41 35 01. Fax 039/41 46 75

5-7722

Fleurier annonce un budget 1993 déficitaire pour un million de francs

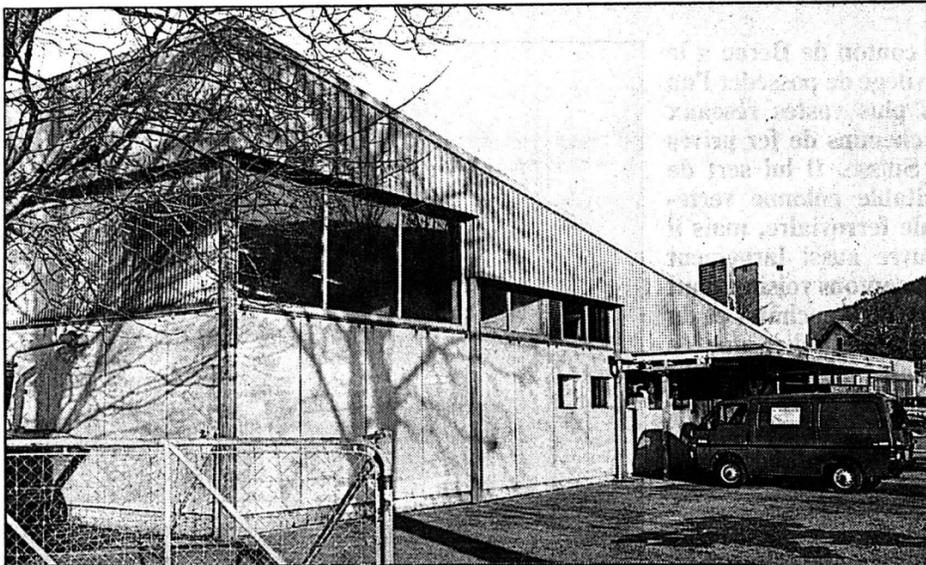
## Les chiffres font de la résistance

Le déficit du budget 1993 de la commune de Fleurier chatouille le million de francs. Un record historique. Hier soir, les représentants des différents groupes du législatif ont changé de refrain. Oubliée la fameuse prudence! Il faut innover, être plus créatifs. L'intercommunalisation est sortie vainqueur des débats.

Les chiffres font de la résistance. Ils sont reportés, avec ou sans augmentation, de budget en budget, sans qu'un débat de fond ne s'engage. Aussi, les nouvelles charges, s'ajoutant aux anciennes, viennent créer les déficits, à Fleurier, comme dans les autres localités. Si en période d'expansion économique la croissance fiscale comble cette différence, allant même jusqu'à générer des bénéfices, les vaches maigres la font apparaître au grand jour.

La commune de Fleurier a beaucoup investi ces dernières années: Fleurisia, hangar des TP, centre télécom, crèche, HLM... Personne n'a regretté ces dépenses. Mais...

«Qu'a-t-on supprimé pour les compenser? Rien!», s'est exclamé Jean-Jacques Charrère (Forum). Faut-il trois directeurs des services électriques pour 12.000 habitants; faut-il un abattoir qui n'intéresse plus les bouchers mais seulement les paysans qui



Abattoir intercommunal

Il n'intéresse plus les bouchers et ne sert que de «morgue à veaux». Fermons-le!... (Impar-De Cristofano)

coûtent déjà 7 milliards; faut-il un corps de sapeurs-pompiers richement équipé qui coûte deux fois plus cher que le Centre de secours?

Sans développer explicitement les domaines sur lesquels agir, les représentants des groupes socialistes et radicaux ont également appelé à la régionalisation et à l'intercommunalisation.

Auparavant, Ernest Christen (Forum) a lancé une attaque en règle contre l'administrateur communal, en l'incitant à procéder à la chasse au «gaspil». «Il faut changer d'état d'esprit».

Avant de conclure sur une remarque personnelle. «Lorsque dans une région, la morgue pour les veaux crevés (ndlr: l'abattoir...) est plus importante que le collège régional, il reste encore beaucoup à faire».

A l'heure des réponses, Raoul Jeanneret, chef du dicastère des finances, a d'abord tenu à «remettre l'église en place». «L'administrateur est responsable du document qu'est le budget mais pas des chiffres».

Il a ensuite expliqué qu'une planification financière sera établie, comme l'appelaient de ses vœux le groupe socialiste. Le Parti radical s'interrogeant sur

la probabilité de «mesures impopulaires», M. Jeanneret ne les a pas exclues, rappelant au passage l'inexistence de taxes hospitalière, foncière ou sur les déchets.

Quant à la suppression de dépenses, «C'est toujours délicat car on remet en cause certaines habitudes». Le conseiller communal a ajouté que des discussions étaient déjà en cours concernant les services industriels, l'avenir du magasin et du secteur des installations, en particulier. Les travaux publics, ainsi que les autres domaines, n'échapperont pas au dégraissage. MDC

Val-de-Travers

## Epilogue d'un rodéo

Coups de fusil en l'air, coups de bâton, menaces de mort, injures, affaires de femme et d'argent... Tous les ingrédients étaient réunis pour un cocktail explosif. Hier, le Tribunal de police du Val-de-Travers, présidé par Daniel Huguenin, a rendu son jugement sur «le rodéo de Plancemont» (voir «L'Impartial» du 25 novembre).

Commençons par le plus «chargé» des prévenus, M.F. Il a écoupé de 15 jours d'emprisonnement et 400 fr d'amende pour voies de fait, menaces et injures. M.F. avait coutume de commander des travaux à des artisans et de les rosser quand ces derniers venaient lui présenter les factures... Malgré les dénégations du prévenu, lors de la précédente audience, le président a estimé suffisant le faisceau d'indices.

Pour menaces et injures, R.L. est condamné à 10 jours d'emprisonnement. Alors que M.F. et C.E. s'étaient rendus dans sa ferme de Plancemont, R.L., se sentant en danger, avait sorti son fusil. La réaction a été jugée disproportionnée. Enfin, C.E. écoue de 8 jours d'emprisonnement et 250 fr d'amende pour injures et menaces de mort.

Les trois peines d'emprisonnement ont toutes été assorties du sursis maximum, soit 5 ans. «Afin de faire régner, si ce n'est la paix, du moins le calme entre les prévenus». Quant au président de commune des Brenets, il a été libéré. La plainte déposée contre lui par M.F., pour injures, a été estimée sans fondement. (mdc)

Rédaction  
du VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/21 26 03  
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du  
VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

Mariano  
De CRISTOFANO

### BRÈVES

Valangin

**Budget accepté, hausse d'impôt reculée**

Affichant un déficit présumé de 51.940 fr, le budget 93 de Valangin a passé sans difficulté la rampe du Conseil général, réuni en séance lundi soir. Comme l'annonçaient déjà les autorités dans leur rapport, le bouclage des comptes 92 déterminera la nécessité d'augmenter les impôts, une éventualité qui pourrait dès lors figurer dans le budget 94. Le législatif a également accepté le plan et le règlement d'extraction de la carrière de la Cernia pour permettre à l'entreprise S. Facchinetti SA, de poursuivre son exploitation. (se)

Le Pâquier

Le bois?

**Ça ne paie plus!**

Vendredi, le Conseil général du Pâquier se réunit en séance pour examiner le budget 93 qui boucle sur un léger déficit supposé de 1820 fr pour un total de charges de 1.212.600 francs. Les choses s'annoncent donc pas trop mal si ce n'est que le chapitre sylviculture laisse apparaître un découvert de 26.700 fr, ce qui ne manque pas d'inquiéter les autorités. La séance se terminera sur une information sur les projets de réalisation de trottoirs au village ainsi que sur le trajet Le Pâquier - La Croix. (se)

Couvet

**Séance reportée**

La dernière séance de l'année du Conseil général de Couvet devait avoir lieu jeudi. Le budget 1993 n'étant pas encore sous toit, le législatif ne se réunira que le 22 janvier prochain. (mdc)

### AGENDA

Fleurier

**Récital d'orgue**

Kei Koito, organiste japonaise de renommée internationale, donnera un récital d'orgue, jeudi 17 décembre à 20 h 15, au Temple de Fleurier. Au programme, des œuvres de De Grigny, Langlais, Hindemith, Bach, Daquin... (mdc)

Fontaines: taxe d'épuration et budget acceptés

## Cinq élèves chers payés

Hier soir, par 14 voix contre une, le législatif de Fontaines a entériné le principe «qui consomme paie». A partir du 1er janvier, le mètre cube d'eau sera donc facturé 1 franc, auquel s'ajoutera 1,50 fr, soit la nouvelle taxe d'épuration, une taxe que ne paieront que les habitants reliés à la step. La solution a été qualifiée de «plus équitable» vis-à-vis des habitants de La Vue-des-Alpes, non reliés à la station et qui, jusque-là, participaient à la couverture des frais d'épuration sans pour autant en bénéficier, puisqu'ils payent eux-mêmes la vidange de leur fosse.

Accepté, lui aussi à 14 voix contre une, le budget n'a été contesté que sur un point: le coût de l'école enfantine. Comment se fait-il que le prix moyen par élève culmine à 16.500 fr alors qu'il avoisine 10.000 fr à La Fontenelle? Si une convention lie les villages de Boudevilliers et Fontaines, les parents

«n'ont pas l'obligation légale d'envoyer leurs enfants», a expliqué Alain Marietta, président de la commission scolaire. Ainsi alors qu'on attendait 10 élèves à la rentrée, quatre enfants de Boudevilliers n'ont finalement pas fréquenté la classe - fonction semble-t-il de la qualité de l'enseignement - tandis qu'un cinquième est passé à l'école primaire anticipée. Même si l'horaire de la maîtresse a bien été réduit de 25 à 20 périodes, le prix moyen par élève a doublé. Pour tenter de corriger la situation, le législatif a décidé de mandater l'exécutif pour étudier la collaboration entre Fontaines et Boudevilliers et avec d'autres communes. Un exécutif qui devra aussi revoir sa copie concernant sa proposition de modification du règlement de commune pour introduire un tournus au sein du bureau, une proposition relevant du «flou artistique», rejetée par 6 voix contre 5. (se)

Conseil général de Chézard-Saint-Martin

## Budget: plus de clarté

Les membres du législatif de Chézard-Saint-Martin, étaient réunis hier, au Centre communal sous la présidence de Gérard Heuby. A l'ordre du jour, le budget 1993, où certaines modifications ont été apportées, ce qui lui donne plus de clarté. Avec un total de charges de 5.376.624 francs, supérieures de 8,3% aux comptes 1991, alors que les revenus n'augmentent que de 6,7%.

Avec des amortissements légers d'un montant de 231.160 fr, le déficit présumé se monte à 83.866,95 fr. Pour les recettes, l'impôt sur les personnes physiques est budgété à 2,9 millions

de fr, soit 275.000 fr de plus que les comptes 1991.

Georges-André Debély, conseiller communal et membre du comité et directeur de SIPRE, a informé du prix de la construction en cours et dont le coût va passer de 8 à 10,6 millions de francs. Après discussions, le Conseil général a souhaité que le Conseil intercommunal soit informé au plus vite de cette situation. Puis le budget a été adopté à l'unanimité.

Concernant la participation communale à l'aide au logement, le crédit budgétaire annuel de 6538 fr, pour une période de 25 ans, est accordé. (ha)

Les Flambeaux de l'Evangile au Val-de-Travers

## Tous autour du «Cercle de feu»

Le Val-de-Travers compte désormais une troupe scout confessionnelle affiliée à la Brigade romande des Flambeaux de l'Evangile. L'intronisation des chefs et l'inauguration des locaux ont eu lieu samedi dernier à Saint-Sulpice.

Quelle différence avec des scouts traditionnels? Aucune, si ce n'est la place centrale qu'occupe la parole de Dieu et la prière. «Mais il ne s'agit pas de faire du prosélytisme», glisse Jacques Thiébaud, membre du comité. Lors de chaque réunion, le moment consacré à la communion répond à l'appellation de «Cercle de feu».

Cela fait quelques années déjà que des jeunes du Val-de-Travers sont engagés dans ce mouvement de scoutisme confessionnel. Ils se rendaient à Neuchâtel. Devant «l'explosion» des effectifs, décision a été prise de créer une section dans le district. «Cela correspond à un besoin et résout le problème des déplacements», explique Jacques Thiébaud. Alors qu'une voiture suffisait au début, les derniers transferts nécessitaient un bus! Placé devant ce fait, un groupe de parents bénévoles s'est mis au travail pour aménager un local à Saint-Sulpice. Il ont comptabilisé pas moins de 34 journées de travail pour mener leur tâche

à bien. Près d'une trentaine de garçons et de filles - issus principalement des églises évangéliques, libres, du réveil et de l'Armée du Salut - forme l'ossature de cette nouvelle troupe scout. La première réunion aura lieu le 16 janvier de 14 à 17 heures. Par la suite, les séances se dérouleront tous les 15 jours.

Fondée en 1964 à Lausanne et reconnue par les organisations de scoutisme, la Brigade romande des Flambeaux de l'Evangile compte 650 membres. (mdc)

● Pour tous renseignements, appelez le 61 29 26.

Le menu «hiver» du Ski-club Chasseral-Dombresson

## Le camp, les cours et la neige

On en parle peu et pourtant, le ski-club Chasseral-Dombresson, qui compte quelque 150 membres, est loin d'être inactif. Cette année, il organise un nouveau camp de Noël, ouvert aux enfants nés entre 1978 et 1982, qui se déroulera à Chuffort, du 28 au 30 décembre. Le délai d'inscription est fixé au 18 décembre et, attention, les places sont limitées à une vingtaine de participants.

Les cours jeunesse, ensuite: en espérant que la neige morde à l'hameçon de l'hiver, tous les samedis après-midi, dès le 9 janvier 93 et jusqu'au 20 février, les jeunes skieurs entre 8 et 16 ans se donneront rendez-vous à 13 h 30 à la station inférieure du téléski du Crêt-du-Puy, au Pâquier. Si l'enneigement des pistes devait être insuffisant, les cours seraient déplacés aux Bugnens. Samedi 20 février: concours in-

terne. «C'est sur cette base qu'on repère ceux qui ne se débrouillent pas trop mal», explique Alain Cuhe, responsable du groupe OJ. «S'ils se montrent intéressés, on les intègre dans un groupe de compétition». Les skieurs suivront alors les traces de Véronique Oppliger, Jérôme et Guillaume Ducommun ou encore Didier Cuhe, quatre des dix-huit coureurs sélectionnés au Giron jurassien.

Parallèlement au cours jeunesse, le club organisera, aux

Bugnens, le chronométrage et le piquetage du championnat romand des PTT (16-17 janvier) et du concours Brunette (30 janvier). La Coupe OJ animation se déroulera le 14 février tandis que, pour les membres du club, une sortie à ski à Siviez (VS) est d'ores et déjà fixée les 27 et 28 mars. (se)

● Renseignements et inscription pour le camp et les cours jeunesse: Philippe Matile, 2057 Villiers (038/53.44.37)

### VAL-DE-TRAVERS

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE ☎ 117.

### VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.

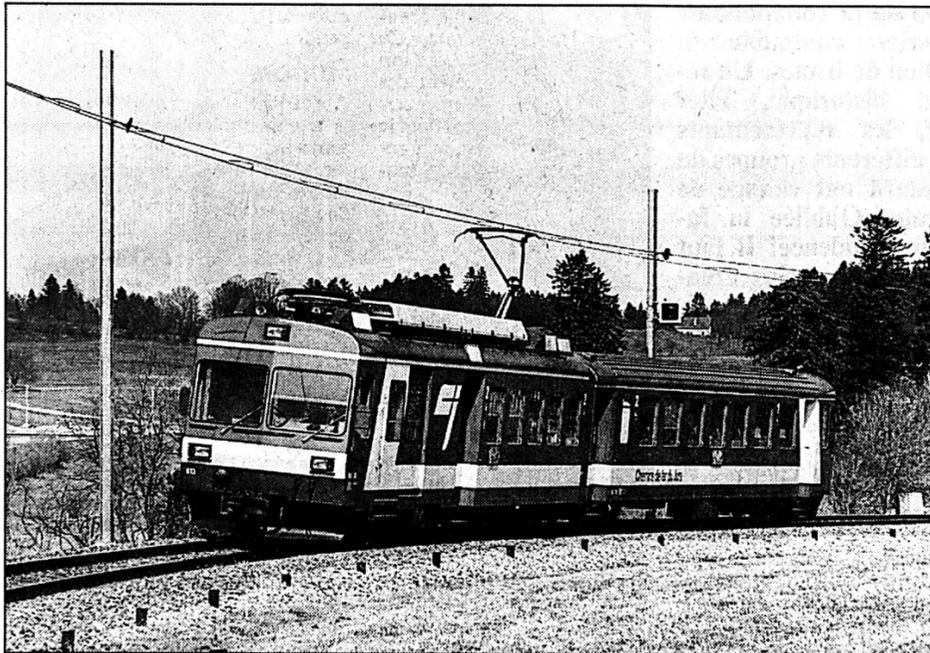
### COUVET

- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

Chemins de fer privés bernois: fin de siècle ambitieuse

# Aux communes de jouer!

Le canton de Berne a le privilège de posséder l'un des plus vastes réseaux de chemins de fer privés de Suisse. Il lui sert de véritable colonne vertébrale ferroviaire, mais il s'ouvre aussi largement aux cantons voisins, dont ceux de Neuchâtel et du Jura. C'est dire que ce réseau joue un rôle fondamental dans la dynamique et le développement économiques régionaux.



## Huitième crédit-cadre ferroviaire

Les Chemins de fer jurassiens (CJ) et le Berne - Neuchâtel (BN) bénéficieront des contributions fédérales et bernoises.

Le canton de Berne se trouve confronté à deux échéances capitales: la contribution cantonale au huitième crédit-cadre de la Confédération en faveur des chemins de fer privés et la nouvelle loi bernoise sur les transports publics.

Au cours d'une conférence de presse, tenue hier à l'Hôtel du gouvernement, Mme Dori Schaer Born, conseillère d'Etat, assistée de ses principaux collaborateurs, a passé en revue les défis que le canton doit relever en la matière.

## RÉGIONS ASSOCIÉES

Loi sur les transports: le Conseil exécutif a entamé en janvier dernier une procédure de consultation sur trois points: l'offre des transports, les conférences régionales des transports et la participation financière des communes. L'offre n'est encore dessinée qu'à grands traits, car elle dépendra essentiellement des

moyens financiers. Les conférences régionales constituent en revanche une participation accrue des régions et a reçu un excellent accueil.

Enfin, la clé de répartition des charges est le point le plus sensible, car il modifie sensiblement la situation. Pour quelque 250 communes, les charges diminueront alors que pour 160, elles augmenteront. Cela tient au fait que les communes touchées ne participaient pratiquement pas au financement des transports publics.

Les villes de Bienne et de Berne seront davantage sollicitées, en raison de services étoffés. L'échelle variera ainsi de 110 francs par tête d'habitant pour la ville de Berne à 11 francs pour les petites communes à faible capacité financière.

## BN ET CJ

Le canton de Berne se taille une part imposante de l'ordre de 638 millions. Sur ce montant, 233 millions seront à la charge de la Berne cantonale, mais compte tenu de la période d'exécution de 5 à 7 ans, il faudra indexer à 303 millions la part brute cantonale.

Il serait impossible de citer toutes les compagnies bénéficiaires. Nous nous limiterons à celles de la région.

La compagnie Berne - Neuchâtel (BN) sera revalorisée dans le cadre de Rail 2000 et du RER bernois (Réseau express régional). Les aménagements principaux concerneront le doublement de la voie dans la banlieue de Berne, l'aménagement des gares de Chiètres, Anet et Saint-Blaise, ainsi que l'acquisition de deux à trois rames (part bernoise: 14,9 millions). Le doublement de la voie entre Marin et Anet n'est pas compris dans ce programme, mais est prévu au stade ultérieur de réalisation de Rail 2000.

Pour les Chemins de fer du Jura (CJ), l'objectif principal demeure l'intégration du réseau à Rail 2000 en fonction d'autres moyens techniques. Pour l'heure, l'accent est porté sur la correction des tracés et la rénovation des infrastructures. En outre, quatre nouvelles rames seront acquises dans l'enveloppe des 7e et 8e crédits-cadre (part bernoise: 3,7 millions).

Pour sa part, la Bienne-Taüfelen-Anet sera également revalorisée, tandis que le funiculaire Bienne-Evilard bénéficiera d'une rénovation du tronçon en tunnel.

Ces exemples ne donnent qu'un aperçu de l'envergure des projets envisagés pour la fin de ce siècle. Pour être saisis dans leur globalité, ils doivent être reliés aux chantiers de Rail 2000, des transversales alpines et du RER bernois qui viendra irriguer jusqu'aux centres de Neuchâtel et de Bienne. B.L.N.

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

## BRÈVES

### Renan

#### Budget accepté

Lors de la dernière assemblée communale, les citoyens de Renan ont pris connaissance du budget d'exploitation de la commune pour 1993, prévoyant un assez important excédent de charges. Ce projet porte notamment sur la construction du nouveau hangar à l'emplacement des abattoirs incendiés; l'étape 22 de Ferresosi concernant les chemins communaux; le service des eaux, le solde relatif au plan de zone et les chemins forestiers. Ce budget a été approuvé quasiment à l'unanimité, ainsi que le nouveau règlement d'organisation de la commune. (hh)

### Villeret

#### Concert de Noël

Dans le cadre de leur tournée traditionnelle de Noël en pays romand, Alain Morisod et son ensemble «Sweat People» ont fait escale pour la quatrième fois de leur histoire à Villeret. Après trois ans d'absence, Alain Morisod et son équipe se sont retrouvés la semaine dernière dans un temple de Villeret archicomble. Grâce à son talent et à celui de ses musiciens, le musicien a conquis une fois de plus son auditoire par son répertoire de mélodies traditionnelles, mais aussi par ses nouveautés. Grâce à ses chants de Noël ainsi qu'à ses classiques, il a su parler au cœur des spectateurs de Villeret et des environs. (mw)

### Renan

## Aînés autour du sapin

Réunis à l'Ancre près d'un beau sapin, de tables accueillantes, les aînés ont passé une joyeuse fête de Noël. Messages, musique, goûter et cadeaux, rien n'a manqué.

Organisé par les femmes protestantes et la paroisse, le Noël des

personnes âgées reste un moment privilégié. Outre les chaleureux messages du pasteur Birklé, du curé Aubry et de Mme Kopf, porte-parole du pasteur de la paroisse de langue allemande du Vallon, les aînés ont bénéficié de plusieurs productions.

Les chants des enfants de la petite école: un moment de tendresse! Les productions de trois frères et sœurs, enfants Winkler, flûte douce, flûte traversière, saxophone et poèmes, des talents déjà affirmés, ont été hautement appréciés.

Un beau moment aussi à l'écoute de deux musiciens du village, MM. Olivier Rouget à la flûte et P.-A. Taillard au piano. Des sonates superbes suivies d'un moment de rêve avec le chant de la clarinette ancienne de M. Taillard.

L'illumination du sapin avec le chant de l'assemblée complétaient ces moments émouvants qui ont précédé le goûter, le mini-match au loto et la remise des cadeaux.

On entendit ensuite les remerciements à toutes les personnes qui se dévouent pour faire du Noël des aînés, un moment de joie paisible et de retrouvailles dans les lumières de la fête. (hh)



### Renan

A l'écoute de la musique. (hh)

### Renan: jeunes gymnastes en fête

## Une soirée colorée

Pupillettes et pupilles étaient en grande forme pour la fête de Noël qui fut colorée et joyeuse. Ballets, exercices, jolis costumes, ont enthousiasmé un nombreux public.

En un mot, une soirée réussie se terminant par la distribution des récompenses, en présence du père Noël, cadeaux aux moniteurs (trices) et une belle ambiance dans la salle.

La halle était pleine de spectateurs qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements, samedi soir 12 décembre. Petites et grandes pupillettes ont évolué dans différents ballets et exercices. Gracieuses et appliquées, elles ont été bissées et ont repris leurs danses avec le sourire. Avec moins de grâce mais plus d'humour, pour certains, beaucoup de talent, les pupilles ont présenté des exercices au sol, au trampoline, également très appréciés.

M. Michel Comte, président et présentateur du programme, a salué et remercié M. Willy Krebs, membre d'honneur toujours présent, Mme Cattin et sa fille Véronique, de La Ferrière, pour la confection des jupes de la valse et l'aide apportée. Il s'est plu à relever de nouvelles entrées dans l'équipe de la gym: Christelle Schaer, monitrice adjointe et MM. François Sendros, J. M. Luginbühl, P. A. Luginbühl, Didier Froidevaux.

Pour le final, «Les valse de Vienne», filles et garçons, petits et grands, se sont retrouvés sur scène pour une danse qui ne manquait pas de charme, costumes à l'appui.

Trente-huit enfants sont inscrits dans les rangs: 21 filles, 17 garçons, dirigés par Nathalie Schaer, Nathalie Comte et Christian Oppliger. L'effectif étant en hausse, tous les espoirs sont permis pour l'avenir. (hh)

## AGENDA

### Saint-Imier

#### Vente nocturne

La première soirée d'ouverture nocturne des magasins de Saint-Imier se déroulera vendredi 18 décembre, sous l'égide du Commerce indépendant de détail (CID). A cette occasion, les commerces seront ouverts jusqu'à 21 h 30, tandis que les rues retentiront d'accents musicaux grâce à l'appui de la Goule S.A. Plusieurs sociétés locales distribueront pour leur part soupe aux pois, grillades, pâtisseries maison et crêpes. (sp)

### Salle des Rameaux à Saint-Imier

## Noël de l'asile

Samedi prochain en fin d'après-midi, se déroulera le Noël des requérants d'asile, salle des Rameaux à Saint-Imier. Cette rencontre se fera dans une atmosphère de partage et de simplicité. En ouverture, une requérante interprétera des chants russes. Par ailleurs, on pourra déguster des spécialités kurdes et africaines notamment. La soirée se poursuivra en musique avec la participation d'un groupe africain.

Afin de lutter contre l'oisiveté, l'ennui et le vague à l'âme qui sont souvent le lot des requérants d'asile durant leur longue et très incertaine attente, des ateliers de peinture ont été ouverts à Malleray et à La Neuveville.

Certaines de ces peintures réalisées dans le cadre de ces ateliers seront exposées à Saint-Imier, salle des Rameaux. Cette fête de Noël a été préparée de

concert par l'Office de consultation sur l'asile et la paroisse réformée de Saint-Imier.

Elle s'adresse aux requérants d'asile et aux bénévoles des divers groupes d'accueil de la région.

Par ailleurs, on signalera que l'Hôpital de district à Saint-Imier organisera sa traditionnelle fête de Noël jeudi en fin d'après-midi.

(comm/acp)

## SERVICES

### SAINT-IMIÉRIER

- MÉDECIN DE SERVICE  
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE  
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE  
☎ 42 11 22.

### COURTELARY

- MÉDECINS

Dr Chopov, ☎ 44 11 42.  
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

### CORGÉMONT

- MÉDECINS  
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.  
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

### SONCEBOZ

- MÉDECIN  
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.



Tramelan: changement d'activités en perspective

# Nouveau président à l'UST

L'Union des sociétés de Tramelan, dont l'activité doit être revue, s'est donné un nouveau président en la personne de M. Pierre-André Mailler qui succède à M. Aurèle Noirjean pour une nouvelle période de deux ans.

L'Union des sociétés de Tramelan (UST) qui groupe une quinzaine de sociétés doit se préparer à une nouvelle orientation de ses activités. C'est du moins ce qu'il est ressorti de l'assemblée générale de cette association. Si l'UST doit continuer de maintenir des liens étroits entre les membres, il n'en demeure pas moins que son activité doit être mieux structurée. Alors que l'UST devait en son temps organiser le tournus pour les concerts, lotos ou diverses manifestations qui se déroulaient au village, aujourd'hui les choses ont bien changé. Les sociétés dépendent de la disponibilité des locaux et installations communales qui sont extrêmement bien

gérés par le responsable Jean-Claude Vuilleumier-Stolz. Ce dernier ayant pour mission d'optimiser le rendement des locaux, il se doit de respecter certaines règles. De ce fait, le rôle de la société se limite à coordonner l'organisation des manifestations.

## RÔLE DIFFÉRENT

Cette nouvelle orientation à prendre est dictée par le fait que, depuis l'incendie de la Salle des fêtes, l'UST n'est plus propriétaire de la nouvelle salle de la Marelle et n'a pas à intervenir dans la location des locaux. Aussi le rôle et les buts poursuivis sont-ils bien différents et l'on peut même se poser la question de son avenir. Pour résoudre ce problème, il est prévu de convoquer, au printemps prochain, une assemblée extraordinaire afin de jeter les bases d'une éventuelle nouvelle orientation des activités, car une collaboration avec les sociétés non membres (près de 70) se révèle également indispensable.

Le comité a été fermement chargé d'étudier cette question,

puisque l'avenir de l'UST en dépendra.

## MUTATIONS

Après quatre ans et demi passé à la tête de l'UST, Aurèle Noirjean a exprimé le désir de se retirer. C'est l'actuel vice-président Pierre-André Mailler qui, pour une période de deux ans, a accepté la charge de président.

Après quelques mutations au sein du comité, ce dernier se présente comme suit: président: Pierre-André Mailler; vice-président: Henri Chavanne; trésorier: Milly Bregnard; secrétaire: Muriel Landry; membres: Rodolphe Schweizer, René Schindler, Emile Uhlmann.

La situation financière se révèle bien saine. Peu de mouvements dans ce domaine, si ce n'est que chaque année, les intérêts issus du capital, s'ajoutent à la réserve existante. Comme le relevait le président sortant, cette réserve devrait être à la disposition des sociétés qui pourraient, momentanément, connaître certaines difficultés.

(vu)



Pierre-André Mailler

Le nouveau président de l'Union des sociétés de Tramelan. (vu-a)

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGELER

## BRÈVES

Reconcilier

### Oui au projet de Celtor mais...

Celtor, société de traitement des déchets qui regroupe 32 communes-actionnaires, a tenu hier soir son assemblée générale à Reconvilier. Point fort de l'ordre du jour: un projet global de compostage à long terme, dont le coût total se monte à 2 millions de francs. Celui-ci a fait l'objet de longues discussions. Finalement, l'assemblée a décidé de couper la poire en deux. Par 18 voix contre 8, elle a accepté la réalisation de la première étape du projet dévisé à 1.150.000 fr. Nous reviendrons sur cette importante décision dans notre prochaine édition. (sg)

Education

### Les gymnases bernois seront cantonalisés

Les gymnases bernois dépendront à l'avenir du canton. Ainsi, les communes seront davantage chargées de la formation des élèves durant la scolarité obligatoire. Telles sont les principales innovations de la Loi sur les écoles supérieures, laquelle est dès à présent en procédure de consultation, a fait savoir hier le Service cantonal d'information. La nouvelle loi prévoit de ramener la durée de la formation, en vue d'obtenir la maturité, de quatre à trois ans. Le parlement cantonal en avait décidé ainsi en mars dernier. Les cours donnés par les gymnases suivent ceux de la scolarité obligatoire. (ats)

Tramelan: La taxe au sac selon le principe du pollueur-payeur

## Objectif: réduction des déchets

Tramelan, l'une des 32 communes affiliées à Celtor S.A., a donné son accord à la taxe au sac. Dès le 1er janvier 1993, en application des ordonnances sur les déchets, sur la protection de l'air, sur les mouvements des déchets spéciaux, l'autorité cantonale oblige les communes à revoir fondamentalement le traitement des ordures ménagères. Une taxe et une contrainte de plus pour le citoyen qui, en restant raisonnable, aurait pu l'éviter.

Selon le principe du «pollueur-payeur» et la suite de l'introduction de nouvelles directives cantonales, les communes n'ont plus grand choix pour le traitement des ordures ménagères. Un modèle de taxe, élaboré par Celtor S.A., est proposé aux communes. En clair, pour Tramelan, la taxe au sac sert uniquement à couvrir les frais de traitement des déchets apportés à Celtor.

### TAXE ET VIGNETTE

Cela revient à dire que la taxe de base qui prend en compte les frais de ramassage, transport et autres opérations, reste en vigueur selon un tarif également décidé par le Conseil municipal. Il faut ajouter qu'il s'agit maintenant d'appliquer une solution sur le plan régional afin de réduire la quantité de déchets déposés en décharge.

A partir du 1er janvier 1993, le service de ramassage ne prendra en charge que des sacs taxés ou des conteneurs munis de la vignette (à ne pas confondre avec la vignette pour auto-routage). Dans la deuxième moitié de ce mois, des sacs seront disponibles dans les principaux commerces de la localité dont la liste complète sera publiée ultérieurement. Pour ceux qui désirent être «fin prêts» au 1er janvier, ils peuvent déjà obtenir les sacs auprès des maisons suivantes: boulangerie Albert; imprimerie du Progrès, Radio-TV Schegg, Coop, Migros, quincaillerie Cuenin, drogueries Zaugg et Goetschmann, boucherie Tschanz, laiterie Romang et épicerie René Schindler. Les vignettes en revanche sont vendues par la commune.

### LES TARIFS

Identique pour toutes les communes du rayon de Celtor, le tarif suivant est appliqué également à Tramelan: sac de 17 litres: 0,50 franc; 35 litres: 1 franc; 60 litres: 2 francs; 110 litres: 3 francs; conteneur 350 litres: 10 francs par vidage; conteneur 800 litres: 23 francs par vidage.

Pour les ballots, cartons et autres (dimension maximale 100 x 50 x 50 cm et d'un poids maximal de 30 kg) 4 francs.

Afin de ne pas trop dérouter la population par un changement brutal, le système de ramassage reste inchangé dans ses principes. Jours de ramassage: lundi et jeudi; points de ramassage: triangles jaunes sur les trottoirs.

Quant au recyclage, parallèlement à l'introduction de la nouvelle taxe, les possibilités seront améliorées par l'augmentation progressive des conteneurs à verre et aluminium/fer blanc.

Ces centres de tri seront installés aux endroits suivants: au nord du bâtiment rue du Pont 20 (Centre d'instruction de la Protection civile); champ de foire; à proximité des abattoirs; place de parc de la Clef aux Reussilles.

Les autres produits et objets recyclables (piles, bouteilles, plastique, frigos etc) seront éliminés par les filières privées déjà en place. (vu)

## SERVICES

### TRAMELAN

- MÉDECINS  
Dr Graden ☎ 97 51 51.  
Dr Meyer ☎ 97 40 28.  
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES  
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.  
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE  
Ouv. me 13 h 30-16 h (public).

Connaissance du monde à Tramelan

## Douce et rude Irlande

En collaboration avec le service culturel Migros, le Cinématographe de Tramelan a renoué avec l'organisation de la tournée de «Connaissance du monde» et peut se targuer d'avoir plus que réussi son objectif. Ces conférences rencontrent un bel écho parmi l'assistance mais en outre, à chaque fois, la salle du cinéma est archicomble ce qui prouve l'intérêt et le réel besoin de telles manifestations.

Alain Wodey, qui s'est révélé aux habitués de «Connaissance du Monde» par son film «Mes racines, les Vosges» nous revient avec son tout nouveau reportage «L'Irlande, l'île de toutes les passions».

Répartis sur trois années, 16 mois de tournage en terre gaélique ont été nécessaires pour réaliser ce travail. C'est une découverte à cœur ouvert de l'Irlande, avec pour parti pris, la vision d'une île... Du rêve à la réalité, l'Eire (le sud) comme l'Ulster (le nord). En témoin de son temps, Alain Wodey rend compte, à travers les siècles de l'histoire, des trésors de l'âge d'or celtique et du fabuleux art religieux de l'Ir-

lande chrétienne qui, longtemps, a rayonné sur une bonne partie de l'Europe du Moyen Age. Il capte également les superbes régions sauvages de l'Ouest légendaire - Kerry, Burren, Connemara, Donegal... - et les rencontres surprises avec tout un peuple d'artisans, de pêcheurs, de poètes et de musiciens.

### ROYAUME DU CHEVAL

C'est aussi l'Irlande des passions; le royaume du cheval, les courses de lévriers et les combats de coqs, les surprenants jeux gaéliques, la pêche au saumon et au requin, les pubs chaleureux et la musique... Avec deux séquences étonnantes, la vie sur les îles d'Aran, véritable bastion de la civilisation celte et l'île de Saltee, l'un des plus grands sanctuaires de la vie sauvage de l'Atlantique nord où nichent et font étape des milliers d'oiseaux de mer... (comm-vu)

● Ce film où les couleurs des saisons se marient admirablement avec la musique traditionnelle, sera présenté par son auteur au Cinématographe de Tramelan, jeudi 17 décembre 1992 à 20 heures.



À LOUER

## LOCAUX ADMINISTRATIFS

de 230 m<sup>2</sup>.  
très bien situés, début avenue Léopold-Robert, 4e étage, ascenseur.  
Comprenant 4 locaux à usage de bureaux dont 2 grands locaux modulables  
1 local archives - centrale téléphonique installée.  
Prix de location intéressants.  
Pour tous renseignements: ☎ 039/210 320



La petite annonce. Idéale pour trouver une roue de secours. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

## VOYAGES



Judi 31 décembre 1992  
SOIRÉE DE SYLVESTRE  
À BIBERENBAD  
Fr. 115.- tout compris. AVS Fr. 112.-  
Samedi 2 janvier 1993  
(Après-midi)  
GRAND BAL RÉTRO  
au Café-Théâtre BARNABÉ  
Fr. 66.-, y compris goûter.  
AVS Fr. 62.-

Renseignements et inscriptions:  
AUTOCARS CJ, 2720 TRAMELAN  
☎ 032/97 47 83 160-17036

## FINANCE

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois env. Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No .....  
NP/Domicile .....  
Date de naissance ..... Signature .....  
A adresser dès aujourd'hui à  
Banque Procrédit  
25, Av. L.-Robert  
2301 La Chaux-de-Fonds  
039 - 23 16 12  
08.00 à 12.15 heures  
13.45 à 18.00 heures

**Xprocrédit**

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions. 3-4326/4-4

## Suppression du dividende à la Banque Cantonale du Jura

## Habile, mais un brin trompeur

En annonçant sa décision de proposer à la prochaine assemblée des actionnaires de renoncer au paiement du dividende de 1992, la direction de la Banque Cantonale du Jura (BCJ) a créé une certaine surprise. En proposant simultanément une réduction des taux sur les prêts dès 1993, la BCJ a joué habilement, donnant à penser que le sacrifice demandé aux actionnaires profiterait aux entreprises et commerçants et favoriserait la reprise économique.

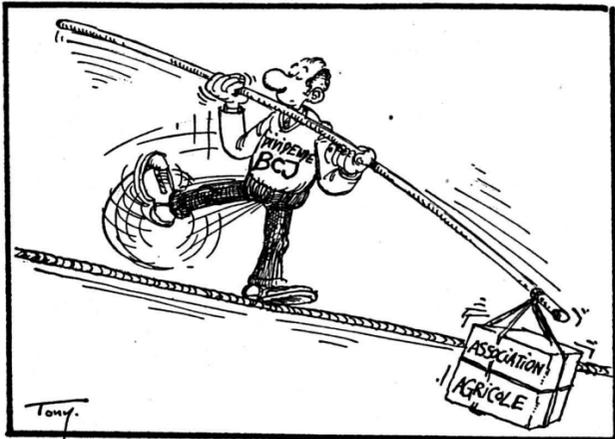
dessaisir ou des citoyens qui les ont acquises par «sentiment patriotique». S'il n'y a pas de vendeurs d'actions BCJ, il n'y a apparemment pas d'acheteurs non plus.

## COURS DE L'ACTION

Le directeur de la BCJ, Robert Salvadé, évoquait vendredi un recul de cours possible de 50 francs, vu le renoncement au dividende qui, de 6% jusqu'en 1988, avait été porté à 8% (20 francs par action), dès 1989. La valeur intrinsèque de l'action BCJ est en fait largement supérieure aux 370 francs ainsi évoqués. Les 64 millions de fonds propres, à fin octobre 1992, donnent déjà pour les 160.000 actions un cours de 400 francs, auxquels il faut ajouter les réserves latentes, notamment sur 40 millions de titres et 16 millions d'immeubles. Voilà qui situe la valeur intrinsèque plus proche de 450 que de 400 francs, puisque 10 millions de réserves équivalent à 60 francs par action.

## UN BRIN TROMPEUR

Au moment où il est question de contribution de solidarité dans la fonction publique, supprimer le dividende permettra de compenser le manque à gagner de 3-4 millions que la baisse des taux annoncée va provoquer, affirme la BCJ. C'est juste, à une importante nuance près. En effet, la baisse des taux aura lieu en 1993 et diminuera les profits en 1993, alors que la suppression du dividende concerne l'année 1992. Rapprocher la baisse des taux et



la suppression du dividende est donc un brin trompeur.

En réalité, cette dernière est bien davantage rendue nécessaire par les provisions qu'exige aujourd'hui l'octroi de crédits hasardeux. Le cas le plus clair est celui de l'Association agricole de Porrentruy (AAP), en sursis concordataire et contre laquelle la BCJ a une créance hypothécaire proche de 12 millions. Le risque de perdre tout ou partie de cette créance est grand. Or, le projet de construction de l'AAP n'était pas crédible, tous les spécialistes l'affirment aujourd'hui. La hausse des taux d'intérêt et des dépassements de crédit l'ont rendu plus risqué encore, ce qui accroît grandement la nécessité de faire d'amples provisions, dans les comptes de 1992 déjà. La suppression du dividende de 1992 y contribuera pour 3,2 millions.

## ACTIONNAIRES MARRIS

S'il faut saluer la baisse des taux de la BCJ qui résulte avant tout de la diminution générale dans ce domaine depuis trois mois, les actionnaires devront surtout se passer de dividende afin de compenser une, voire des erreurs de gestion.

Si la loi sur la BCJ lui fait obligation de soutenir le développement économique, elle ne la contraint nullement à financer des projets mal fondés ou hasardeux. Celui de l'AAP était de ce type et les dirigeants de la BCJ ont commis l'erreur de ne pas en apprécier correctement les risques. Les actionnaires de la BCJ et les coopérateurs de l'Association agricole, s'ils doivent un jour éponger les dettes, en feront les frais.

V. G.

## Les Breuleux

## Nominations et permis

Lors de ses dernières séances, l'exécutif communal des Breuleux a procédé à quelques nominations et a délivré plusieurs permis.

En remplacement de René Aubry, c'est Dominique Jodry qui a été nommé chef du matériel PC. En remplacement de Mlle Véronique Guenot, en fin d'apprentissage, c'est Mlle Lactitia Guarini qui a été nommée apprentie au sein de l'administration communale et ceci dès l'été 93. On notera que le service des communes a épuré les comptes 91 sans observation et que la caisse de compensation a procédé à un contrôle de l'agence AVS et n'a relevé aucun problème. On notera aussi que la commune a donné son aval pour l'organisation de courses de ski attelé sur le pâturage du bas du village.

## PERMIS DÉLIVRÉS

Toute une série de permis de construire ont été délivrés. Le canton a octroyé un permis à Gérard Donzé (garages et piscine à la rue de La Chaix), à Mme et M Franco Paletti (maison familiale aux Vacheries) ainsi qu'à Claude Marquis (remise aux Vacheries). Des petits permis ont été délivrés à Giovanni Masini (véranda), Pierre Boillat (entretien de façade), aux CJ (rénovation de la gare), Alfred Chapatte (isolation), Pierre Beuret (transformation de façades) et Thomas Miserez (installation d'un grenier).

Mgo

## Montfaucon

## Budget accepté

L'assemblée communale de Montfaucon a adopté le budget de 1993, dont l'excédent de charges est de 50.000 francs avec une quotité de 2,6 inchangée. Par ailleurs, elle a voté un crédit de 79.300 francs en faveur du désendettement du Centre de loisirs (prélevés sur le fonds forestier) et de 80.000 francs pour l'éclairage public. Le règlement du Service dentaire a aussi été accepté. (vg)

## Saint-Ursanne

## Pont de 112 mètres sur le Doubs

Les premiers travaux de construction d'un pont haubané de 112 mètres de long, qui franchira le Doubs à l'est de Saint-Ursanne et se prolongera par une route d'évitement de la cité médiévale, ont commencé. Les piles du pont seront enfoncées à dix mètres dans le sol, sur la presque île proche du bras mort du Doubs, lieu de reproduction des brochets. De multiples mesures de protection de la faune seront prises. Le pont devrait être jeté avant fin 1993. (vg)

## SERVICES

## SAINTELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE ☎ 51 22 44.
- MÉDECINS Dr Boegli, ☎ 51 22 88. Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84. Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

## Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

Condition féminine  
Une brochure d'adresses

Le Bureau de la condition féminine (BCF) vient d'éditer le QAR (Questions-adresses-réponses). Cette brochure indique les règles juridiques en vigueur dans des domaines tels que la famille, la vie conjugale, le travail, l'enfant, l'éducation, la formation, la fiscalité, les assurances, la consommation, le logement, les violences. On peut l'obtenir au BCF à Delémont, 19 rue des Moulins. (comm-vg)

## Sapeurs-pompiers

## Nouveaux instructeurs

Après avoir suivi avec succès le cours fédéral d'instructeurs 1, quatre nouveaux instructeurs des corps de sapeurs-pompiers ont été nommés par le ministre de la Justice. Il s'agit d'André Beuchat, de Villars sur Fontenais, Patrick Billeux, de Fontenais, de Marcel Cuenin, des Breuleux et de Claude Parrat, de Porrentruy. Pierre-André Guerdat, de Bassecourt, a été nommé instructeur pour le Service de la protection de la respiration. (mgo)

## Prestations complémentaires

## Vaste sondage

Les rentiers AVS et AI peuvent prétendre à des prestations complémentaires (PC) si leurs besoins vitaux ne sont pas couverts. Il s'agit là d'un droit personnel et non d'une aide à bien plaisir. Actuellement, plus de 2500 personnes sont au bénéfice d'une PC dans le Jura. Mais les députés jurassiens ont estimé que nombre de rentiers pourraient bénéficier de la PC s'ils étaient mieux renseignés. C'est la raison pour laquelle la Caisse de compensation du Jura a effectué des recherches sur la base de données fiscales et, sur cette base, a envoyé une communication ad hoc à 2600 personnes. (mgo)

## Hôpital de Porrentruy

## Une salle d'entraînement

Le Service de physiothérapie de l'Hôpital de Porrentruy s'est doté d'une nouvelle salle d'entraînement réservée aux patients astreints à des séances de physiothérapie. Ses installations permettent de refaire la musculature, de tester l'endurance et la force et de prendre une bonne conscience de son corps. (vg)

## Tribunal cantonal: instituteur de Miécourt frappé par un ex-conseiller communal

## Condamnation confirmée

La Cour pénale du Tribunal cantonal a jugé en appel l'ex-conseiller communal de Miécourt Pierre Pheulpin, 47 ans, qui avait été condamné le 2 juin dernier par le Tribunal de Porrentruy à trente jours d'emprisonnement avec sursis, sous la prévention de menaces, lésions corporelles simples, contrainte, calomnie et injures. Il devait en outre verser une indemnité de 1000 francs au plaignant Louis Mini, l'octroi du sursis étant subordonné à ce paiement.

Le prévenu, qui nie les faits, n'avait pas d'avocat en première instance et avait recouru contre ce jugement par son défenseur,

Me Pierrette Brossard. Il était défendu en seconde instance par Me Michel Voirol, de Delémont. Le plaignant, l'instituteur de Miécourt Louis Mini, 52 ans, était défendu par Me Vallat, dont l'appel se limitait au montant de l'indemnité octroyée pour tort moral.

## CASSER LE JUGEMENT

Le procureur était absent aux débats. Par réquisition écrite, il a demandé le maintien de la condamnation et l'augmentation de l'indemnité à 5000 francs. L'avocat du plaignant, qui était absent aux débats, s'est rallié à ces conclusions.

Me Voirol a demandé de cas-

ser le jugement et de reprendre l'instruction, son client n'ayant pas eu de défenseur en première instance. Il voulait que soient cités de nouveaux témoins et que toute l'affaire soit reprise. La cour ayant écarté ces demandes préjudicielles, les plaidoiries n'ont rien apporté de neuf. On reproche au prévenu d'avoir insulté et frappé l'instituteur dans sa classe, le prévenu lui reprochant de vouloir placer un de ses fils dans une classe spéciale. Pierre Pheulpin était venu en classe chercher le banc de son fils afin de pouvoir enseigner à ce dernier à domicile. C'est là qu'une altercation a eu lieu. Blessé à une côte, l'enseignant a

subi quatre mois d'incapacité de travail et un traumatisme psychologique, dont il est à peine guéri aujourd'hui.

La cour a pour l'essentiel confirmé le jugement de première instance. Elle condamne Pierre Pheulpin à une peine de 30 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans. L'octroi du sursis est subordonné au paiement de l'indemnité de tort moral dans les cinq mois. Cette indemnité est portée de 1000 à 2500 francs. La cour a seulement abandonné la prévention de calomnie à l'encontre du prévenu qui devra supporter tous les frais, soit plus de 5200 francs. V. G.

## Tribunal cantonal: pardon accordé

## Alcool au volant: sursis

La Cour pénale du Tribunal cantonal du Jura a modifié hier le jugement prononcé en mai dernier par le Tribunal de Porrentruy à l'égard d'un ouvrier-boucher frontalier, reconnu coupable d'infraction à la LCR et de conduite en état d'ivresse. Parce qu'il avait embouti un mur au volant de sa voiture, en septembre 1991 à Pleujouse, avec un taux d'alcoolémie de 2,28‰, le prévenu avait été condamné à vingt jours de prison ferme en mai dernier.

Jugeant en appel, la cour a fait application de la nouvelle jurisprudence qui stipule, s'agis-

sant de l'octroi du sursis en cas d'ivresse au volant, que les conditions habituelles d'octroi de ce sursis sont applicables. Le prévenu n'ayant jamais été condamné et étant encore sous le coup du décès de sa femme, survenu deux mois plus tôt, la cour a estimé que le sursis pouvait lui être accordé. Elle a cependant prolongé la durée d'épreuve à quatre ans, afin d'éviter toute récidive. Elle a encore alloué au prévenu une indemnité de dépens de 500 francs et mis les frais de seconde instance à la charge de l'Etat.

V. G.

## Second vote sur l'EEE

## Une initiative cantonale?

Dans une motion interne déposée au Parlement jurassien, le Groupe parlementaire chrétien-social indépendant propose que le Jura fasse usage de son droit d'initiative cantonale et demande aux Chambres fédérales d'organiser une seconde consultation populaire sur l'accord sur l'EEE. Cette motion pourrait être ajoutée au programme de la séance de ce jour du Parlement ou traitée lors d'une prochaine séance, au plus tard dans quatre mois.

Selon le règlement du Parlement, le Gouvernement n'est pas tenu de se prononcer sur une motion interne qui est du seul ressort du Parlement.

La motion relève que «des réactions enregistrées au lendemain du vote négatif sur l'EEE laissent apparaître, y compris en Suisse alémanique, une prise de conscience des conséquences désastreuses de ce refus sur le plan économique et, pour l'image de la Suisse à l'étranger, la mise de celle-ci au ban de l'Europe et même de l'AELE, et impose une nouvelle réflexion du peuple suisse sur ce sujet.»

Le Jura, qui a approuvé l'accord sur l'EEE par 77% des voix, doit prendre des initiatives immédiates. C'est pourquoi il doit demander que soit organisée une nouvelle votation sur l'EEE. V. G.

Société éditrice  
et imprimeur:

L'Impartial SA  
La Chaux-de-Fonds

Rédaction  
et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds,  
Téléphone:  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 310  
Téléc: 952 114  
Fax:  
Rédaction: 039/210 360  
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP  
31.712

Régie des annonces:

Publicitas

La Chaux-de-Fonds,  
tél: 039/210 410  
Le Locle, tél: 039/311 442

## FAITS DIVERS

### Neuchâtel

#### Collision en chaîne

Un automobiliste espagnol, M. G. F., circulait, lundi à 18 h 20, faubourg de la Gare en direction du centre-ville. A la hauteur de l'immeuble No 3, il n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule derrière une file de voitures qui s'étaient arrêtées pour les besoins de la circulation. Trois véhicules ont été impliqués dans cette collision.

### Boudry

#### Voiture en feu

Lundi à 18 h 45, le Centre de secours de Cortaillod est intervenu sur la route cantonale entre Boudry et Bevaix, au lieu-dit Les Tilles où une voiture était en feu. Malgré la prompt intervention des hommes du feu, l'auto a été détruite. Les causes sont techniques.

### Neuchâtel

#### Jeune fille blessée

Un automobiliste de Corcelles circulait, hier à midi, rue des Sablons avec l'intention d'emprunter la rue des Parcs. Peu après l'intersection avec la chaussée de la Boine, il fut surpris par la présence de la jeune S. F., de Neuchâtel, qui venait de s'élançer sur le passage de sécurité depuis le bord nord de la chaussée. L'automobiliste n'a pu éviter la collision. Blessée, la jeune fille a été transportée par ambulance à l'Hôpital Pourtalès, qu'elle a pu quitter après avoir reçu des soins.

### Saint-Blaise

#### Collision en chaîne

Hier à 17 h 10, une collision en chaîne s'est produite sur la route tendant de Neuchâtel à Marin, à la hauteur du Restaurant Boccalino, impliquant trois véhicules. Déjàts.

## TÉMOINS

### Neuchâtel

Le conducteur de la voiture Opel Ascona C de couleur rouge qui, mardi dernier, vers 7 h 10, circulait sur la voie de gauche du quai Jeanrenaud à Neuchâtel, en direction du centre-ville, et qui a heurté la signalisation de chantier se trouvant sur cette voie, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24.

## VIE POLITIQUE

Les Jeunes socialistes, libéraux et radicaux face à l'EEE

### Communiquer et convaincre

Les Jeunes socialistes neuchâtelois, les Jeunes libéraux neuchâtelois, les Jeunes radicaux neuchâtelois, tiennent ici à exprimer leur mécontentement et leur déception face aux résultats du scrutin fédéral des 5 et 6 décembre 1992. Cependant, avant toutes autres considérations, il convient de remercier tous les citoyennes et citoyens de ce pays, plus particulièrement les Suisses alémaniques, qui décidèrent avec raison et force de glisser un oui dans l'urne. En effet, par ce geste, ils se résolurent à donner espoir et avenir à une Suisse manquant cruellement de perspectives et d'ouvertures.

Par contre, la volonté de repli tant désirée par les «Neinsager» provoque en nous une rupture dans nos efforts de patience et de compréhension. Un flot de non-dit revient à notre esprit. Les interrogations sur un futur déjà bien assombri se font de plus en plus insistantes. Le poids politique et économique des cantons romands nous apparaît singulièrement faible, au point de ne plus être supportable dans le silence. L'expression chère à nos compatriotes suisses alémaniques: «Ach!!, ces Romands, ils sont qu'en même chentils», ne nous satisfait en aucune façon. En effet, ce paternalisme gratuit ne résoudra en rien les problèmes économiques que

rencontrent plus particulièrement les cantons romands. Les «Neinsager» sans aucune retenue s'arrogent le monopole du patriotisme. Cela porte à conséquence car déjà, dans notre devise nationale, la solidarité entre Confédérés constitue un des piliers de l'édifice helvétique.

Toutefois, notre projet ne se limite pas à faire un triste état des lieux avec les aigreurs que cela provoque. En effet, il s'agit pour nous de persévérer dans la voie européenne indiquée par le Conseil fédéral. Cet objectif, nullement utopique, ne pourra se réaliser que si les communautés linguistiques formant notre pays font des efforts pour se connaître et se comprendre.

Communiquer et convaincre tels sont les maîtres-mots du rassemblement des Jeunes neuchâtelois en faveur de l'Europe. Un tel programme passe notamment par un soutien au Conseil fédéral pour qu'il garde son orientation européenne. D'autre part, des propositions plus politiques pourront être faites telles que la remise en question de la règle de la double majorité en matière d'accords internationaux ou encore sur la possibilité de laisser une plus grande latitude aux cantons pour nouer des liens économiques et commerciaux avec nos voisins directs.

Toutefois, ce projet ne pourra être marqué du sceau du succès que si les contacts avec nos compatriotes suisses alémaniques favorables à l'idée européenne s'intensifient et s'organisent.

C'est pourquoi, ce communiqué paraît également outre-Sarine afin que la première étape de ce périple vers l'ouverture, à savoir le **Rassemblement national du samedi 19 décembre 1992, à 14 h devant le Palais fédéral**, soit la représentation véritable d'une Suisse une et multiple.

JSN  
JRN  
JLN

PS: en réponse au communiqué des Jeunes du POP, il convient de préciser que notre action du 6 décembre au soir sur le Pont de Thielle représentait un geste symbolique montrant qu'en esprit les cantons romands se considéraient d'ores et déjà intégrés à l'EEE. Notre désir était donc de provoquer des réactions d'étonnement et d'intérêt au-delà du Zihlkanal ce qui ne manqua pas de se produire.

D'autre part, nous sommes étonnés par le réveil subit de Jeunes du POP qui ne se manifestèrent en aucune façon durant toute la campagne précédant le scrutin du 6 décembre. Vive la grêle après les vendanges!!!

Les radicaux neuchâtelois et l'après EEE

### Continuer à se battre

Le parti radical aimerait remercier et féliciter toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés aux urnes pour soutenir l'Espace économique européen. Le canton de Neuchâtel s'est montré le plus «européen» et nous pouvons en être fiers. De plus, nous sommes particulièrement satisfaits de voir que huit citoyens sur dix ont, dans le canton, suivi l'avis des autorités politiques.

Pour décevant que soit le résultat de cette votation capitale

pour notre pays, il ne faut pas abandonner la partie. Certes, nous héritons d'un mauvais jeu, les atouts manquant dans notre main, mais nous devons continuer à nous battre car l'espoir subsiste.

Il s'agit maintenant de jeter des passerelles pour unir les forces constructives de ce pays. Nous devons, par des échanges et des rencontres, cumuler les énergies pour ouvrir la Suisse sur l'Europe. Nous devons apaiser les esprits et, main dans la

main, travailler à l'avenir de ce pays.

Nous regrettons que les partisans du non, se soient contentés de détruire un projet sans donner d'alternative. En effet, il n'ont toujours pas fait de propositions concrètes pour gérer ce refus et assurer l'avenir économique et social de la Suisse.

Le parti radical travaillera donc à l'union des forces vives en Suisse pour faire face à une crise certainement aggravée par notre refus de l'EEE. (comm)

## CARNET DE DEUIL

### Tramelan

C'est dans l'intimité de la famille que l'on a rendu les derniers honneurs à Mme Antoinette Feuz, née Gertsch. Domiciliée à la Grand-rue 177, la défunte coulait une paisible retraite entourée particulièrement de son fils et sa belle fille. C'est dans sa 93e année, après une longue maladie supportée avec un courage exemplaire que Mme Feuz s'en est allée. Personne tranquille, la défunte jouissait de l'estime générale et elle laissera un excellent souvenir au sein de son entourage. (vu)

## AUJOURD'HUI

### LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO  
César's discothèque  
Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h; lu fermé.
- MUSIQUE  
Récital Antonio Meneses, violoncelle, accompagné par Jean-Louis Steuermann (Beethoven, Schumann, Strauss)  
Salle de musique  
20 h 15.
- CONTES  
Contes pour enfants de 6 à 10 ans  
Bibliothèques des jeunes  
Président-Wilson 32  
Ronde 9  
14-16 h.

### FONTAINEMELON

- MUSIQUE  
Concert de Noël de la fanfare l'Ouvrière  
Cour du collège 19 h

## SERVICES

### NEUCHÂTEL

- PHARMACIE D'OFFICE  
Wildhaber, rue de l'Orangerie, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

## ÉTAT CIVIL

### Saint-Imier

(octobre 1992)

### Naissances

Zürcher Timothée Pierre, fils de Eric Michel et Christine Marie née Dell'Acqua. - Alvarez Andrea, fille de Rogelio et Rosa née Bautista Sotello. - Schück Alexandra Rose, fille de Christoph et Jolande Maria née Osten. - Géréma Camille Cécile, fille de Wilfrid Marc et Florence Véronique Danièle née Merlin. - Jost Coralie, fille de Olivier et Rita née Niederhauser. Salihu Arlinda, fille de Nijazi et Urmeta née Pillova. - Gigandet Alissa, fille de Wenger Claude Alain et Gigandet Murielle Jeanette. - Carnal Damien André, fils de Vital Claude et Sandra Nathalie Nelly née Meyrat. - Hajrullahi Gjylja, fille de Ismet et Nazife née Rashica. - Graber Zélim André, fils de René Maurice et Anita née Jenni.

### Mariages

Pepe Gerolamo et Mendes Atalaia Maria de Lurdes. - Holzknecht Walter et Oesch Marianne.

## DÉCÈS

### Le Landeron

M. Léon Haefler, 1916

### LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES  
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE  
Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE  
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL  
☎ 27 21 11.

**FC TICINO  
LE LOCLE**  
a le profond regret  
de faire part du décès de  
**Madame  
Marie-Thérèse  
SANTSCHI**

Maman de Christian,  
notre dévoué joueur.

800525

**IN MEMORIAM  
Alexandre**

16 décembre 1987  
16 décembre 1992

Déjà cinq ans  
que tu nous as quittés.

Nos pensées  
sont toujours avec toi.

Ta famille

132-60783

## TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

### Pour la création d'un Etat romand libre et ouvert au monde

Après le refus du 6 décembre, j'ai honte d'être un jeune citoyen suisse. Par contre, je suis très fier d'être à la fois un Neuchâtelois et un Romand. Dès lors, il me semble que le temps est venu, pour les cantons romands de s'allier et de se libérer de cette Confédération dite démocratique. En effet, il me paraît inacceptable que le peuple romand doive se soumettre au verdict du scrutin, alors que près de 80% de sa population a clairement accepté le traité de l'EEE. De tout cœur et pour un avenir meilleur, je souhaite que ma génération fasse entendre sa voix et qu'enfin un état romand soit créé. Il n'est plus possible de vivre dans un pays où, à chaque vote fédéral, un fossé se creuse entre la Romandie et les cantons d'outre-Sarine. Nous devons agir et faire valoir nos droits même si cela implique une séparation de la Romandie avec cette Suisse qui refuse de s'ou-

vrir à l'extérieur à cause de sa soi-disante neutralité. Je ne plaide pas en faveur de l'extrémisme pur et dur, mais je ne peux plus accepter que les décisions propres à mon avenir et à celui de la Romandie soient prises par une Suisse allemande renfermée. Les Romands et surtout les jeunes romands doivent s'associer pour enfin que leur volonté et leur opinion se réalisent. Les derniers événements relatifs à l'exclusion de la Suisse de l'AELE sur les questions de l'EEE ne font que confirmer ma volonté et mon désir qu'un jour un état romand libre et ouvert au monde se crée dans l'intérêt des Romands et des générations futures.

N'ayons donc pas peur de nous rassembler entre les cantons romands pour participer à la construction européenne qui se fait à nos frontières.

Olivier Guyaz  
La Chaux-de-Fonds

### Un simple geste... pour Sarajevo

A l'heure où chacun prépare Noël et se concentre sur son foyer, je vous en prie, ayez une pensée pour ceux qui passeront cette nuit là au fond d'une cave, harcelés par la mitraille, la peur, la faim, le froid... la désespérance.

J'étais parmi ceux qui ont eu le privilège de voir le film de B. H. Lévy: «Une journée dans la mort de Sarajevo», avant sa diffusion à la télévision. Personne n'est ressorti de la salle tel qu'il y était entré. Je peux vous assurer, après avoir vu tous ces visages graves, émus, ce silence après le générique de fin, que l'on avait le sentiment d'avoir assisté à l'enterrement d'un être cher. Et c'est bien le cas, car à Sarajevo c'est une certaine idée de l'homme que l'on tue» (B.H. Lévy). Mais que peut-on faire? L'impuissance n'a jamais été aussi insupportable.

Aussi, je vous en conjure, regardez FR3 le 20 décembre à 20 h 30. Même si vous ne pouvez rien faire d'autre que regarder votre TV, chez vous, pendant une heure, faites-le. Plus nous serons nombreux à prendre conscience de l'absurdité qu'est la guerre, quelle que soit la guerre, plus nous serons nombreux à prendre conscience de l'injustice qu'est la souffrance infligée à des hommes par d'autres hommes, plus nous aurons de chance de dresser une barrière d'intelligence et de solidarité contre la bestialité.

Après avoir vu le film, si vous le jugez bon, allumez une bougie à votre fenêtre. Même si nous ne pouvons rien faire d'autre que ce simple geste, au moins pouvons-nous espérer que des milliers de bougies s'allumeront de par le monde et que leur lueur réchauffera les caves de Sarajevo.

Que ce 20 décembre 1992, nuit du solstice d'hiver soit enfin Noël: une lumière que la conscience allume au fond de la nuit des hommes.

Marion Dejugnat  
Les Ponts-de-Martel

### De qui se moque-t-on

Six cents millions par la fenêtre\*. Ne croyez-vous pas, Messieurs les paons de la Coupole, que cet argent serait le bienvenu en Suisse pour combattre la pauvreté et le chômage?

Aussi je suggère à tous ces Messieurs du Conseil fédéral de verser leur salaire aux pays de l'Est, et tout le monde y trouvera son compte.

J.-P. Anderreg  
Prairie 44  
La Chaux-de-Fonds

\* Notre lecteur fait allusion au crédit-cadre approuvé par le Conseil des Etats pour l'aide aux pays de l'Europe de l'Est. (red)

Madame Jacqueline Iff-Dohmé:  
Katia Iff;

Madame Georgette Prétat, à Lausanne;  
Madame Mariette Iff, à Lausanne;

Monsieur René Iff, à Neuchâtel,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Francis IFF**

leur cher époux, père, fils, frère, parent et ami enlevé à leur tendre affection à l'âge de 51 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 décembre 1992.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: ruelle des Buissons 11.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,  
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE CLUB DES PATINEURS DE LA CHAUX-DE-FONDS  
a la tristesse de faire part du décès de

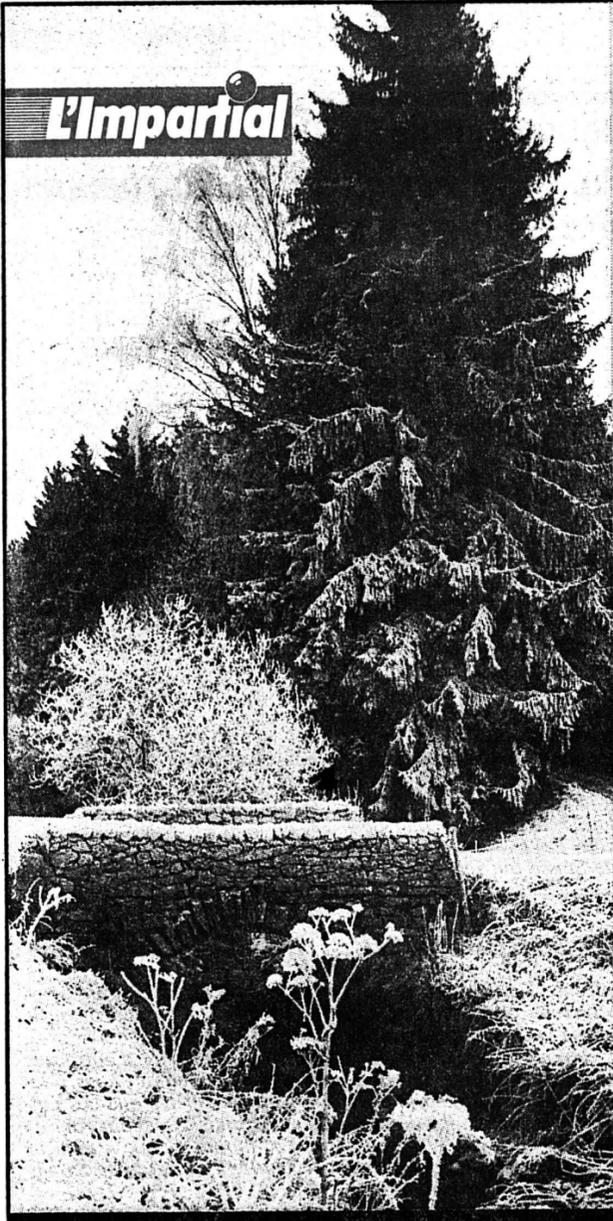
**Madame  
Doris NEININGER**

membre du club  
ancienne collègue du comité

Nous garderons d'elle le meilleur des souvenirs

132-507844

**L'Impartial**



Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

Nom: \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_  
 Rue: \_\_\_\_\_  
 NP/Localité: \_\_\_\_\_  
 Signature: \_\_\_\_\_

100% d'information  
 50% d'économie

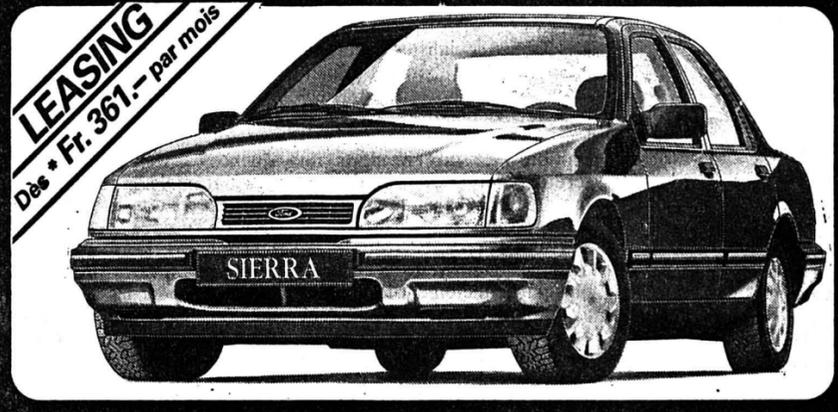
**Je m'abonne**

3 mois à Fr. 64.-  
 6 mois à Fr. 122.-  
 12 mois à Fr. 230.-

**ICI ET MAINTENANT**

A retourner à «L'Impartial», service de diffusion  
 Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

**L'OFFRE QUI DÉFIE LA MOROSITÉ**  
 Sierra Cool avec ABS et CLIMATISATION  
 pour net Fr. 23 850.-  
 supplément pour 4 x 4: Fr. 2000.-



- ABS électronique
- 2.0i Twin Cam - moteur de 120 CV
- Climatisation
- Direction assistée
- Verrouillage centralisé
- Vitres électriques à l'avant
- Vitres teintées
- Radio-cassettes stéréo



\* Sierra 2.0i CLX COOL Fr. 27 050.- durant 48 mois / 10 000 km par an. (acompte Fr. 2000.-)

**GARAGE DES 3 ROIS SA**  
 LA CHAUX-DE-FONDS  
 Bd des Eplatures, tél. 039/26 81 81  
 NEUCHÂTEL  
 Pierre-à-Mazel 11, tél. 038/21 21 11  
 LE LOCLE  
 Rue de France, tél. 039/31 24 31

Garage MERIJA, rue de Châtillon 24, Saint-Imier, tél. 039/41 16 13 - Garage RIO, rue du Stade, Le Noirmont, tél. 039/53 13 01

**IMMOBILIER**

**GÉRANCE KUENZER**  
 ☎ 039/28 75 78  
 A louer pour tout de suite ou date à convenir

**appartement rénové de 3 chambres**  
 cuisine, vestibule, douche, W.-C. séparés, chauffage central général.  
 Prix mensuel: Fr. 720.-, charges comprises.



La petite annonce. Idéale pour trouver une zone de secours. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

**IMMOBILIER**

Centre ville

**APPARTEMENTS DE DEUX PIÈCES**  
 avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C., cave

**A LOUER LE LOCLE**  
 ☎ 039/23 26 57

A deux pas de la gare

**STUDIOS**  
 avec cuisine, salle de bains, W.-C., cave et chambre haute

**DIVERS**

A vendre

**BOIS DE CHEMINÉE BOIS DE CHAUFFAGE BRIQUETTES**  
 sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.  
 Franz Schmutz, Sonvilier.  
 ☎ 039/41 39 66.

La Chaux-de-Fonds. A vendre

**bel appartement duplex**  
 de 7 pièces. Surface: 220 m². Cheminée de salon, salles d'eau avec W.-C., balcon, garage double. Quartier tranquille, jardin.  
 Ecrire sous chiffres L 132-732702 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Publicité intensive, Publicité par annonces

**LE COTTON**

RÔTISSERIE • BAR • DANCING  
**«CHEZ NAPO»**  
 IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE CHEZ NAPO  
 LE JEUDI 17 DÉCEMBRE

**Grande soirée de gala avec C. JÉROME**

Prix d'entrée Fr. 35.-, faveurs suspendues  
 Tous les mercredis et dimanches soir, au dancing

**SOIRÉE «BELLE-ÉPOQUE»**

avec prix des années «60»

Tous les jeudis soir, au dancing

**SOIRÉE «LADY'S NIGHT»**

cocktails offerts à toutes les dames

**LE SAMEDI 19 DÉCEMBRE**  
 Restaurant et dancing COMPLET

Tous les soirs, DANSE avec super orchestres et restauration dès 19 h  
 Salle à manger, pizzeria au 1er étage  
 Fermé le lundi

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE  
 TÉL. 038/57 13 55  
 NAPO PROPRIÉTAIRE

**DIVERS**

à la Grand'Rue

**BOUTIQUE COCOTTE**  
 Vente d'articles culinaires émaillés avec petits défauts  
 Prix très Intéressants

Vendredi 18 décembre 1992  
 15 à 19 heures

Prochaine vente:  
 vendredi 29 janvier 1993, 15 à 19 heures

**emalco**  
 EurEmalco SA, Corgémont

**L'Impartial**

**Noël**

**Délais pour la remise des annonces**

**Editions du:**  
 Jeudi 24 décembre 1992: mardi 22 décembre à 10 heures  
 Lundi 28 décembre 1992: mercredi 23 décembre à 10 heures  
 Mardi 29 décembre 1992: jeudi 24 décembre à 10 heures  
 Mercredi 30 décembre 1992: lundi 28 décembre à 10 heures

Les ordres qui parviendraient après ce délai seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension et lui souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

**Avis mortuaires**

Les adresser à la rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois:

**Avis mortuaire urgent**

**PUBLICITAS**

La Chaux-de-Fonds  
 Place du Marché  
 Case postale 2054  
 ☎ 039/210 410  
 Téléfax 039/28 48 63

Le Locle  
 Rue du Pont 8  
 Case postale 151  
 ☎ 039/31 14 42  
 Téléfax 039/31 50 42

Une architecture façonnée par les matériaux locaux

# L'âge de la pierre de taille

On le sait, la maison rurale traditionnelle doit presque tout aux matériaux locaux. La Flandre, par exemple, était vouée à la brique et l'Emmental au bois à cause de l'absence de bonne pierre à bâtir. Mieux loti, le Jura fournissait aux bâtisseurs des roches de qualité. Aussi, malgré la concurrence du bois, la pierre a-t-elle acquis ses lettres de noblesse dans les hautes vallées, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, grâce au savoir-faire des maçons du lieu.

Dans les textes du XVII<sup>e</sup> siècle, il est question de *pierre de roche*. L'appellation *roc* semble ne s'être imposée que plus tard.

## LE POINT DE VUE DES GÉOLOGUES

Le *roc* appartient à trois formations géologiques, qui sont, de la plus ancienne à la plus récente: le Séquanien (en fait, sa partie supérieure), le Kimméridgien (dans sa totalité) et le Portlandien (sa partie inférieure seulement).

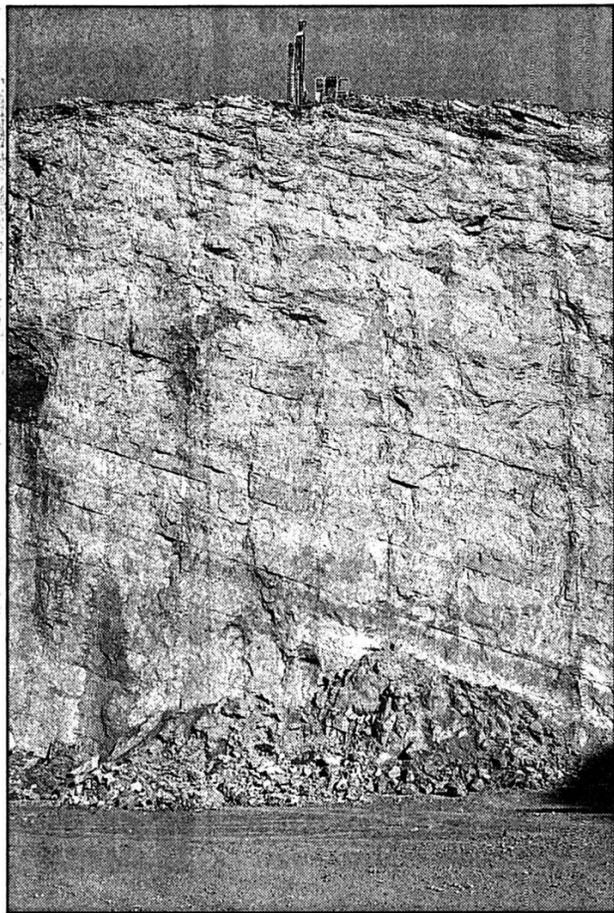
Ces couches formées au Jurassique supérieur, il y a environ 140 à 150 millions d'années, s'empilent sur une hauteur de quelque 300 mètres. Elles affleurent un peu partout, sauf au fond des vallées, où elles disparaissent sous des terrains plus récents, et au cœur des anticlinaux, parfois constitués de roches fort anciennes.

Par  
Raoul COP

## VARIANTES

Lorsque la roche est pétrie de minuscules grains, dans le cas du Séquanien notamment, on parle de calcaire oolithique

Bien que restant en apparence compacte, la pierre prend à l'occasion l'aspect d'un véritable mille-feuille: elle a alors tendance à se déliter. Cette particularité propre à une partie du Portlandien, peut rendre le matériau inutilisable. Nombre de bancs renferment tout un réseau de tubes irréguliers, dont la teinte diffère souvent de la masse environnante et dont le diamètre n'excède pas deux centimètres. Il s'agit de galeries fossiles creusées par des animaux à l'époque où le sédiment accumulé au fond des mers avait encore la consistance de la vase.



Carrière Brechbühler à La Chaux-de-Fonds

Vouée au concassage, la carrière entame les puissantes assises de roc du Kimméridgien et du Portlandien.

La cohésion de la pierre ne s'en trouve pas forcément compromise.

## TACHES BLEUES

D'autres fois, on rencontre des blocs qui frappent par leur colo-

ration gris-bleu prononcée ou, plus fréquemment, tachés de gris-bleu en leur centre. Des pierres de taille de ce type sont visibles sur la façade de l'hôtel de Ville de La Chaux-de-Fonds, édifié de 1803 à 1805.

Cette variation de coloration n'affecte pas seulement le *roc*, mais aussi d'autres pierres fort différentes d'aspect et même les marnes. Elle est due au changement de teinte des composés du fer, qui, bien que présents à très faible dose, déterminent la couleur de la roche.

À très long terme, le contact de l'air provoque une oxydation de ces matières, qui virent par la même occasion du bleuâtre au beige ou au roussâtre. Ce processus, qui progresse à partir des fissures, ne semble avoir aucun impact sur la qualité de la pierre.

## FAUX TUF

En certains endroits des Montagnes neuchâteloises, les constructeurs se sont servis comme pierre de taille d'un *roc* percé d'alvéoles arrondies et plus ou moins allongées, parfois nombreuses, dont le diamètre atteint un centimètre. On constate la chose notamment à Boinod (La Chaux-de-Fonds).

Certains auteurs ont cru identifier du tuf. En fait, j'ai pu constater que le tuf véritable n'avait été utilisé comme pierre de taille qu'à proximité du Doubs. En outre, les pierres alvéolaires du haut Jura sont pesantes et l'observation attentive permet généralement d'y déceler des fossiles de gastéropodes allongés nommés *nérinées*. On voit aussi que bien des trous correspondent en fait à la cavité de ces coquilles.

Il s'agit donc bel et bien de calcaire jurassique. Etant donné la forte densité de fossiles identiques, il est probable que les blocs en question proviennent de couches du Malm nommées par les géologues «bancs à *Nérinées*».

## DEMAIN: l'environnement

## LE TRAVAIL DE LA PIERRE

### L'extraction

Etant donné la modestie des moyens mis en œuvre, la qualité du travail réalisé par ces ouvriers force l'admiration. Sans l'aide d'auxiliaires mécaniques, ils savaient fragmenter les bancs, ébaucher les éléments, les façonner, les déplacer et les poser en douceur à l'endroit souhaité.

L'outillage d'extraction se composait de masses, de coins, de leviers, ou presses (*pressons*), et de marteaux et piques à tête pointue. Le *cric* est mentionné dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Un inventaire de 1800 cite en outre une *éguille* à percer les mines et un *pistolet* à percer les mines, ce qui prouve l'utilisation de la poudre.

Pour le transport, on s'en remettait à la brouette, à la civière, à la charrette à bras, au char traditionnel et, en hiver, au traîneau. Les blocs étaient sans doute mis en place grâce à des plans inclinés et des palans.

### La finition

L'outillage employé pour la finition, quant à lui, a laissé des marques facilement identifiables à la surface de la pierre.

Les moellons liés au mortier et destinés à être crépis étaient à peine équarris à grands coups de marteau.

On nivelait grossièrement au moyen de la *broche* ou du marteau pointu la ou les face(s) apparente(s) des éléments faits pour être vus comme les pierres des façades de taille. Il en résultait une juxtaposition de creux et de bosses peu marqués.

Les pierres de taille proprement dites, notamment celles qui encadraient les fenêtres et les portes ou qui supportaient les cheminées bénéficiaient d'un traitement final minutieux.

Elles étaient parachevées à la boucharde, ce marteau à la tête hérissée de dents aiguës et régulièrement disposées. Il fallait enfin garnir chaque arête d'une double frange ciselée, véritable travail de fourmi consistant à donner le long du bord un coup de ciseau tous les deux millimètres à peu près, avec une lame de 25 à 30 mm de longueur.

Dans les creux en doucine (moultures en S) du XVII<sup>e</sup> siècle, la face concave a parfois été régularisée au moyen d'une sorte de *raclor* ou de *groupe* qui a laissé de fines raies longitudinales.

Apprécié à la fois pour sa résistance, la finesse de son grain et la relative facilité avec laquelle on le taille, de plus très répandu, le *roc* blanc est la pierre de construction par excellence du haut Jura.

Il s'agit d'un calcaire dur, pauvre en matière argileuse et autres impuretés, généralement homogène à l'œil, donc comportant relativement peu de corpuscules apparents. Beige, roussâtre ou gris lorsqu'il vient d'être taillé, il pâlit au fil des ans sous l'influence des intempéries jusqu'à devenir presque blanc dans certains cas.

Le *roc* se présente en bancs plus ou moins fissurés dont l'épaisseur, fort variable, peut dépasser deux mètres.

## Les pierres grenues du XVI<sup>e</sup> siècle

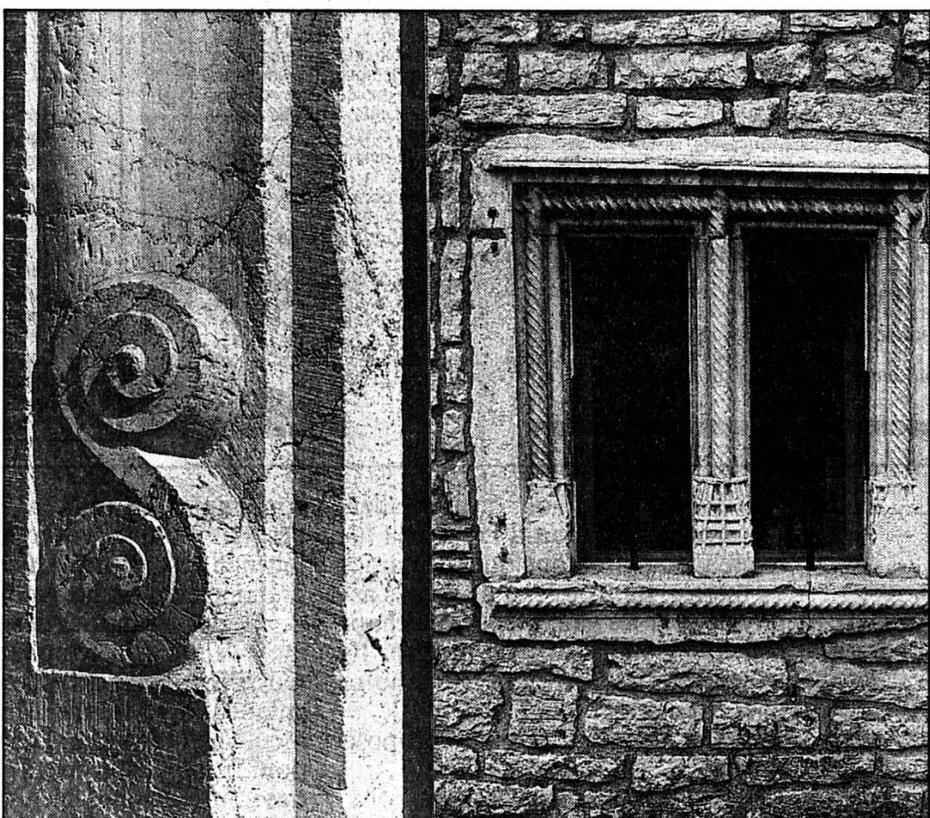
Bien sûr, le *roc* n'est pas la seule pierre du Jura susceptible d'être taillée. Il semble même que nos ancêtres aient volontiers recouru avant le XVII<sup>e</sup> siècle à d'autres pierres un peu moins résistantes, mais d'une taille plus aisée.

### DATATION PAR LA MOULURE

Les linteaux (*couvertes*) de porte ou de fenêtre en *roc* sont assez souvent datés, mais ces millésimes ne nous permettent pas de remonter plus loin que la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. A l'opposé, on ne lit en principe aucune date sur les autres types de pierre de taille utilisés dans le haut Jura à des époques plus reculées.

Toutefois, comme la forme des moultures ornant les montants et les linteaux a varié au fil des siècles, il est possible de dater ces éléments par comparaison. Ainsi, la moulure longitudinale dite en *cavet* (à profil concave en quart de cercle) ne fut pratiquement plus utilisée au XVII<sup>e</sup> siècle. En outre, certains motifs particuliers caractérisent le XVI<sup>e</sup> siècle. L'observation des maisons de style Renaissance datées qui subsistent dans le Vignoble est instructive à cet égard.

Sur la base de ces critères, on a vite fait d'identifier les cadres de fenêtres du XVI<sup>e</sup> siècle (voire du XV<sup>e</sup>?), plus nombreux qu'on ne le pense, qui subsistent dans les Montagnes neuchâteloises. On s'aperçoit alors qu'ils ne sont généralement pas taillés dans le *roc*, mais dans des pierres riches en petits grains, ou oolithes, et en menus corpuscules divers.



### Décorations

A gauche, volutes de montant de fenêtre en *roc*. Surface bouchardée à gauche, bandes ciselées le long des arêtes, moulure en doucine à creux poli (le Mont, Les Brenets, début du XVII<sup>e</sup> s. sans doute).

A droite, le style Renaissance a inspiré ce bel encadrement de fenêtre en calcaire beige clair finement oolithique (la Cure, La Sagne, XVI<sup>e</sup> s. sans doute) (photos Cop)

En gros, ces calcaires grenus utilisés par les tailleurs de pierre du Haut au XVI<sup>e</sup> siècle appartiennent à deux catégories: la pierre jaune-ocre de Neuchâtel et des pierres beige clair.

### PIERRE JAUNE

Chacun connaît la pierre jaune dite de Neuchâtel, qui est plus tendre, donc plus facile à travailler que le calcaire blanc du Jurassique, et qui forme dans le

Vignoble neuchâtelois des bancs épais. Son abondance et ses qualités expliquent qu'elle ait été le matériau de prédilection des bâtisseurs du Bas.

La pierre jaune de Neuchâtel

fait partie du Hauterivien supérieur (Crétacé). Elle est présente dans toutes les régions du Jura neuchâtelois, mais en bancs généralement trop minces pour intéresser des tailleurs de pierre.

Ceci nous amène à nous interroger sur l'origine des encadrements de pierre jaune des maisons des Montagnes. Venaient-ils du Vignoble, du Val de Morneau, ou de certaines petites carrières des hautes vallées maintenant remblayées?

### PIERRE BEIGE CLAIR

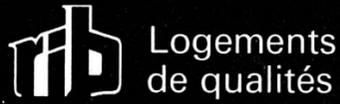
Il s'agit de divers calcaires qui à première vue ressemblent au *roc*, qui tirent sur le beige clair ou le blanchâtre et sont constitués d'une multitude de grains minuscules.

Souvent, on s'aperçoit que l'artisan a fait usage pour la finition d'une sorte de *rabot* plutôt que de la boucharde. Ceci donne à penser que ce matériau, relativement tendre à l'origine, a durci avec le temps. On comprend qu'une telle propriété ait séduit les constructeurs.

Si nous ne savons pas à quelle formation appartient ce type de roche, il convient toutefois de remarquer que les horizons oolithiques ne manquent pas à différents niveaux.

Dans sa description de La Brévine parue en 1841, D.-G. Huguénin mentionne une pierre semblable, utilisée jadis à La Chaux-du-Milieu, qui affleurerait dans le secteur de Calirou.

Il pourrait également s'agir de la *pierre franche*, citée dans de rares textes du XVII<sup>e</sup> siècle. Selon le géologue Auguste Jacard, c'est un *calcaire oolithique blanc (...)* qui a fourni les matériaux pour des encadrements de fenêtres du XVII<sup>e</sup> siècle (Musée neuchâtelois, 1878).



**CERNIER, Henri-Calame 1**

**4 pièces**, cuisine agencée, grand balcon.  
Dès Fr. 1477.- charges comprises.  
Disponible tout de suite ou à convenir.

**CERNIER, rue du Bois-Noir 9**

**Chambre indépendante.**  
Disponible le 01.01.93.  
Fr. 225.-charges comprises.

**LES HAUTS-GENEVEYS, Verger-Bonhôte**

**Villa mitoyenne**, de 5 1/2 pièces, avec garage, sous-sol avec disponible, terrasse, vue sur le Val-de-Ruz.  
Fr. 2200.- + charges.  
Disponible tout de suite ou à convenir.

**LES GENEVEYS-S/COFFRANE, 1er-Mars 47/49**

**2 pièces**, véranda, cuisine agencée.  
Dès Fr. 1080.- charges comprises.  
Disponible 01.01.93.

**3 pièces**, 87 m<sup>2</sup>, véranda, cuisine agencée.  
Disponible tout de suite ou à convenir.

**4 pièces**, 97 m<sup>2</sup>, véranda, cuisine agencée.  
Disponible tout de suite ou à convenir.

**4 pièces**, terrasse, cheminée, cuisine agencée.  
Disponible tout de suite ou à convenir.

038/31 90 31

Régie F. Bernasconi & Cie  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel

Dans tout le Valais, je vends  
**chalets** neufs, dès 190000 fr., en revente dès 85000 fr., et des  
**appartements** dès 67000 fr.  
Demandez la liste au 027 22 63 21.  
36-340/4x4

A vendre, dans une importante localité des Franches-Montagnes

**ancien immeuble locatif**

comprenant 4 appartements de 4 1/2 pièces avec 2 garages et une surface de 1400 m<sup>2</sup> aménagée et clôturée.

Pour renseignements et visite des lieux, écrire sous chiffre F 14-729033 à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1.



**À VENDRE**

pour date à convenir quartier Orée-du-Bois

**superbes appartements**

comprenant grand living avec cheminée, 4 chambres à coucher, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau, garage.  
Notice à disposition.

GÉRANCE CHARLES BERSET  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33  
470-119  
L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

A louer pour date à convenir  
Paix 145-147  
La Chaux-de-Fonds

**Appartement 3 pièces**

dès Fr. 850.- plus charges  
Pour tous renseignements:  
☎ 038/24 22 45

**OCCASION À SAISIR!**

à vendre à

**SAINT-IMIER**

spacieux appartement de 3 1/2 pièces, avec balcon

**Conditions sans concurrence**  
Mensualité «Propriétaire»

Fr. 866.- + charges.

UNE MENSUALITÉ INFÉRIEURE À UN LOYER

Profitez de cette «rare occasion»  
☎ 032/91 25 45

**À LOUER**

à Boudevilliers, rue du Collège 1 dans immeuble ancien, entièrement rénové, au centre du village.

**2 1/2 pièces** de 55 et 60 m<sup>2</sup>  
Dès Fr. 980.- + charges.

**3 1/2 pièces** de 83 m<sup>2</sup>  
Dès Fr. 1400.- + charges.

**3 1/2 pièces** de 80 et 85 m<sup>2</sup> en duplex  
Dès Fr. 1400.- + charges.

**4 1/2 pièces** de 112 m<sup>2</sup> en duplex  
Dès Fr. 1750.- + charges.

disponible immédiatement ou à convenir.

Régie Immobilière  
F. Bernasconi & Cie  
2003 Neuchâtel  
Clos-de-Serrières 31  
Tél. 038 31 90 31

**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



**L'Hôpital psychiatrique cantonal 2018 Perreux**

Afin de compléter nos équipes soignantes, nous cherchons à nous assurer la collaboration d'

– **infirmiers(ères) diplômés(ées) en psychiatrie**

pour la psychiatrie adulte et le handicap mental;

– **infirmiers(ères) soins généraux et psychiatrie**

pour la psychiatrie gériatrique.

Entrée en fonction: à convenir.

D'autre part, un poste d'

– **infirmier(ère) ICUS**

(chef d'unité de soins)

est à repourvoir dès le 1er janvier 1993 pour notre secteur de psychiatrie gériatrique.

Mlle Lambert (Clinique de psychiatrie) et M. Affolter (psychiatrie gériatrique), infirmiers chefs, se tiennent à votre disposition pour tout renseignement utile, ☎ 038/432 222. Les offres manuscrites, accompagnées des documents d'usage, sont à faire parvenir jusqu'au 30 décembre 1992 à Mme M.-J. Fasmeyer, chef du personnel, 2018 Perreux.  
450-1041

**Feu: 118**

**Le mot mystère**

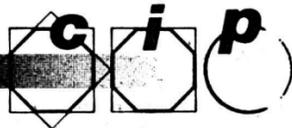
**Définition: mousseline de coton, un mot de 8 lettres**  
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 12

T	A	E	R	L	A	T	M	E	S	I	R	P	M	E
I	S	U	R	F	E	R	I	T	C	N	I	V	A	R
U	A	D	D	R	R	I	A	N	R	N	O	M	E	D
N	R	N	R	R	E	O	S	E	E	O	E	N	E	N
N	I	E	E	E	O	T	M	F	D	S	G	D	N	O
E	I	T	I	O	M	T	E	A	O	O	I	I	A	T
P	I	E	S	N	R	U	R	R	G	N	N	O	U	C
C	E	E	O	E	A	O	R	I	O	E	P	O	N	T
R	T	E	G	E	D	G	G	V	A	T	E	O	E	
E	E	R	E	L	G	E	R	N	A	I	R	N	I	G
F	O	B	E	U	I	A	A	A	A	R	A	G	T	A
F	P	M	R	E	B	S	V	F	A	D	I	L	O	R
U	R	O	T	U	B	R	E	B	M	I	N	D	M	T
O	E	S	G	G	O	V	A	I	N	E	E	A	E	U
T	R	E	V	E	N	C	S	B	R	I	R	F	F	O

- |                  |                  |                 |                |
|------------------|------------------|-----------------|----------------|
| <b>A</b> Admis   | <b>E</b> Destin  | <b>G</b> Gibbon | <b>R</b> Ravin |
| Agrume           | Eglise           | Gigogne         | Règle          |
| Arganier         | Egouttoir        | Girafe          | Sombre         |
| Argonide         | Egouulé          | Gosier          | Surf           |
| Argot            | Eldorado         | Grabuge         | Terre          |
| Aride            | Emotion          | Grave           | Tondre         |
| <b>B</b> Barbu   | Emprise          | <b>M</b> Miasme | Tordu          |
| Barre            | Ennuï            | Moitié          | Touffe         |
| Butor            | Etendu           | <b>N</b> Nimber | Trainier       |
| <b>C</b> Cadence | <b>F</b> Faitout | Noise           | Trève          |
| Citer            | Fandango         | <b>O</b> Offrir | Trivial        |
| Courber          | Fente            | Outrage         | Vaine          |
| Crédo            | Forger           | <b>P</b> Pierre | Venin          |
| <b>D</b> Démon   | Fromage          | Poète           |                |

DIVERS



**Demandeurs d'emploi, augmentez vos chances de retrouver du travail en vous perfectionnant!**

Dès janvier 1993, le CIP vous propose une palette de cours dans les domaines suivants:

- **langues:** allemand, anglais, suisse allemand, français (tous à différents niveaux);
- **informatique:** informatique de base, introduction à la bureautique;
- **autres:** dactylographie, lecture de dessin technique, automatisation, service dans le secteur de la restauration;
- **formation dans le décollage** en collaboration avec l'AFDT et l'EPAM.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à l'une ou l'autre de ces actions de formation, vous devez assister à la

**SÉANCE DU LUNDI 21 DÉCEMBRE 1992, À 9 H 45**

qui aura lieu au Centre interrégional de perfectionnement CIP, Les Lovières 13, Tramelan et durant laquelle tous les renseignements vous seront fournis.

Attention: inscription uniquement lors de cette séance.

Christine Arnothy

**Vent africain**

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

Les affaires étant réglées, soulagé, je devais amadouer Annie, donc l'accompagner pour le safari.

Avec Léo-le-muet au volant, nous roulions sur une piste aussi encombrée qu'une route goudronnée. Nous croisions des bus, les chauffeurs s'arrêtaient et échangeaient en swahili, par les vitres baissées, des informations. Au bout d'un troisième palabre, Léo annonça:

– Ils ont vu un lion, on va y aller.  
La piste s'étendait à l'infini, la lumière s'évadait; à quelques centaines de mètres, un troupeau de zèbres asphyxiés par les gaz des pots d'échappement broutait l'herbe maigre. Ils ne levèrent même pas la tête à notre passage.

–Et si on faisait la paix? proposa Annie.

Je ne demandais pas mieux.

Au bout d'une demi-heure, nous apercevions des minicars stationnés en corolle.

– Que font-ils là-bas?

Le chauffeur dit:

– Vous verrez, à condition que je trouve une place pour m'arrêter.

Il réussit à garer notre bus dans un espace resté libre dans le demi-cercle formé par les véhicules. Sur une clairière chauve, la tête posée sur ses pattes, un lion recevait les visiteurs. Il

contemplant la foule avec le regard désabusé d'une vedette livrée aux journalistes. Il n'était ni beau, ni grand, c'était un lion moyen, comme il y a des Français, des Américains moyens, un lion lymphatique, ayant réussi une belle carrière; depuis son enfance, il se faisait admirer par la meute des touristes. Les comptait-il, pour tromper son ennui? Par les toits ouvrants, les têtes surgissaient, nous nous trouvions dans un champ de têtes et d'appareils photo. Les Israéliens étaient là, tous debout et accoudés au bord du toit de leur car. Les calottes sur la tête, les appareils photo en main, ils mitraillaient l'animal qui bâillait. J'aperçus la caméra vidéo familière du Japonais qui, avec son téléobjectif, profitant d'un bâillement puissant, explorait les amygdales du lion. Un zoom jusqu'à la glotte! Quelle vedette pourrait se

vanter d'avoir remporté plus de succès que lui? Il s'étirait, le grand chat, il se leva, il déroulait vertèbre par vertèbre, sa colonne, puis il s'immobilisa et s'assit, il était encerclé par les minibus, il ne pouvait partir. Je pensai à Angie. Et si le Kenya se transformait peu à peu en un gigantesque jardin zoologique pour promeneurs argentés? Face au lion qui nous observait, je découvrais l'Afrique sacrifiée aux images. Enfin le lion s'échappa de la scène, le spectacle était terminé, les cars s'ébranlèrent.

Le soir au dîner, pour éviter le moindre heurt, je me taisais.  
– Tu m'oublies, dit-elle. Même pas un mot.  
Je haussai les épaules:  
– Je pensais au lion.  
– Il était triste, admit-elle. Aussi triste que toi. (A suivre)

memento



Dix numéros en 1993

L'an prochain, «Circuits», notre bulletin, paraîtra 10 fois comme en 1992.

Prochain numéro: 20 janvier 1993.

*Joyeux Noël, et...*

*A tous nos membres et à leur famille, nous souhaitons un joyeux Noël, ainsi que de belles fêtes de fin d'année.*

*...bonne et heureuse année 1993.*

# circuits

bulletin mensuel du touring club suisse section jura neuchâtelois



# TCS

# VOTRE CLUB ET AGENCE DE VOYAGES



## Pour vous SECOURIR et vous SERVIR



Dolly Fougery  
Service sociétaires



André Frasse  
Voyages de groupes



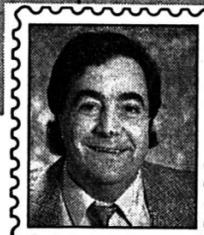
Sonia Herren  
Service voyages



Ghislaine Pellaton  
Service voyages



Hélène Gallet  
Secrétaire de direction



Bernard CHETELAT  
Direction



Arlette Rosselet  
Service voyages



Melinda Monnat  
Service sociétaires



J.-François Dubay  
Voyages commerciaux  
Comptabilité



Isabelle Paratte  
Service voyages

# ALLEZ PARTOUT AVEC NOUS !

# Suzuki VITARA: un trio endiable!



VITARA 1.6 Wagon 4x4

VITARA 1.6 Cabriolet 4x4

VITARA 1.6 16V Longbody 4x4



More fun to ride.

**GARAGE BÉRING ET CO**

Fritz-Courvoisier 34 - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/284 280

## PNEU MATTI

HYPERMARCHÉ JUMBO

Vos pneus d'hiver dans toutes les dimensions

**GOODYEAR**

**YOKOHAMA**

**MICHELIN**



ouvert le samedi toute la journée.

**LA CHAUX-DE-FONDS:**  
TÉL. 039/26 74 72



Qualité et design  
sont nos points  
forts

Bague 750/  
avec 12 brillants  
0,12 ct.  
Fr. 1438.-



A la  
Perle  
d'Or

**A la Perle d'Or**

039/28 62 16, Av. Léopold-Robert 6  
La Chaux-de-Fonds

Partenaire de la GUILDE DE L'OR

**ILACQUA**

remercie  
tous ses clients  
et leur souhaite  
de bonnes fêtes  
ainsi qu'une  
heureuse année

2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Avenue Léopold-Robert 84 ☎ 039/23 26 14

DEMAIN

**NOCTURNE**

Jusqu'à 22 heures

CORSETS LINGERIE  
**LOUISIANNE**

L. ZOLLIGER

Rue Neuve 9  
☎ 039/28 42 50

Diététique  
**LA HUCHE**

vous souhaitez  
de

**Joyeuses  
fêtes**

La Chaux-de-Fonds

Av. L.-Robert 76  
☎ 23 26 02

Semelles  
antidérapantes  
Crampons  
Bottes sur mesure

**VOS  
BOTTES  
SUR  
MESURE**

9,  
rue de la Serre  
Tél. 28 63 89  
La Chaux-  
de-Fonds

**FALZONE  
BOTTIER**

### ...avec nos remerciements

Alors que cette année a été difficile, votre recours à nos pages pour votre publicité-  
presse, nous a été d'un irremplaçable  
soutien. Si cette page qui vous est réservée  
peut constituer un tremplin pour vos  
annonces, nous en sommes les premiers  
satisfaits.

Or nous savons bien que certains d'entre  
vous agissent par complaisance envers  
notre club et avec lequel se sont consti-  
tués des liens indéfectibles d'amitié. Ses  
membres sont prêts à se laisser convain-  
cre par vos propositions.

Aussi, au terme de cette année et à  
l'aube de la nouvelle, nous vous adres-  
sons à vous tous, petits ou grands annon-  
ceurs, nos plus vifs remerciements et  
formons pour vous, nos cordiaux vœux de  
succès et de bonheur.

TCS

Section Jura neuchâtelois

Offrez la beauté  
Offrez le témoignage  
de l'amitié!  
«Des fleurs les plus  
colorées de Florès»

**NOVOPTIC**

2300 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 51  
Immeuble Richemont  
☎ 039/23 39 55  
200 Le Locle  
Rue D.-JeanRichard 23  
☎ 039/31 15 05



**BERNARD KAUFMANN**  
accessoires automobiles  
et son équipe  
vous remercient pour  
votre confiance  
et vous souhaitent de  
joyeuses fêtes!

La Chaux-de-Fonds  
F.-Courvoisier 16

## GARAGE ET CARROSSERIE des EPLATURES

**HONDA**

**RENAULT**

Véhicules neu...

*Cher Client*

Jean-Denis Haag, Roland Guinand, Daniel Starzella et les  
collaborateurs du garage et carrosserie des Eplatures, vous  
souhaitent ainsi qu'à tous les automobilistes de  
joyeuses Fêtes et une bonne année

1993

## LA TV - LA VIDÉO

c'est

**Eric ROBERT**

Radio-TV Le Locle

30 ans à vos côtés

L'empreinte du spécialiste

**Messmer  
Willy**

Orthopédie Moderne  
Tél. 039 / 23 26 10

LA CHAUX-DE-FONDS  
Rue Daniel-JeanRichard 44  
La Chaux-de-Fonds

**ART**  
Fleurs  
Décorations  
**LE LOCLE**  
Tél. 039-31 26 83

Ce sont les détails qui  
font la différence  
et sa classe. La nouvelle  
Peugeot 405.

Seuil de chargement abaissé, cockpit réaménagé, nouveaux  
sièges avant ergonomiques et habitacle luxueux. Tout est  
en parfaite harmonie. De nouveaux puissants moteurs à es-  
sence et diesel développent, selon la cylindrée, de 65 à 155 cv.  
A l'occasion d'un essai routier, vous constaterez que la Peugeot  
405 est au mieux de sa forme. Modèle représenté: Peugeot 405  
SRi: 1998 cm<sup>3</sup>, 123 cv (7,7 l/100 km en consommation mixte  
normalisée), Fr. 27600.-



**PEUGEOT 405**

**ENTILLES SA**

GARAGE ET CARROSSERIE

Roger Simon

La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 42 42

Le Locle

**GARAGE DU STAND - ENTILLES SA**

Roger Simon

☎ 039/31 29 41 ou 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT TALBOT

**CITROËN**  
**AX 4x4.**

ÇA CHANGE TOUT  
GARAGE DE LA RONDE SA  
☎ 039/28 33 33

LA CHAUX-DE-FONDS  
F.-COURVOISIER 55

Pour vos fêtes



Coiffure **Salvatore**

se fait un plaisir  
de vous recevoir

Le Locle, Grande-Rue 38  
(Immeuble Mariotti)  
☎ 039/31 67 31



*A la Santé*  
Oriane Droz

biona

2400 Le Locle

Alimentation naturelle  
Plateaux de fruits secs  
Fruits et légumes  
biologiques  
Tél. 039/31 16 36



## Danger sur le chemin de l'école

Les jours raccourcissent. Le matin, lorsque les adultes se rendent à leur travail et les enfants à l'école, il fait encore nuit. De plus, la saison froide est connue pour ses changements météorologiques: le brouillard, la pluie et la neige accroissent encore le danger dans l'obscurité puisque la visibilité des automobilistes en est notablement réduite.

Automobilistes, attention: de nombreux piétons, cyclistes et cyclomotoristes circulent durant les heures de pointe. Les écoliers sont particulièrement nombreux à se déplacer à ces moments. De surcroît, ces usagers de la route sont souvent difficilement reconnaissables pour les automobilistes parce qu'ils portent des habits sombres. Et une partie des cyclistes et des cyclomotoristes circulent même sans lumière.

Que faut-il conseiller aux piétons, aux cyclistes et aux cyclomotoristes? En tous cas de porter des habits clairs. Il en va de leur propre sécurité. Les conducteurs de deux-roues veilleront toujours à enclencher leurs lumières lorsqu'ils roulent dans l'obscurité et à équiper leurs véhicules de réflecteurs supplémentaires à l'avant (blanc) et dans les rayons.



Il appartient aux parents de veiller à ce que leurs enfants prennent des précautions élémentaires et qu'ils fassent preuve de la plus grande prudence sur le chemin de l'école. Quant aux automobilistes, nous leur recommandons vivement d'adapter leur vitesse aux conditions de circulation et de prévoir une distance de freinage plus grande lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises.

Le respect mutuel des usagers de la route est le meilleur des gages de sécurité. Chacun d'entre eux, qu'il soit piéton, cycliste ou automobiliste, peut ainsi facilement apporter sa propre contribution à l'instauration d'un climat de sécurité sur la route.

**Comme de coutume, une série de pneus à neige des principales marques ont subi cette année les dures épreuves d'un test réalisé par les spécialistes du TCS et de l'ADAC. Treize pneus à neige, un pneu rechapé et un pneu toutes saisons ont dû faire la preuve de leurs aptitudes sur la neige et le verglas, mais aussi sur chaussée mouillée et sèche.**

Il n'y a pas très longtemps, les pneus dits «basse taille» étaient presque exclusivement réservés aux voitures de sport ou du moins aux modèles haut de gamme à caractère sportif. Aujourd'hui, le recours à ce type de pneumatique se généralise.

C'est pour ces raisons que nous avons choisi pour le test de cette année des pneus des dimensions 195/65 R 15.

D'ailleurs, lors des tests des deux années précédentes, nous avions déjà ajouté un pneu 175/70 R 13 à la série de pneus «étroits» de la dimen-

sion 155 R 13. La dimension choisie cette année correspond aux véhicules de la classe moyenne supérieure comme l'Audi 100, la BMW série 5, les Mercedes 200-300 et l'Opel Omega.

Le test a porté sur un total de dix-huit pneus des principales marques: seize pneus à neige et, à titre de comparaison, un pneu toutes saisons (Goodyear GT+4) et un pneu rechapé. Comme de coutume, les critères d'examen étaient des plus sévères.

### DÉTAIL DES RÉSULTATS

Afin de disposer d'une référence permettant une appréciation uniforme, nous nous sommes servis d'un pneu d'été (Pirelli P 600) pour les essais sur chaussées sèches et mouillées ainsi que pour juger le confort. L'ancienne exécution du Continental TS 750 a servi de référence pour les tests sur neige et verglas.

Cette année, seul le Bridgestone WT 11 a obtenu assez de points dans toutes les disciplines décisives pour décrocher la mention «très recommandé». Cinq autres marques se classaient juste après et ont donc obtenu un «recommandé». Ce léger décalage s'explique dans les cinq cas par des performances insuffisantes sur chaussée mouillée. Les douze autres pneus ont manifesté des faiblesses évidentes dans l'une ou dans plusieurs des trois disciplines principales: neige, chaussée mouillée et chaussée sèche. Ils n'ont donc même pas pu obtenir la mention «moyennement recommandé». Reste que certains de ces pneumatiques ont reçu des notes bonnes, voire très bonnes, lors de certains essais individuels, par exemple sur la neige ou en matière de longévité. Ils peuvent donc parfaitement convenir pour certaines utilisations particulières.

Une fois de plus, il s'est avéré que d'importantes améliorations étaient encore possibles concernant l'adhérence sur chaussée mouillée.

Vu les conditions routières de ces derniers hivers en Suisse, ce critère revêt une importance primordiale. Or, seuls cinq des dix-huit pneus testés ont obtenu la mention «moyen

à bon» dans cette discipline.

Sur la neige, les pneus testés ont manifesté des qualités très équilibrées. Champion dans cette discipline, le Michelin XM+S 100 a obtenu un «très bien». Tous les autres pneus à neige ont décroché la note «bien», voire «bien à très bien». Seul le pneu toutes saisons accusait un léger retard, illustrant ainsi le compromis inévitable que représente ce type de pneumatique.

Sur chaussée sèche, c'est encore un Michelin, le XM+S 300, pneu de la catégorie de vitesse H (jusqu'à 210 km/h), qui a remporté l'épreuve.

Le comportement des pneus sur le verglas est toujours aussi problématique. La plupart des candidats n'ont obtenu qu'un «moyen» dans cette discipline. Le Goodyear GT+4 et le Vredestein Snowstar ont même été qualifiés d'insuffisants.

Dans les épreuves de confort, tous les pneus ont obtenu au moins un résultat moyen. Les trois «bien» et les huit «moyen à bien» montrent que les résultats étaient plutôt équilibrés dans cette catégorie.

En revanche, les différences sont très grandes s'agissant de la longévité. Vainqueur dans cette discipline: le Nokia NRW, suivi de près par un trio formé du Kléber Krisalp, du Michelin XM+S 300 et du Viking Stop 3000. C'est le Pirelli W 190 Performance qui s'est usé le plus rapidement.

La résistance interne, notamment lors des tests à haute vitesse selon la norme DIN, n'est plus un problème aujourd'hui. Tous les candidats, y compris le pneu rechapé Winterkralle Classat de Gummi Mayer, ont subi cette épreuve avec succès.

Lors du choix des pneus, il ne faut pas oublier que les résultats de ces tests ne valent en principe que pour la dimension testée, à savoir 195/65 R 15. Ils peuvent cependant, en règle générale, être extrapolés aux deux dimensions voisines présentant les mêmes section, diamètre et indice de vitesse (185/65 R 15 et 205/65 R 15). On peut également s'y fier pour apprécier des qualités de pneus dont le diamètre ne s'écarte que d'une unité (par exemple 195/65 R 14).

L'hiver est présent

# Les pneus neige testés par le TCS

Notre prochain voyage de section

## Croisière sur la Neva et la Volga

Dès 2450 fr., tout compris

André Frasse vient de mettre au point, pour les fêtes de fin d'année, le programme de notre prochain voyage de section. Une croisière sur la Neva et la Volga, avec visite de Saint-Petersbourg, de Pouchkine, de l'Anneau d'or et de Moscou.

Onze jours sur un bateau-hôtel, le «Ms Alexej Surkov», une véritable aubaine, à une époque idéale, du 23 mai au 2 juin 1993. Le prix, par personne, en cabine à deux lits: 2450 fr. pour le pont principal, 2750 fr. pour le pont intermédiaire, et 3050 fr. pour le pont supérieur.

Quant à nos prestations, elles sont les suivantes: billet de train 1ère classe, de votre domicile à l'aéroport et retour; les vols directs Zurich-St-Petersbourg et Moscou-Zurich avec Aéroflot; la croisière dans la catégorie choisie en pension complète; toutes les taxes, transferts et services, ainsi que les frais de visa, un accompagnateur TCS depuis la Suisse, un guide local du bateau du-

rant les excursions. A votre charge: les boissons et dépenses personnelles.

En bref, le voyage vous emmènera à Saint-Petersbourg, avec visite de la ville, une ancienne cité des Tsars, avec la perspective Nevski, la place du Palais, la Cathédrale Saint-Isaac et l'Ermitage. Une excursion à Pouchkine, impressionnant ensemble baroque et ancien Palais de Catherine construit par Pierre le Grand. Une journée de navigation sur la Néva, le lac Onega avec escale à Kishi. Puis une escale à Iaroslavl, une des sept villes appartenant à l'Anneau d'or, et Ouglitch, ancienne cité de la Haute-Volga. Enfin, une arrivée à Moscou, deux journées dans la capitale de la Russie.

Mais bien sûr, nous parlerons de ce voyage. Pour l'instant, nous vous conseillons de vous inscrire le plus vite possible, mais au plus tard, le 16 mars, à notre office TCS, Léopold-Robert 88, qui vous donnera le détail complet de ce voyage.



## Bravo à Laurent Brossard

Membre du Comité de notre section TCS, et commandant de la Police locale du Locle, Laurent Brossard prendra sa retraite au printemps prochain. A l'occasion de la récente assemblée de délégués de la Fédération cantonale de sapeurs-pompiers, tenue aux Ponts-de-Martel, Laurent Brossard a été fêté et nommé membre d'honneur de la fédération. Bravo à notre ami Laurent. Il a bien mérité ce titre pour avoir été, des années durant, membre du Comité cantonal de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers, commandant du corps du Locle et instructeur dans de nombreux cours.

## La vignette est arrivée



Dans quelques jours, la fin de l'année 1992 sera là. Pour vous automobilistes, il s'agira d'acheter la vignette 93 pour avoir le droit de circuler sur les autoroutes du pays. Elle est arrivée à notre Office TCS, avenue Léopold-Robert 88. Vous pouvez vous la procurer au prix de 30 francs. C'est aussi une idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année? Qu'en pensez-vous?

En voiture... plus de soucis !  
téléphone



## Billet du président

Après la votation de la semaine dernière, le résultat de celle-ci nous incite à des supputations très aléatoires, et cela, aussi bien dans un camp que dans l'autre. La seule certitude que, personnellement, je tire est que demain ne sera pas quiétude et que tous les problèmes d'avant auraient été à résoudre, quoi qu'il en soit, après.

Je l'admets, c'est une belle lapalissade, mais accordez-moi le crédit, sans cynisme, d'avoir les pieds sur terre et d'être comme un certain Thomas, de ne croire, d'imaginer et, de

par cela, de n'influencer que ce que je peux percevoir.

Et ce que je perçois des problèmes «d'avant» me fait penser que toute la classe politique de notre pays devrait continuer son régime multiplié - voire de dopage - nous démontrant là aussi ses capacités à résoudre enfin ces dossiers chargés de poussière des années de tergiversation et de laxisme.

Après, peut-être, rassurée avec le peuple, elle pourra revoir certains grands enjeux; beaucoup de «Neinsacres» seront apaisés.



Alors remettez, Messieurs, remettez et remettez encore l'ouvrage sur le métier sans oublier que «longue aiguille ne fait pas un bon couturier».

Mais, dans ces périodes de fêtes, laissons nos soucis, nos problèmes quelque peu de côté et ne pensons qu'à ces instants de bonheur, de tranquillité, souhaits que je vous présente et auxquels tout le comité de votre club se joint.

Delson DIACON  
Président de section

## Traditionnel 1er mars à ski

### MONTANA

Du 27 février au 2 mars 1993

Hôtel de 4\*\*\*\*/superbe situation centrée mais tranquille, demi-pension

460.— pour 4 jours

Inscriptions jusqu'au 6 février à TCS-Voyages

88, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
(039) 23 11 22



C'est bien parti!

## Participation record au cours de juniors

C'est formidable. Le cours pour juniors réservé aux jeunes gens de 16 à 18 ans est en train de battre tous les records d'inscriptions. Le maximum a été atteint. Quarante-huit jeunes gens et jeunes filles - 17 filles et 31 garçons - suivent actuellement ce cours 1992-93, cours qui a débuté le lundi 2 novembre. Pour certaines soirées, il est nécessaire de partager les élèves en deux cours. «C'est un grand succès, dit Claude Tissot, le grand «patron» de ces cours. Les élèves sont assidus et prennent grand plaisir à suivre les différentes leçons».

Ce cours nous l'avons dit, a débuté lundi 2 novembre. Il se poursuivra jusqu'au vendredi 26 mars 1993. La première séance d'introduction a mis tout le monde dans le bain. Puis les thèmes suivants sont abordés: préparation à la pratique de la conduite, l'automobiliste face à la justice, des cours de sauveteurs avec une

attestation valable pour le permis de conduire, une excursion d'un jour en mars, une journée sur la piste du Centre

TCS de Courgenay avec la conduite d'un véhicule et des tests de circulation. Enfin, pour la dernière soirée, la visite du

Centre de la police cantonale à Marin et des tunnels de la N5. Les cours juniors remportent d'année en année un intérêt

toujours plus grand. Ils peuvent être organisés grâce au Fonds de sécurité routière du TCS.



Photo-famille d'une partie des participants au cours 1992-93.

(Schneider)

## Signification des équipements d'hiver

**Chaînes à neige obligatoires.** - Ce signal oblige les conducteurs à équiper leur véhicule de chaînes à neige au moins sur deux roues motrices avant de s'engager sur la route ainsi signalée.

**Pneus à neige.** - Aucune loi n'oblige les automobilistes à équiper leur véhicule de pneus à neige. Aussi, un conducteur qui roule avec des pneus d'été sur des routes pour lesquelles des pneus à neige ont été recommandés ne peut être puni. Cependant, celui qui ne peut plus progresser sur une chaussée enneigée avec une voiture mal équipée et qui gêne ainsi la circulation risque d'être mis à l'amende pour n'avoir pas respecté la règle fondamentale de la circulation.

**Pneus à clous.** - Les voitures de tourisme et les véhicules utilitaires légers jusqu'à 3500 kg ne peuvent être équipés de pneus à clous qu'entre le 1er novembre et le 31 mars (ces dates peuvent varier selon décision du Département fédéral de police), la vitesse maximale est alors légalement limitée à 80 km/h. Il est interdit de circuler avec de tels pneus sur les autoroutes et les semi autoroutes (sauf sur la N2, tunnel du St-Gothard, et la N13, tunnel du San Bernardino).

circuits



Editeur

Section Jura-Neuchâtelois du  
TCS, 88, av. Léopold-Robert  
☎ 039/23.11.25

Rédaction-administration  
Commission de rédaction de la  
section  
88, av. Léopold-Robert  
☎ 039/23.11.25

# TCS VOYAGES TCS VOYAGES

**Amsterdam,  
Londres**

**et Paris.**

**Tarif Jump**  
jusqu'à 25 ans  
**199.-**

**swissair**

OFFICE DU TOURING CLUB SUISSE

88, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

TCS votre agence de voyage Tél. 039/23 11 22

**NEW YORK**  
**Fr. 990.-**

- vol de ligne Swissair  
départ les jeudis, retour les dimanches
- 3 nuits à l'Hôtel Westpark, classe touriste  
en chambre double
- taxes incluses (nuit supplémentaire: Fr. 55.-)

**LISBONNE**  
**Fr. 666.-**

- vol de ligne Swissair  
départ les vendredis, retour les lundis
- 3 nuits à l'Hôtel Capitol\*\*\*  
en chambre double, petit déjeuner
- billet de train 2e classe domicile-aéroport

**PARIS**  
**Fr. 263.-**

- voyage en TGV de Neuchâtel, 2e classe
- 2 nuits à l'Hôtel Printania\*\*\*  
en chambre double, petit déjeuner  
(nuit supplémentaire: Fr. 58.-)

Exceptionnel

**1825.-**

Tarif valable pour chacune des destinations  
suivantes, par personne:

**RIO**

Vols depuis la Suisse et retour, 5 nuitées au Rio Othon Palace\*\*\*\*\* en chambre double avec petit déjeuner. Supplément par personne en chambre individuelle: Fr. 406.-

**RECIFE**

Vols depuis la Suisse et retour, 5 nuitées au Sofitel Quatro Rodas \*\*\*\*\* en chambre double avec petit déjeuner. Supplément par personne en chambre individuelle: Fr. 300.-

**SALVADOR**

Vols depuis la Suisse et retour, 5 nuitées au Sofitel Quatro Rodas \*\*\*\*\* en chambre double avec petit déjeuner. Supplément par personne en chambre individuelle: Fr. 300.-

Réductions enfants sur demande.

Valable du 12 novembre 1992 jusqu'au 30 septembre 1993 sauf du 28 décembre 1992 au 31 janvier 1993 et du 19 février au 24 février 1993.

Tarif aérien sur les Caraïbes

**Fort-de-France**

**Pointe-à-Pitre**

**Saint-Martin**

Au départ de Genève/Zurich avec Air France: vols quotidiens (via Paris). Validité 7/35. Réduction enfants: 50%. Pas de supplément week-end...

**Fr. 1310.-**

(taxes en sus)

Supplément entre le 18 et 31 décembre 1992: Fr. 790.-

Suisse romande
8.40 Journal canadien
9.00 Top models
9.20 Les feux de l'amour (série)
10.05 Vive les animaux
10.30 Oh! les filles
10.55 Spécial cinéma
11.50 Docteur Doogie (série)
12.15 Madame est servie (série)
12.45 TJ-midi
13.10 Le droit d'aimer (feuilleton)
13.35 L'inspecteur Derrick (série)
14.35 SOS Polluards (série)
15.00 Glucose (série)
16.00 Fils de tubes
16.30 Top express (série)
17.00 Les Babibouchettes
17.45 La petite maison dans la prairie (série)
18.35 Top models (série)
19.00 Journal romand
19.15 Téléchance
19.30 TJ-soir - Météo

France 1
6.00 Passion
6.25 Météo
6.30 Le destin du Docteur Calvet
7.00 TF1 matin
7.20 Club mini
7.30 Disney club
9.00 Club Dorothée
11.50 La roue de la fortune
12.20 Le juste prix
13.00 Journal
13.35 Flash (feuilleton)
14.35 Club Dorothée
17.25 Une famille en or
17.55 Premiers baisers (série)
18.25 Santa Barbara (feuilleton)
18.55 Coucou c'est nous
19.45 Le bébé show
19.50 Loto: 1er tirage bleu
20.00 Journal
20.35 Météo
20.40 Loto: 2e tirage bleu

France 2
5.55 La vallée des peupliers
6.20 Dessin animé
6.30 Télématin
8.35 Amoureuement vôtres
8.55 Top models (série)
9.20 Sparadra
10.50 Dessinez, c'est gagné juniors
11.10 Visages d'Europe
11.20 Motus
11.50 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne
13.00 Journal - Météo
13.45 Tatort
15.10 La chance aux chansons
16.05 Des chiffres et des lettres
16.30 Beaumanoir (feuilleton)
16.55 Giga
18.25 Le jeu
19.20 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal - Météo

France 3
7.30 Bonjour les petits loups. Les Moomins: 7.45 Les entrecats. 7.50 Les Bisounours. 8.15 Fantastic Max. 8.40 Les mondes fantastiques. 9.10 Casper et ses amis. 9.35 Clip Miss Terre. 9.40 Widget. 10.00 Quizako. 10.10 Les enquêtes de Chlorophylle. 10.20 Ulysse 31. 10.45 Magic Club. 11.05 La gym. 11.35 Comment c'est fait?: la bûche de Noël.
12.00 Flash info
12.05 Programme régional
12.30 Editions régionales
12.45 Journal
13.00 Isaura (série)
13.30 Doña Beija (série)
13.55 France 3 jeunesse
14.55 Questions au gouvernement
17.05 France 3 jeunesse
17.30 Fractales
17.55 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.55 Un livre, un jour
19.00 Le 19-20 de l'information
20.05 Hugo délire
20.15 La classe
20.40 Hugo délire

Arte
17.00 Megamix
Magazine musical proposé par Martin Meissonnier
18.00 Histoire parallèle (172)
Actualités britanniques et allemandes de la semaine du 12 décembre 1992.
19.00 Paysages du monde: les glaciers
Documentaire de Jochen Richter et Otto Guggenbichler (60'). Les pôles nord et sud ne sont pas les seules régions du globe à être recouvertes d'une épaisse calotte de glace. Les sommets des grands massifs montagneux sont eux aussi largement recouverts de glaciers, et ceci a une influence sur les climat, le paysage, la végétation et le peuplement.
19.55 KYTV
Série de la BBC.
20.30 8 1/2 journal

A 20 h 10
Lucas
Téléfilm de Nadine Trintignant. Avec Evelyne Bouix, Robinson Stevenin, Jean-Claude Brialy. Isabelle est vendeuse dans une grande surface. Elle élève seule son fils Lucas. La vie est sans indulgence pour elle.

A 20 h 50
Sacrée soirée
Une émission de Gérard Louvin, présentée par Jean-Pierre Foucault, consacrée au paranormal et à la magie. Invités: Michel de Grèce qui parle des châteaux hantés Madly Brel et Didier Derlich, qui expliquent ce qu'est l'écriture automatique Lino Sardos Labertini, auteur de «Au-delà de la foi» et de «l'Au-delà existe» Gérard Majax qui pratique quelques tours de magie.

A 20 h 50
Comme un bateau la mer en moins
Téléfilm français. Les difficultés d'adaptation d'un jeune garçon de 9 ans qui souffre de la profession itinérante de son père. Chaque étape nécessite pour l'enfant un nouvel effort afin de tenter de faire oublier aux autres son statut de nouveau.



A 20 h 45
La marche du siècle
L'émission, «La Marche du siècle» a décidé de donner la parole, à l'approche des élections législatives de mars 1993 et dans la perspective de l'élection présidentielle de 1995, aux grands leaders de l'opposition et de la majorité. Jacques Chirac est le premier invité de cette série.

A 20 h 40
Années folles, années d'ordre
Le regard de Darius Milhaud. De la Première Guerre Mondiale jusqu'en 1938 et l'exposition de Munich organisée par les nazis sur «L'Art dégénéré», les artistes de toutes origines - peintres, sculpteurs, architectes, danseurs, poètes, écrivains, musiciens, - vont faire éclater au grand jour une nouvelle façon de voir.

RADIO

RTN
6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Les années 60. 10.00 Flash SSR. 10.30 Bonnes tables. 11.35 La voiture de Madame. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Colonne Morris. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musique(s). 0.00 Juke-Box.

La Première

9.05 Petit déjeuner, par Patrick Ferla. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info Pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après mi-doux, avec le jeu Règle de trois. 17.10 Info pile + Bulletin boursier. 17.10 Les cinq sous de Lavarède. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir: édition principale. 18.22 Forum. 19.05 Baraka, avec le jeu Règle de trois. 22.05 Ligne de cœur: une ligne ouverte aux auditeurs. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.05 Helvétiques. 14.05 Clairière. 14.15 Musique d'abord. 17.05 Magazine: musique. 18.05 A l'affiche. 18.15 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie: Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Espaces imaginaires: Chambre noire, de J. Sauvard. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 16.30 Singen im Advent. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal / Echo der Zeit. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.00 Radio-Musik-Box. 24.00 Nachtclub.

France Musique

7.10 Mesure pour mesure. 8.30 Les carnets de Radio France. 9.07 Les mots et les notes. 11.33 Laser. 12.35 Les démons de midi. 13.57 Un fauteuil pour l'orchestre. 14.02 Espace contemporain. 14.45 Concert de l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort. 16.18 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz. 18.02 Domaine privé. 19.05 Soliste: Nikita Magaloff. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concours Long-Thibaud. 23.09 Ainsi la nuit. 0.33 L'heure bleue.



Evelyne Bouix et Robinson Stevenin.

21.40 Tenue correcte exigée
22.25 TJ-nuit
22.35 40 m² Deutschland
Film de T. Baser (1986), avec Ö. Focht, Y. Okay, D. Gökogol.
23.55 Bulletin du télétexte

tv5 europe

7.00 Journal France 2
7.40 F comme français
7.55 Flash canal infos
8.00 Journal canadien
8.25 Flash canal infos
8.30 Le jardin des bêtes
8.45 Confidential femmes
8.55 Flash canal infos
9.00 Autant savoir
10.00 Parole d'école
10.30 Magellan
10.45 Science cartoon
11.00 Objectif Europe
11.30 Magazine régional européen
11.55 Flash canal infos
12.00 La chance aux chansons
12.45 Journal suisse
13.15 Le parc des braves
13.40 Caractères
14.45 Géopolis
15.30 Scully rencontre
16.00 Journal TV5
16.15 Vision 5
16.30 Une pêche d'enfer
16.55 Confidential femmes
17.05 Comment ça va?
17.30 Gourmandises
17.45 F comme français
18.00 Questions pour un champion
18.30 Journal TV5 et météo
19.00 Clin d'œil
19.05 Le jeu des dictionnaires
19.30 TJ belge
20.00 Temps présent
21.00 Journal France 2
21.30 Gigi, d'après Colette
23.00 Journal Soir 3
23.25 Ex-libris
0.30 Planète musique

Fréquence Jura

7.00 Infos RSR1. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu va savoir. 8.00 Infos FJ - Météo. 8.10 Animation. 8.35 Cette année-là. 9.15 Le zapper fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Intro mystérieuse. 10.30 L'autre info. 11.00 Info FJ. 11.15 Reportage ou invités. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 RSR1. 17.05 Radio active. 18.00 Infos RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.40 Animation. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio varicelle. 20.00 Les Ensoirées.

TCR Téléciné

12.40 Ciné-jeu\*
12.45 Jeunesse
14.25 Au fil des mots\*
14.50 Cet emmerdeur de Charly Film anglais.
16.30 Rock festival Séville\*
16.55 Ciné-jeu\*
17.00 Trailer\*
17.20 Aldo tous risques
Quatre épisodes (2).
18.45 Ciné-jeu\*
18.50 Ciné-journal suisse\*
19.00 Au fil des mots\*
19.25 Ciné-jeu\*
19.30 Sherlock Holmes et le docteur Watson
19.55 TCRire\*
20.00 Ciné-jeu\*

A 20 h 05
Surdoué et invisible

Film de comédie américain d'Avery Crounse avec Jay Underwood, Wallay Ward, Chynna Phillips et Karen Black, (1990 - 93'). Un adolescent surdoué essaie avec acharnement de découvrir la formule qui lui permettra de se rendre invisible. Explosion sur explosion précéderont la fabuleuse découverte qui sera bien vite à l'origine d'un enchaînement de situations aussi cocasses qu'inattendues.

21.40 Cinéma scoop /avant-première\*
22.05 Ciné-jeu\*
22.10 Ciné-journal suisse\*
22.15 Cette semaine à Hollywood\*
22.20 Les armes de la révolte Film de guerre américain.
0.00 Film X (\* en clair)

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édredon! 6.15, 7.15, 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique. 9.30 Le coup d'archet. 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Esquisses. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité, activités villageoises, cours des monnaies. 12.15 Journal régional. 12.45 La bonn'occase. 15.05 Musiques aux 4 vents. 16.00 Power mix. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-Info. 18.30 Rappel des titres. 19.00 Rétro parade. 20.00 L'émission sans nom. 21.00 Heavy metal fusion.

La Six

6.45 6 minutes
7.15 Contact 6: manager
7.20 M6 Kid
10.25 Poly à Venise
10.50 Cagney et Lacey
11.50 Papa Schultz
12.20 Ma sorcière bien-aimée
12.50 Cosby show
13.25 Drôles de dames
14.20 Les années FM
14.50 La tête de l'emploi
15.10 Le saviez-vous?
15.20 Fréquentstar
16.30 Noubia
17.00 Multitop
17.30 Tintin
18.00 Equalizer
19.00 Les routes du paradis
20.00 Cosby show

A 20 h 45
Evasion

Téléfilm français de Jacek Gajdosiowski. Condamné aux travaux forcés, sous le numéro 120, Matt purge sa peine au camp de Taurus, où croupissent criminels et opposants au régime. Très affaibli par des conditions de détention insoutenable, Matt est décidé à quitter coûte que coûte cet enfer.

0.30 6 minutes
2.20 Frequentstar
3.15 Les lumières dans la ville
4.10 Salsa opus 5: Cuba
5.05 Flamants roses
5.30 Le glaive et la balance
6.25 Boulevard des clips

CANAL ALPHA +

14.01 Neuchâtel: une promenade dans l'histoire
14.08 Reflets du littoral
14.30 Cuisine chez C. Tattini
14.40 A bâtons rompus avec André Chedel.
17.00 Spécial enfants «Le superlivre (3)»
20.02 Journal régional
20.30 La minute du jardinier
20.31 La météo
20.35 Aujourd'hui l'espoir: film «Jésus» (120').

Suisse alémanique

13.50 Schulfemsehen: Informatik. 14.50 Reihen-Programm: Victor, Französisch. 15.05 Victor: Englisch. 15.20 Time out. 16.00 Tagesschau. 16.05 Diagonal. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm: die Fraggles. 17.15 Kidz. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Laura und Luis. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau 20.00 Café Fédéral. 20.50 Liebesgeschichten. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Spuren der Zeit. 23.00 Filmszene Schweiz: Point de vue. 24.00 Nachtbulletin.

Allemagne 1

10.03 Weggehen ist keine Lösung. 10.35 ZDF-Info. 11.03 Umschau. 11.20 Liebling, du hast dich verändert (film). 13.05 Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Prinz Eisenherz. 15.03 Leonie Löwenherz. 15.30 Die Nordwestpassage. 16.03 Talk täglich. 16.30 Die Campbells. 17.00 Punkt 5. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 Der Papagei. 21.45 ARD-Brennpunkt. 22.30 Tagesthemen. 23.05 Wie spät ist es (film). 0.45 Ist das nicht mein Leben? (film).

Allemagne 2

6.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Black Beauty. 14.05 Echt tierisch! 14.30 Die Bertinis. 16.00 Heute. 16.03 Die Charlie Brown und Snoopy Show. 16.20 Logo. 16.30 Karfunkel. 17.00 Heute-Sport. 17.15 Länderjournal. 17.45 Wie gut, dass es Maria gibt. 18.10 Lotto am Mittwoch. 19.00 Heute. 19.20 Rache ist ein süßes Wort. 21.00 Abenteuer Forschung. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Streifralp. 23.15 Derrick. 0.15 Heute. 0.20 Münchenhausen (film).

SW3 Allemagne 3

8.15 Jugendprogramm. 10.35 Non-Stop-Fernsehen. 14.15 Finland und die EG. 14.45 Liebe, Sex und Partnerschaft. 15.15 Verliebte Unschuld (film). 16.35 Sie schreiben mit. 17.00 Can television replace school? 17.30 Sesamstrasse. 18.00 Twist total. 18.30 Abendschau. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.15 Länder, Menschen, Abenteuer. 20.00 Lokaltermin. 21.00 Nachrichten. 21.15 Ein Herz und eine Seele. 22.05 Sonde. 22.50 Capital City. 23.40 MuM Extra. 0.10 Aktuell. 0.15 Non-Stop-Fernsehen.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 12.10 Cartoni a mezzogiorno. 12.30 Marina. 13.00 TG tredici. 13.10 Sport: ginnastica artistica, ippica. 15.05 Textvision. 15.10 Il favoloso andersen (film). 17.00 Senza scrupoli. 17.25 Tvutiva? 18.00 Harry e gli Henderson: l'incubo di Ernie. 18.25 Di chi segno sei? 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 Innamorarsi (film). 22.15 TG sera. 22.30 Cronache parlamentari. 22.40 DOC D.O.C.: senza pudore. 23.25 Musica e musica. 23.40 Textvision.

Italie 1

6.00 Grandi mostre. 6.50 Unomattina. 10.00 Telegiornale Uno. 10.15 Un solo mondo. 11.05 Passione mia. 12.00 Servizio a domicilio. 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Prove e provini a Scammettiamo che...? 14.45 L'albero azzurro. 15.25 L'amico di legno. 15.40 Cose dell'altro mondo. 16.10 Big! 17.55 Calcio: Malta-Italia. 20.00 Telegiornale Uno. 20.40 Caro Totò, ti voglio presentare. 22.40 Caffè italiano. 23.00 Telegiornale Uno. 23.15 Mercoledì sport. 0.15 Telegiornale Uno. 0.50 Mezzanotte e dintorni. 1.25 Il falcone (film). 3.05 Telegiornale Uno - Linea notte. 3.20 Colpo senza-zionale al servizio del Sifar (film).

tve Espagne

14.00 No te rías que es peor. 14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediaro 1. 15.30 Tristeza de amor. 16.15 Para nosotros. 17.00 Los trabajos y los días. 18.00 El menú de cada día. 18.15 Sin vergüenza. 18.45 Jugando a vivir. 19.30 Pasa la vida. 21.00 Telediaro 2. 21.30 Ven al paralelo. 23.00 Fútbol: España-Letonia. 0.30 Telediaro internacional. 1.30 El informe del día.

RTP Portugal

18.30 Rosa dos Ventos. 19.30 Chuva na areia. 20.00 Telegiornal. 20.30 Cinzas. 21.00 Apanhados. 21.30 Reporteres.

Eurosport

12.00 Eurogoals. 13.00 Ski. 14.00 et 17.00 Histoire du football. 15.00 Gymnastique. 18.00 Free style. 19.00 Boxe. 20.00 Karaté. 21.00 et 24.00 Eurofun. 21.30 et 0.30 Eurosport news. 22.00 Eurotop événement.

Centre suisse pour chiens d'aveugles d'Allschwil

# Merveilleux et utiles compagnons

Former en moyenne chaque année 25 chiens-guides pour des non-voyants, tel est aujourd'hui le résultat réjouissant de l'activité de la Fondation du Centre suisse pour chiens d'aveugles, d'Allschwil, qui a célébré cet automne son 20<sup>e</sup> anniversaire. Le médecin-vétérinaire Jean-Pierre Siegfried, président du Conseil de fondation de l'école, a dressé le bilan de l'œuvre remarquable accomplie par cette institution unique en Suisse

Créée en 1972, elle avait été le premier et le seul centre de formation de notre pays, appliquant dès ses débuts un concept d'instruction et d'accompagnement des «équipages» chiens-guides non-voyants totalement nouveau pour l'époque.

## RACE IDÉALE

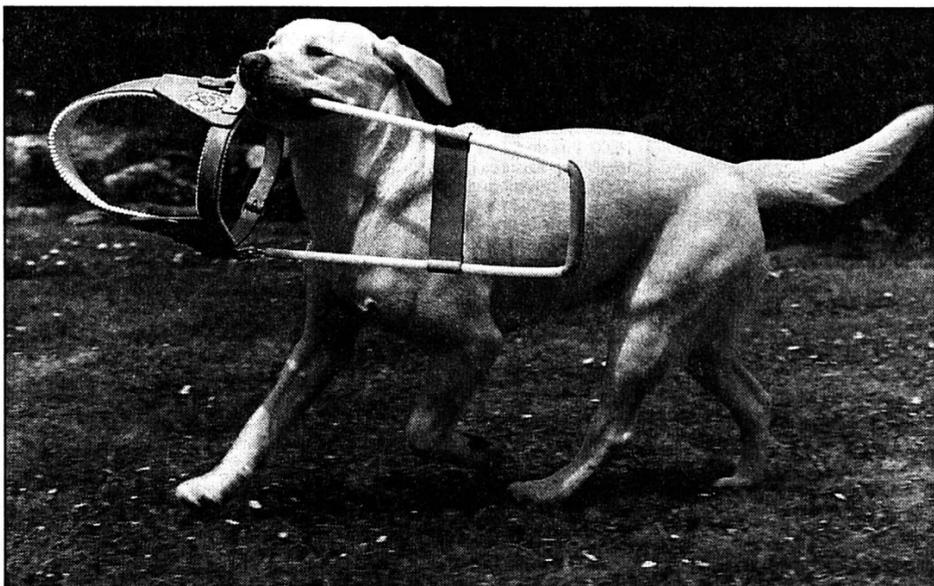
Grâce aux seize collaborateurs et collaboratrices qu'elle emploie, l'école assure non seulement l'élevage des Labradors Retrievers, la race de chiens idéale pour ce type de travail, mais également la formation

complète des chiens-guides et le suivi des équipages tout au long de leur existence. Elle s'occupe aussi de l'instruction et du perfectionnement des détenteurs et détentrices de chiens-guides. Quelque 140 chiens-guides d'aveugles issus de l'école d'Allschwil sont actuellement en activité dans notre pays. La fondation est reconnue comme institution d'utilité publique par le Bureau central des œuvres de bienfaisance (ZEWÖ).

Jean-Pierre Siegfried s'est fait le porte-parole de trois grands vœux formulés par la fondation. Il a souhaité tout d'abord que l'on fasse preuve de plus d'égards pour les handicapés de la vue, notamment dans la circulation. Il a demandé ensuite au public de ne pas troubler les chiens-guides durant leur travail par des marques d'affection pouvant avoir des conséquences très fâcheuses. Enfin, il a souligné l'importance pour les non-voyants de pouvoir entrer partout en compagnie de leurs chiens. Signalons par ailleurs que le Touring-Club de Suisse a remis à l'école un nouveau minibus offert pour marquer cet anniversaire.

## QUALITÉS INNÉES

La directrice de l'école, Christine Rüedi, a présenté les caractéristiques essentielles de ce concept de formation. Il est fondé sur l'utilisation et le développement des qualités innées de



## Chien-guide

Un appui de première valeur pour la mobilité des non-voyants. (sp-csca)

cette race particulière, le but étant de parvenir à harmoniser les besoins du non-voyant et les besoins propres du chien. Contrairement aux méthodes de formation appliquées autrefois, on ne cherche pas à étouffer la volonté ni l'instinct du jeu que possède naturellement l'animal, mais plutôt à les encourager dans un but bien précis.

L'élevage de Labradors Re-

trievers de l'école même, le placement des jeunes chiens dans une famille de parrainage jusqu'à leur maturité, une formation «douce» basée sur la joie du chien à guider ainsi que le choix réfléchi du chien-guide convenant le mieux, par son tempérament et son caractère, au non-voyant, sont les autres éléments fondamentaux de ce concept de formation.

Le premier objectif de la fondation consiste toujours à confier aux handicapés de la vue des chiens-guides qui leur permettent d'accroître leur mobilité et leur indépendance de façon considérable, tout en veillant attentivement au bien-être des chiens ainsi placés, condition qui joue un rôle déterminant dans la réalisation de cet objectif. (sp-csca)

## CINÉMAS

### LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (☎ 23 72 22)  
Le sacré Graal (des Monty Python), 12 ans, me 20 h 30.
- CORSO (☎ 23 28 88)  
La belle et la bête (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, me aussi 14 h 30.
- EDEN (☎ 23 13 79)  
L'accompagnatrice (de C. Miller, avec R. Bohringer), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h.
- PLAZA (☎ 23 19 55)  
Bodyguard (de Mick Jackson, avec Kevin Costner), 12 ans, tous les jours 15 h, 18 h, 21 h.
- SCALA (☎ 23 19 18)  
Maman, j'ai encore raté l'avion et je suis perdu dans New York (de C. Columbus, avec M. Cullin), pour tous, tous les jours 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45, me aussi 14 h.

### NEUCHÂTEL

- APOLLO 1  
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Bodyguard (de M. Jackson, avec K. Costner), 12 ans.
- APOLLO 2  
14 h 45, 17 h, 20 h 30, La belle et la bête (dessin animé de W. Disney), pour tous.
- APOLLO 3  
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 45, Maris et femmes (de et avec W. Allen), 16 ans.
- ARCADES  
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Maman, j'ai encore raté l'avion (de C. Columbus, avec M. Cullin), pour tous.
- BIO  
15 h, 18 h, 20 h 30, Le petit prince a dit (de C. Pascal avec R. Berry, Anémone), pour tous.
- PALACE  
16 h, 20 h 30, Rapid Fire (de D.-H. Little avec B. Lee), 16 ans. 18 h, Une équipe hors du commun (de P. Marshall avec Madonna), 12 ans.
- REX  
15 h, 18 h, 20 h 30, Voyage à Rome (de Michel Lengliney avec G. Jugnot, S. Flon), 12 ans.
- STUDIO  
15 h, 18 h, 20 h 30, Les enfants volés (de G. Amelio), 12 ans.

### COUVET

- COLISÉE  
relâche.

### SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR  
relâche.

### TRAMELAN

- CINÉMATOGAPHE  
relâche.

### BÉVILARD

- PALACE  
relâche.

## Concert de Noël à l'église des Bois

# Voix, violon et orgue

Associés dans un programme attachant par ses qualités d'échanges, Francine Beuret, chant, Françoise Gressot, violon, Georges Cattin, orgue, donneront un concert de Noël dimanche à l'église des Bois.

Native de Montfaucon, Francine Beuret a fait ses études au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds jusqu'au diplôme professionnel. Elle obtint une virtuosité au Conservatoire de Lausanne, classe Juliette Bise, puis suivit les cours du Mozarteum à Salzbourg supervisés par Elisabeth Schwarzkopf. En 1985 lui fut décerné le diplôme de soliste.

Françoise Gressot, née à Delémont, fit des études professionnelles de violon au Conservatoire de Bâle, classe Sandor Zöldy. Elle est actuellement professeur à l'École de musique jurassienne de Porrentruy.

Georges Cattin a travaillé l'orgue avec Benoit Berberat. Titulaire de l'instrument de l'église des Bois depuis 1983, il a publié un ouvrage sur les orgues des Franches-Montagnes.

Le concert est sponsorisé par les Montres Ernest Borel au Noirmont. Le programme propose des chants de Noël du



## Un point commun la musique

Francine Beuret, Françoise Gressot, Georges Cattin (de gauche à droite)

XVIII<sup>e</sup> siècle, des partitions pour voix et orgue de Durante, Claude Daquin, Vivaldi, pour violon et orgue, orgue seul et pour les trois interprètes réunis. Ces dernières de Mozart «Laudate Dominum» extrait des Vêpres solennelles KV 339 et de Telemann «Cantate du jour de Noël».

Pour orgue seul on entendra la Toccata en Fa, de Jean-S.

Bach, écrite, sans doute, vers 1734 pour l'expertise de l'orgue de Coethen, seul instrument disposant d'un pédalier de trente notes à l'époque, indispensable à l'exécution de cette grande œuvre.

D. de C.

● Eglise des Bois  
Dimanche 20 décembre, 17 h

## MOTS CROISÉS

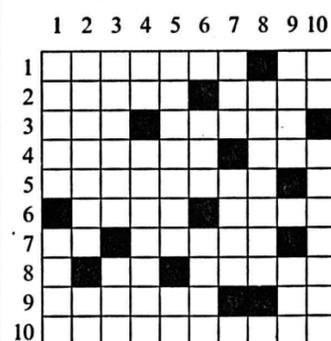
Horizontalement: 1. Introduction placée en tête d'un article de journal. - Possessif. 2. Animal qui aime manger proprement. - Herbe des prés ou parfum. 3. Mauvaise irritation. - Etat en Europe. 4. Homme très riche ou voiture à quatre roues. - Mot de doute. 5. Gros étourdi. 6. Il prophétisait chez les Hébreux. - Dans une locution signifiant à qui mieux mieux. 7. Note. - Dernière tragédie de Voltaire. 8. Pronom personnel. - Marteau à manier à deux mains. 9. Bâtée. - Fin d'infinif. 10. Nécessaires.

Verticalement: 1. Un cheveu peut le rendre imparfait. - Château de la vallée de la Loire. 2. Vase utilisé en chirurgie. - Suit docteur. 3. Singes. - Pronom personnel. 4. Fleuve. - Reçoit le secret. 5. Mettre en colère. - Indique un lieu. 6. Ville des Pays-Bas. - Met sur le marché. 7. Certains. - Va dans un océan glacé. 8. Capitale en Europe. 9. Fait des éliminations. - Agrémente la conversation. 10. Vers un préfixe. - Le milieu dans lequel on vit.

## Solution No 281

Horizontalement: 1. Philatélie. 2. Résolument. 3. Ôsent. - Buée. 4. Virgile. 5. Ite. - Tétras. 6. Da. - Aune. - Li. 7. Etendard. 8. Nil. - Uns. 9. Coup. - Gré. 10. Ensoleille. Verticalement: 1. Providence. 2. Hésitation. 3. Isère. - Elus. 4. Long. - An. - Pô. 5. Altitude. 6. Tu. - Léna. - Gé. 7. Embêter. - Ri. 8. Leu. - Duel. 9. Inégal. 10. Eté. - Sieste.

## No 282



## SAC À MOTS

# A votre service!

Il y a quelques semaines, cette chronique avait évoqué le nom des vents dans notre région. Une lectrice de Saint-Imier, originaire de la Broye vaudoise, apporte quelques précisions sur les vents et leur nom dans sa région d'origine

«Il y a deux bises - écrit-elle - la bise du nord régulière, point trop forte, aimée des navigateurs. Très souvent, elle tombe vers 11h. du matin pour se relever vers 15h. et retomber le soir. C'est le beau temps». Mais il y a une deuxième bise, la bise d'est: «C'est la bise noire de novembre qui fait tomber les feuilles. Irrégu- lière, tout en rafales, elle souffle jour et nuit. Elle a un régime de trois jours. Si elle ne tombe pas au bout du troisième jour, elle recommence une série de trois jours, etc. Bien souvent, lorsqu'elle tombe, le temps se détraque».

Quant à l'ubère, ce vent du sud dont je disais un peu vite que le nom s'était perdu, il est, d'après cette correspondante, couramment employé à Estavayer, où on ne parle pas de fœhn.

«Ces renseignements ne valent que ce qu'ils valent - poursuit mon informatrice. Ils ne font que refléter ce que l'on a toujours entendu aux champs, sur le lac, à la montagne». Ils témoignent en tout cas d'une observation minutieuse des phénomènes climatiques. Ce savoir météorologique issu de l'observation quotidienne et transmis de génération en génération n'est plus guère évoqué aujourd'hui, dans la mesure où nous pouvons être renseignés sur le temps qu'il fait ou qu'il va faire sans même regarder par la fenêtre: la météo et son cortège d'images-satellites rendent caduques les prévisions «maison»! Ains, peu de gens seraient à même de comprendre l'humour de ce cantonnier de la vallée de

La Brévine qui parlait du «Vent de Môtiers», pour évoquer ce vent d'ouest qui amène la pluie parce que Môtiers (situé à l'ouest de la Vallée) était le lieu de résidence de sa belle-mère!

A propos de pluie justement, mon informatrice me demande aussi des renseignements sur l'expression «carre de pluie», qui désigne une averse de courte durée. D'après le dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand de Pierrehumbert, le mot carre signifie trois choses. Tout d'abord une averse, puis un moment plutôt bref pendant lequel le soleil brille et enfin, au figuré, une carre est une réprimande, une semonce. «Quand il a le malheur de rentrer avec un petit plumet (très jolie expression populaire qui signifie être légèrement ivre), il attrape une belle carre!». Le mot carre existe aussi en français standard, où il a une définition technique (angle qu'une face d'un objet forme avec les autres faces). On pourrait faire l'hypothèse qu'on passe du sens de coin à celui de petit morceau et qu'une carre de soleil, comme une carre de pluie c'est un peu de soleil et un peu de pluie. Cette explication reste une hypothèse, je n'ai rien trouvé de plus définitif. (Toute suggestion ou réponse moins aléatoire de votre part, lectrices, est la bienvenue).

Il ne me reste qu'à remercier cette lectrice de m'avoir fourni de la matière pour remplir mon sac et à vous souhaiter de chaleureuses fêtes de fin d'année, avec ou sans petit plumet.

Marinette Matthey

P.S. Même avec un petit plumet, prendre le volant peut se révéler fatal... Ayez le réflexe opération nez rouge et si vous êtes prêt à donner une partie d'une de vos nuits pour accompagner quelqu'un qui ne se sentirait plus en état de conduire, appelez l'ABC au 23.18.10. On cherche encore des bénévoles!